



Être une personne transgenre en Belgique

Dix ans plus tard

Éditeur :

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
T 02 233 44 00
egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Auteur-e-s :

Joz Motmans (Point d'Information Transgenre - UZ Gent)
Elia Wyverkens (Point d'Information Transgenre - UZ Gent)
Justine Defreyne (UZ Gent)

Co-promoteur-trice-s :

Chia Longman (Universiteit Gent)
Petra Meier (Universiteit Antwerpen)
Guy T'Sjoen (UZ Gent)

Mise en page :

Gevaert Graphics

Éditeur responsable :

Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Numéro de dépôt :

D/2018/10.043/3

*Deze publicatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This publication is also available in English.*



Être une personne transgenre en Belgique

Dix ans plus tard

2017

Joz Motmans
Elia Wyverkens
Justine Defreyne



Table des matières

Préface	10
10 ans de politique transgenre à l'Institut	
Introduction	14
Chapitre 1. Objectifs et méthodologie	16
1.1 Cadre social et politique	16
1.2 Méthodologie	18
1.2.1 Développement du questionnaire	18
1.2.2 Recueil et collecte des données	19
1.2.3 Réponse et analyse	20
Chapitre 2. Les caractéristiques des répondant-e-s	22
2.1 Identité de genre	22
2.2 Âge	25
2.3 Nationalité et origine	26
2.4 Domicile et langue	27
2.5 Formation	28
2.6 Situation professionnelle	29
2.7 Travailleur-euse-s du sexe	30
2.8 Statut économique	32
2.9 Composition du ménage	34
2.10 Orientation sexuelle	36
Chapitre 3. Dévoilement, reconnaissance et bien-être	38
3.1 Prise de conscience de l'identité de genre et <i>coming out</i>	38
3.2 Dévoilement	39
3.2.1 Âge du premier <i>coming out</i>	39
3.2.2 Vivre selon son identité de genre	40
3.2.3 Dévoilement partiel	41
3.2.4 Obstacles pour vivre selon son identité de genre	42
3.2.5 Être abordé-e et traité-e conformément à l'identité de genre ressentie	43
3.3 Modification de l'enregistrement officiel du prénom et du sexe	45
3.4 Bien-être psychosocial	49
3.4.1 Santé subjective	49
3.4.2 Pensées suicidaires et tentatives de suicide	50



3.4.3	<i>Chercher de l'aide en cas de pensées suicidaires et de tentatives de suicide</i>	52
3.4.4	<i>Soutien ressenti et connexion</i>	53
3.4.5	<i>Satisfaction par rapport à la vie</i>	54

Chapitre 4. Expériences en matière de soins transspécifiques **56**

4.1	Contact avec l'assistance	56
4.1.1	<i>Raisons pour lesquelles la personne n'a pas cherché d'aide</i>	57
4.1.2	<i>Expériences avec les professionnel-le-s de l'assistance</i>	58
4.1.3	<i>Changer de professionnel-le-s</i>	60
4.1.4	<i>Étapes de transition</i>	60
4.2	Fertilité	65
4.2.1	<i>Désir d'enfant</i>	65
4.2.2	<i>Perte de la fertilité</i>	68

Chapitre 5. Expériences négatives et discrimination **72**

5.1	Expériences à l'école	73
5.2	Expériences sur le marché de l'emploi	75
5.3	Soins de santé	78
5.4	Assurances	80
5.5	Autres services ou organisations	83
5.6	Déposer plainte	84
5.7	Connaissance de la Loi-Genre et du rôle de l'Institut	87
5.8	Facteurs de protection	87

Chapitre 6. Conclusion générale et recommandations **90**

6.1	Réponse et caractéristiques	90
6.2	Obstacles inhérents à la vie en tant que personne transgenre	91
6.3	Soins transspécifiques	92
6.4	Expériences négatives, discrimination et plaintes	94
6.4.1	<i>Enseignement</i>	94
6.4.2	<i>Travail</i>	95
6.4.3	<i>Soins de santé</i>	96
6.4.4	<i>Services et loisirs</i>	97
6.4.5	<i>Plaintes</i>	98

Bibliographie **100**

Annexe 1. Réencodage identité de genre **102**

Annexe 2. Questionnaire **103**

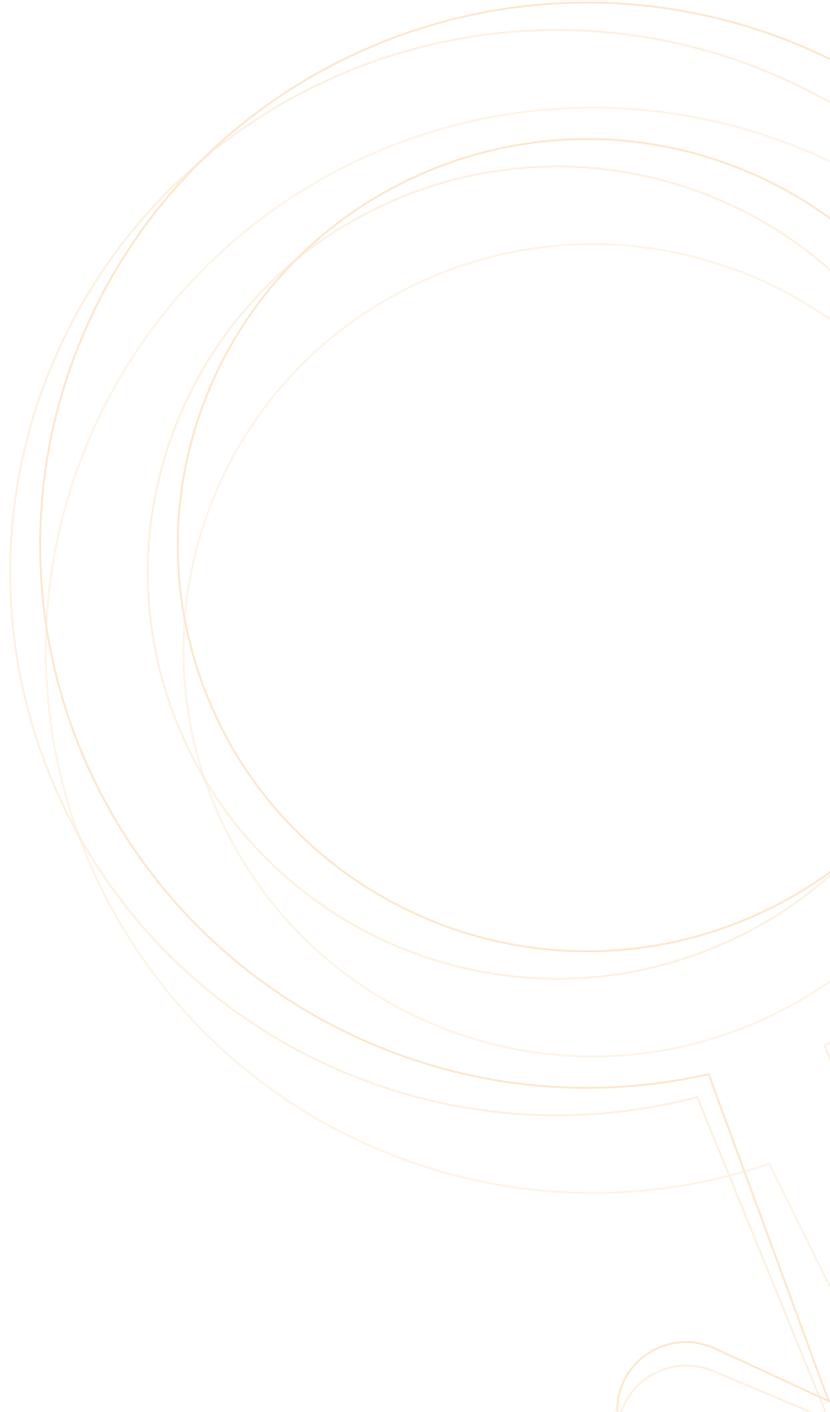




Récapitulatif des tableaux

Tableau 1.	Nombre de répondant-e-s	21
Tableau 2.	Identité de genre en fonction du sexe attribué à la naissance	22
Tableau 3.	Dénomination de genre choisie et réencodage (catégorie d'identité)	24
Tableau 4.	Âge moyen en fonction de la catégorie d'identité	25
Tableau 5.	Catégorie d'identité selon la génération	26
Tableau 6.	Nationalité des répondant-e-s	26
Tableau 7.	Nationalité des parents	27
Tableau 8.	Situations professionnelles au cours des 24 derniers mois (d'application au moins durant une courte période)	29
Tableau 9.	Situation professionnelle au cours des 24 derniers mois (d'application de façon ininterrompue)	30
Tableau 10.	Raisons pour lesquelles les répondant-e-s sont devenu-e-s des travailleur-euse-s du sexe	31
Tableau 11.	Arriver à boucler les fins de mois avec les revenus disponibles	33
Tableau 12.	Formes de cohabitation	34
Tableau 13.	Composition du ménage	35
Tableau 14.	Orientation sexuelle	36
Tableau 15.	Orientation sexuelle selon la catégorie d'identité	37
Tableau 16.	Âge moyen de la prise de conscience, selon les générations	38
Tableau 17.	Âge moyen de la prise de conscience, selon la catégorie d'identité	38
Tableau 18.	Âge moyen du premier <i>coming out</i> selon les générations	39
Tableau 19.	Âge moyen du premier <i>coming out</i> selon la catégorie d'identité	40
Tableau 20.	Contexte dans lequel la personne vit selon son identité de genre (en pourcents)	42
Tableau 21.	Prévoir de dévoiler l'identité de genre dans le futur	42
Tableau 22.	Obstacles rencontrés qui empêchent de vivre selon l'identité de genre	43
Tableau 23.	Être abordé-e et traité-e en accord avec l'identité de genre selon le dévoilement	44
Tableau 24.	Être abordé-e et traité-e en accord avec l'identité de genre selon la catégorie d'identité	44
Tableau 25.	Raisons pour lesquelles le prénom n'a pas été modifié	46
Tableau 26.	Raisons pour lesquelles la mention du sexe n'a pas été modifiée	47
Tableau 27.	Coût de la modification de l'enregistrement du prénom et/ou du sexe	48
Tableau 28.	Pensées suicidaires et tentatives de suicide	50

Tableau 29.	Pensées suicidaires et tentatives de suicide liées à l'identité de genre	51
Tableau 30.	Chercher de l'aide en cas de pensées suicidaires ou de tentatives de suicide	53
Tableau 31.	Soutien ressenti	53
Tableau 32.	Connexion et fierté	54
Tableau 33.	Satisfaction par rapport à la vie selon la région	55
Tableau 34.	Raisons pour lesquelles la personne n'a pas cherché d'aide	58
Tableau 35.	Expériences vécues avec des professionnels de l'assistance au cours des deux dernières années	59
Tableau 36.	Soins de santé transspécifiques proposés aux personnes qui se sont vues assigner le sexe féminin à la naissance	62
Tableau 37.	Soins de santé transspécifiques proposés aux personnes qui se sont vues assigner le sexe masculin à la naissance	63
Tableau 38.	Désir d'enfant actuel	66
Tableau 39.	Perte non désirée de la fertilité selon la région	69
Tableau 40.	Raisons pour lesquelles la personne ne souhaite pas de gonadectomie	70
Tableau 41.	Expériences négatives à l'école en lien avec l'identité de genre (en pourcents)	73
Tableau 42.	Expériences négatives sur le lieu de travail en lien avec l'identité de genre (en pourcents)	75
Tableau 43.	Expériences négatives sur le plan des soins de santé, en lien avec l'identité de genre (en pourcents)	78
Tableau 44.	Problèmes avec les assurances pour les personnes ayant cherché une aide médicale	80
Tableau 45.	Discrimination dans d'autres domaines de la vie ou auprès de certaines instances (en pourcents)	83
Tableau 46.	Plaintes selon le domaine	85
Tableau 47.	Plaintes selon l'instance contactée	86
Tableau 48.	Suite donnée à la plainte	86
Tableau 49.	Facteurs qui contribuent au bien-être	88
Tableau 50.	Aperçu du taux de réponse, comparaison entre 2007 et 2017	90
Tableau 51.	Raisons invoquées pour ne pas chercher de l'aide, comparaison entre 2007 et 2017 (en pourcents)	93
Tableau 52.	Expériences avec les médecins de famille, comparaison entre 2007 et 2017 (en pourcents)	93





Récapitulatif des graphiques

Graphique 1.	Dénomination de genre choisie après réencodage (catégorie d'identité)	24
Graphique 2.	Répartition régionale	27
Graphique 3.	Formation selon la catégorie d'âge	28
Graphique 4.	Ont déjà exercé comme travailleur-euse-s du sexe selon la catégorie d'identité	31
Graphique 5.	Répondant-e-s confronté-e-s au stress économique par région	33
Graphique 6.	Personnes isolées selon la catégorie d'identité	35
Graphique 7.	Au moins une personne informée selon la catégorie d'identité	39
Graphique 8.	Vie en accord avec l'identité de genre	40
Graphique 9.	Vivre selon l'identité de genre suivant la catégorie d'identité (toujours ou presque toujours)	41
Graphique 10.	Modifications de l'enregistrement du prénom et du sexe (1985-2017)	45
Graphique 11.	Modifications du prénom et du sexe selon la catégorie d'identité	46
Graphique 12.	Santé subjective	49
Graphique 13.	Bon état de santé subjectif en fonction de la catégorie d'identité	50
Graphique 14.	Recherche d'aide en fonction de la catégorie d'identité	56
Graphique 15.	Recherche d'aide en fonction de la région	57
Graphique 16.	Souhait de modifier le corps	60
Graphique 17.	Souhait de changer de corps en fonction de la catégorie d'identité	61
Graphique 18.	A recherché les soins souhaités à l'étranger par région	64
Graphique 19.	Délais d'attente problématiques selon la région	65
Graphique 20.	A reçu des informations sur les options de reproduction en fonction de la catégorie d'identité	67
Graphique 21.	Obstacles ayant empêché la concrétisation du désir d'enfant	68
Graphique 22.	Comportement d'évitement de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e, selon la catégorie d'identité	72
Graphique 23.	Remboursement par l'assurance hospitalisation	82
Graphique 24.	Contribution personnelle aux frais médicaux	82

Préface

10 ans de politique transgenre à l'Institut

Ce rapport est le résultat de la deuxième grande étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes sur les expériences des personnes transgenres, les situations concrètes dans lesquelles elles se trouvent et les discriminations auxquelles elles sont confrontées. La publication des résultats de cette étude constitue une bonne occasion de s'arrêter sur les réalisations de la dernière décennie. Après tout, peu de domaines politiques ont connu une évolution aussi forte que la politique transgenre. Ces évolutions ne sont bien entendu pas toutes et exclusivement dues à l'Institut, mais il était néanmoins important d'y prendre part. De même, il est difficile d'ignorer le nombre sans cesse croissant de signalements pour discriminations introduits par les personnes transgenres. Cette augmentation indique que le groupe cible est de plus en plus au courant de l'existence de l'Institut, mais aussi que le combat est loin d'être gagné. L'égalité théorique des droits constitue une première étape, mais elle ne garantit pas une société libre de toute discrimination. Cette constatation est également à la base de cette deuxième étude qui, tout en étant une étude de suivi de la première, élargit aussi le thème et approfondit un certain nombre de questions.

Les personnes transgenres sous l'aile de l'Institut

C'est en 2004 que l'Institut a reçu la toute première plainte émanant d'une personne transgenre. À cette époque, seule la loi fondatrice du 16 décembre 2002 existait. La mission de l'Institut y est décrite comme suit : « *L'Institut a pour objet de veiller au respect de l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe et d'élaborer des instruments et stratégies fondés sur une approche intégrée de la dimension du genre* ». Rien ne semblait indiquer que la protection des droits des personnes transgenres deviendrait un volet évident des activités de l'Institut. Par contre, la jurisprudence européenne interprétait déjà la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe dans un sens plus large. Une personne transsexuelle – le terme était alors moins contesté qu'aujourd'hui – ne pouvait pas être considérée comme un travailleur moins compétent après sa transition. Le raisonnement était le suivant : il s'agit de la même personne, seul son sexe a changé, et ce critère ne peut jouer aucun rôle dans le contexte professionnel.

La loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes (Loi-Genre) a ancré plus clairement cette compétence. L'article 4, paragraphe 2, de la loi stipule que « ... une distinction

directe fondée sur le changement de sexe est assimilée à une distinction directe fondée sur le sexe. » Grâce à cette formulation, les personnes transgenres qui suivaient, avaient suivi, ou prévoyaient de suivre dans le futur, un traitement de « changement de sexe » étaient légalement protégées contre la discrimination en lien avec ce traitement. Dans la pratique, cette base légale s'est toutefois révélée incomplète car de très nombreuses personnes transgenres ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas suivre ce traitement et pourtant, couraient au moins autant de risques de subir différentes formes de discrimination. Ces personnes n'ont été protégées explicitement que par l'ajout d'un troisième paragraphe à l'article 4 de la loi, spécifiant qu' « *une distinction directe fondée sur l'identité de genre ou l'expression de genre est assimilée à une distinction directe fondée sur le sexe* ». Cet ajout a eu lieu en 2014, en concertation avec les gouvernements des entités fédérées, ce qui a permis d'étendre parallèlement la protection apportée par la législation aux différents niveaux politiques. L'Institut avait instamment réclamé cette extension de la Loi-Genre et a participé de façon intensive aux travaux préparatoires.

Le droit à la reconnaissance de l'identité de genre

L'une des principales constatations issues de la première étude *Être transgenre en Belgique. Un aperçu de la situation sociale et juridique des personnes transgenres* (2009) concernait la position juridique incertaine de très nombreuses personnes transgenres. Outre le risque de discrimination dans la vie quotidienne, et la protection contre la discrimination encore en partie implicite à l'époque, un certain nombre de dispositions légales ont soulevé de nombreux problèmes. La loi relative à la transsexualité a été votée le même jour que la Loi-Genre, le 10 mai 2007. Cette première loi a modifié l'enregistrement officiel du sexe et du prénom. Elle a été une bonne nouvelle pour un groupe restreint de personnes transgenres : en effet, pour les personnes qui répondaient aux conditions, le « changement de sexe » – comme on l'appelait encore à l'époque – devenait une simple procédure administrative. Les conditions en question étaient toutefois très strictes. Au moyen de deux certificats établis respectivement par un psychiatre et un chirurgien, la personne devait démontrer qu'elle avait subi une stérilisation irréversible, qu'elle s'était autant que possible adaptée à son nouveau sexe sur le plan médical et qu'elle était irréversiblement et intimement convaincue d'appartenir au sexe opposé à celui mentionné sur son acte de naissance. Pour changer de prénom, il fallait fournir, en plus d'un certificat du psychiatre, un certificat rédigé par un endocrinologue, indiquant qu'un traitement hormonal avait été suivi. Le nouveau prénom devait en outre correspondre au « changement de rôle ». En raison de ces exigences strictes, le sexe officiel de très nombreuses personnes transgenres ne correspondait pas à leurs identité et expression de genre. Le prénom pouvait en principe également être adapté en suivant la procédure normale, mais à un coût dix fois plus élevé.

En 2013, l'Institut a publié un texte de vision, intitulé *Éliminer les discriminations structurelles des personnes transgenres en Belgique*, qui fournit des arguments en faveur de la révision des critères pour le changement de sexe et de prénom dans la loi relative à la transsexualité du 10 mai 2007, sur base de la reconnaissance de droits humains élémentaires. Cette modification législative s'est concrétisée le 25 juin 2017, après avoir fait l'objet de discussions approfondies au sein de la Commission Justice de la Chambre, en présence de représentants du mouvement transgenre belge, du monde académique et de l'Institut. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, donc après la période de collecte des données de la présente étude.

L'un des éléments essentiels de la nouvelle loi est qu'elle a pour point de départ la reconnaissance du droit à sa propre identité de genre. Pas la situation de fait qui devait être constatée sur base de certificats médicaux ou, avant 2007, par un juge, mais le droit de la personne à l'auto-détermination. Le futur doit montrer les conséquences que cela aura sur la vie quotidienne, mais il s'agit en réalité d'une révolution copernicienne.

Vers une approche intégrée de la discrimination et de la violence

En mai 2012, le meurtre brutal d'Ihsane Jarfi a bouleversé la Belgique. Le mobile des auteurs était clairement homophobe et le juge a reconnu cela comme circonstance aggravante. L'onde de choc engendrée par ce meurtre a débouché sur un vaste engagement politique visant à combattre en permanence la violence et la discrimination hétéro- et transphobes. En 2013, deux plans d'action interfédéraux ont été présentés. L'Institut a étroitement été impliqué dans la préparation, l'élaboration et l'évaluation de ces plans d'action. Les différents services publics ont été priés de s'engager concrètement dans la lutte contre la violence et la discrimination hétéro- et transphobes.

Parmi les importantes actions entreprises, citons l'intégration systématique d'une perspective hétérotrans dans les formations diversité des écoles de police, la sensibilisation dans l'enseignement, les campagnes à l'attention des victimes de violence et de discrimination, l'amélioration de l'enregistrement des délits liés à la haine, la présence des droits hétérotrans dans l'agenda des organisations internationales et la promotion de la situation dans les autres pays par le biais de la diplomatie, l'adoption d'une perspective transgenre dans la politique d'asile et l'accueil des réfugiés et la recherche scientifique sur les expériences en matière de discrimination et de violence et les opinions sociales.

L'Institut a lancé un appel à témoignages à l'attention des personnes transgenres ayant rencontré des difficultés avec les assurances, saisi le tribunal de plusieurs dossiers, publié un avis sur le remplacement des diplômes pour les personnes transgenres dans l'enseignement francophone et a collaboré à l'étude d'opinion « *Beyond the box* ». La collaboration avec la société civile a été renforcée. L'Institut a insisté auprès de l'INAMI afin d'améliorer le remboursement des frais médicaux et de le rendre plus transparent. Il y a également eu la campagne « *Et toi, t'es casé-e ?* » et le dépliant « *Vivre comme transgenre sans discrimination* ». En 2016, l'Institut a publié les brochures « *Guide d'accompagnement pour les personnes trans* au travail* » et « *Conclure une assurance hospitalisation - Conseils pour les personnes transgenres* ». Bref, le train est lancé et ne s'est plus arrêté depuis.

Mettre des mots sur le respect : un trajet d'apprentissage

L'intégration de la thématique transgenre a également été un voyage de découverte pour les collaborateurs de l'Institut, au fil des années. En 2012, l'Institut a reçu des représentant-e-s de Genres Pluriels dans le cadre d'un atelier où ils/elles ont expliqué comment s'adresser avec respect aux personnes transgenres. Le langage inclusif du point de vue du genre est depuis lors un point d'attention et un défi. Vu sa mission légale et son ancrage au niveau politique fédéral, l'Institut doit avoir un fonctionnement bilingue. Le français et le néerlandais ont toutefois des sensibilités linguistiques très différentes en matière de « genre ». En néerlandais, la forme masculine peut sans problème s'utiliser comme forme neutre. En français, c'est moins le cas. La traduction française du rapport de recherche contient donc des « ils/elles », alors qu'en néerlandais, c'est « zij » (au pluriel). L'usage évolue également au fil des années. Auparavant, le terme « transsexuel » était utilisé pour désigner une personne ayant subi des traitements médicaux afin de faire correspondre ses caractéristiques sexuelles physiques à son identité de genre. Cette distinction n'est plus faite aujourd'hui et l'on parle uniquement de « personnes transgenres ».

Une étude sur le bien-être des personnes transgenres

Cette deuxième grande étude se penche aussi sur le bien-être et le fonctionnement social des personnes transgenres. Après le travail législatif difficile mais nécessaire, le défi consiste en effet à transposer les textes juridiques pour en faire une réalité sociale. Pour ce faire, il est plus que nécessaire de sensibiliser le grand public et les groupes cibles spécifiques.

En ce sens, l'Institut plaide à nouveau pour la suppression des stéréotypes restrictifs par rapport aux femmes et aux hommes. L'intention n'est pas de faire des personnes transgenres une catégorie distincte, mais des personnes ayant le droit à leurs propres identité et expression de genre, comme tout le monde. Mettre fin aux stéréotypes et au sexisme qui en découle sera bénéfique pour la société dans son ensemble.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Michel Pasteel

Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Liesbet Stevens

Directrice adjointe

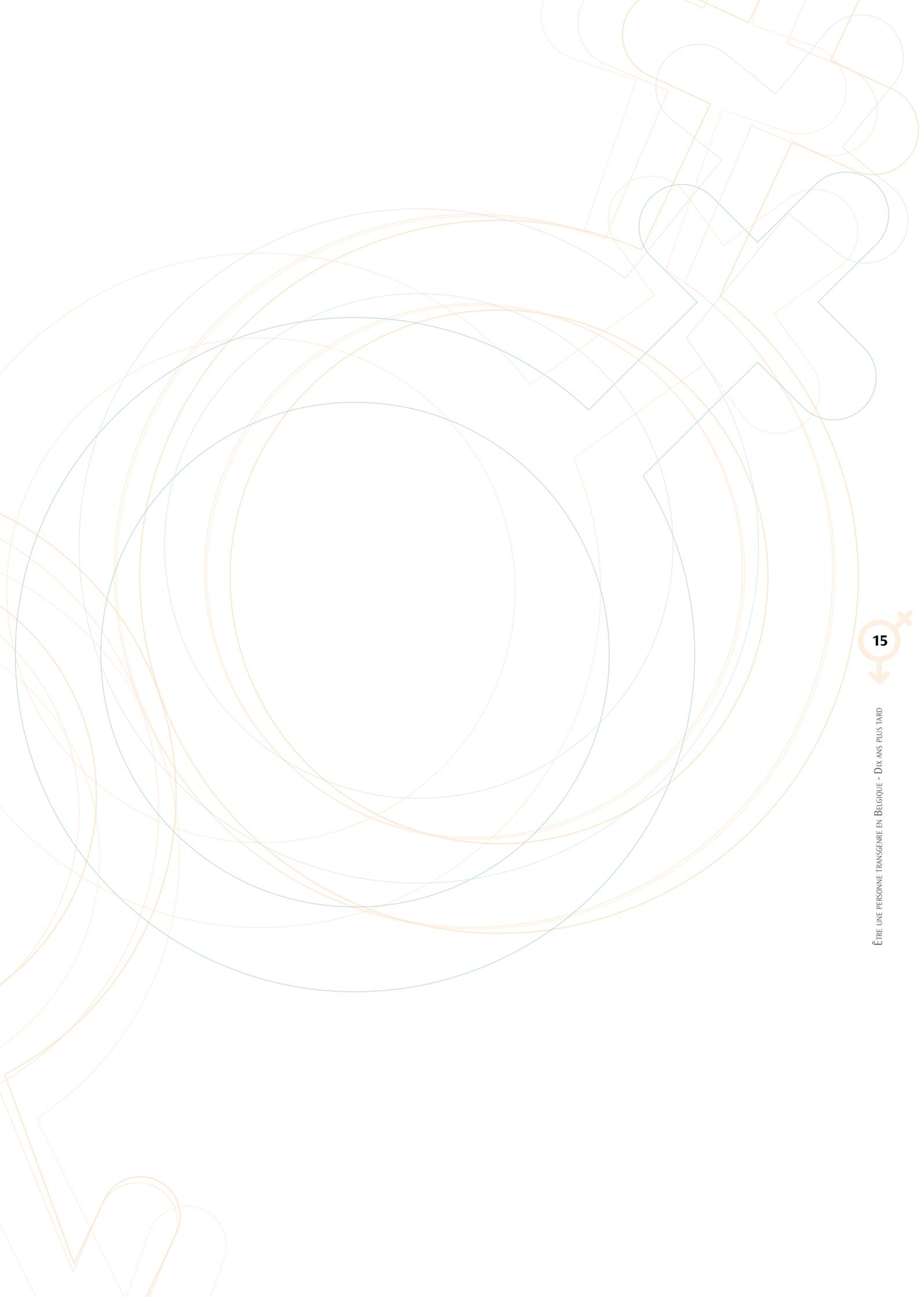
Mai 2018



Introduction

Il y a dix ans, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a organisé une enquête à grande échelle sur la discrimination et les inégalités auxquelles sont confrontées les personnes transgenres en Belgique, publiée sous le titre *Être transgenre en Belgique*. Cette étude pionnière a été le point de départ de nombreuses mesures, initiatives et recommandations par rapport à la situation juridique des personnes transgenres. En dix ans, de nombreuses choses ont changé, mais la question reste la suivante : comment les personnes transgenres vivent-elles la situation sociale et juridique actuelle en Belgique ? Telle est donc la question centrale de l'enquête *Être une personne transgenre en Belgique - 10 ans plus tard*.

Miche Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes : « *Les personnes transgenres sont beaucoup plus visibles qu'il y a dix ans. Il s'agit sans aucun doute d'une évolution positive, mais au niveau individuel, cela peut aussi représenter une plus grande vulnérabilité pour les personnes transgenres. Il subsiste aussi certains problèmes, notamment en ce qui concerne les soins de santé et les assurances.* »





Objectifs et méthodologie

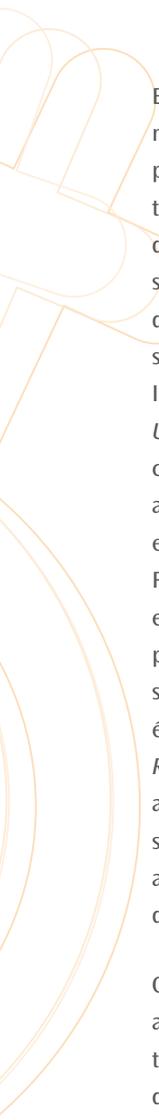
1.1 Cadre social et politique

Depuis la collecte de données précédente organisée en 2007 pour l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (Motmans, 2009), les enquêtes socio-scientifiques à propos de cette thématique se sont fortement étendues en Belgique, surtout du côté flamand. Tant des enquêtes scientifiques fondamentales que des enquêtes de préparation des politiques consacrées notamment à la violence, à la qualité de vie, aux familles transgenres, ou encore à la santé sexuelle, ont vu le jour. Des initiatives ont aussi été mises en œuvre, bien qu'à échelle limitée, pour répertorier les attitudes de la population par rapport aux personnes transgenres.

Dans les différentes régions, sous la forte impulsion du monde associatif transgenre, et suite à la politique d'égalité des chances, quelques initiatives visant à renforcer l'émancipation des personnes transgenres ont été développées. Bien que la visibilité ait considérablement augmenté ces dix dernières années dans de nombreuses sociétés industrialisées occidentales, la stigmatisation des personnes transgenres reste importante (Motmans, 2017). Les personnes transgenres sont toujours considérées comme déviantes ou différentes et de nombreuses personnes transgenres sont discriminées sur la base de leur identité ou expression de genre (European Union Agency for Fundamental Rights, 2014).

Sur le plan législatif aussi, la Belgique a connu une grande révolution ces dix dernières années. En 2014, les notions « expression de genre » et « identité de genre » ont été ajoutées aux différentes législations antidiscrimination, tant au niveau fédéral qu'au niveau des Communautés flamande et française ou encore de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce n'est pas encore le cas pour la Commission communautaire française, la Région wallonne et la Communauté germanophone¹. En outre, depuis l'adoption de la loi visant à augmenter la circonstance aggravante prévue à l'art. 405quater du Code pénal, le juge peut infliger un allourdissement de peine pour le critère de discrimination « changement de sexe » pour les crimes « homicide » et « coups et blessures » (Motmans, T'Sjoen, & Meier, 2015). Les critères « expression de genre » et « identité de genre » n'y sont pas encore repris et l'allourdissement de peine n'est pas étendu aux autres crimes².

Les critères « identité de genre » et « expression de genre » ont aussi été ajoutés à la Loi Bien-être³ en 2014. Enfin, la loi relative à la transsexualité (2007) est elle aussi à un tournant : le 10 juillet 2017, la « Loi du 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets » est parue au Moniteur belge. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 avec un arrêté d'exécution nécessaire et accompagnée d'une circulaire ministérielle. Cette nouvelle réglementation implique qu'une modification officielle de l'enregistrement du prénom et/ou du sexe dans l'acte de naissance n'est plus liée à des conditions médicales pour les personnes de plus de 18 ans. Pour les mineurs, d'autres règles plus strictes sont d'application⁴.



Entre-temps, les personnes transgenres sont dans de nombreux pays devenues légalement en mesure de modifier l'enregistrement officiel de leur sexe et elles bénéficient dans bon nombre de pays européens d'une protection légale contre la discrimination. Cette égalité formelle (pour autant qu'elle soit appliquée) ne se traduit toutefois pas toujours par une égalité informelle dans la vie quotidienne. Dans la pratique, l'application de la non-discrimination par rapport aux critères « identité de genre » et « expression de genre » s'avère souvent subordonnée à l'enregistrement officiel du sexe. Les personnes transgenres font souvent état d'expériences de discrimination et de transphobie. Ces faits influent fortement sur la vie des personnes transgenres et sur leur santé mentale : dépression, pensées suicidaires, faible confiance en soi et attitude fataliste reviennent souvent. Il ressort d'une récente étude comparative internationale menée au sein de l'Union européenne (*European Union Agency for Fundamental Rights*, 2014) que les expériences des personnes transgenres en Belgique en comparaison avec les autres pays européens étaient meilleures pour certains thèmes (par exemple : l'accès aux soins), mais moins bonnes dans d'autres domaines (par exemple : la discrimination dans la recherche d'un emploi). De récents chiffres concernant les pensées suicidaires et les tentatives de suicide (Seynaeve, Missiaen, Portzky, Dumon, & Motmans, 2016) ainsi que les expériences violentes (Motmans et al., 2015) démontrent qu'il existe toujours de nombreux points difficiles dans la vie des personnes transgenres en 2017. Les études menées par rapport aux attitudes démontrent aussi qu'il reste un long chemin à parcourir concernant l'acceptation sociale et le respect vis-à-vis des personnes transgenres (Dierckx, Meier, & Motmans, 2017). Les récents chiffres élevés, tirés des études menées sur la discrimination et la violence (*European Union Agency for Fundamental Rights*, 2014 ; Motmans et al., 2015), ne se traduisent toutefois pas par l'enregistrement de chiffres aussi élevés auprès de la police ou des points d'appui flamands. Bien que le nombre de déclarations et de plaintes basées sur un changement de sexe, l'identité de genre et l'expression de genre qu'enregistre l'Institut ait constamment augmenté ces dernières années, elles ne reflètent qu'une fraction des problèmes, de la discrimination, voire des épisodes violents que rencontrent les personnes transgenres en Belgique.

On observe aussi toutefois de nombreuses évolutions positives. Il s'avère, par exemple, que les soins sont plus accessibles (vu l'important afflux observé) et qu'avec la nouvelle convention sur les soins pour les personnes transgenres, un centre agréé proposant gratuitement un soutien psychologique ainsi que des inhibiteurs de puberté, a été créé dans les deux parties du pays⁵. La vie associative florissante est aussi remarquable, surtout en région flamande, où plus de dix associations sont actives. Les organisations destinées aux personnes transgenres sont aujourd'hui plus fermement ancrées dans le domaine LGBTI plus large, même si le soutien financier reste parfois très précaire. Enfin, l'attention accrue accordée par l'opinion publique et dans les médias est elle aussi remarquable.

Le Point d'Information Transgenre a réalisé pour l'Institut une enquête renouvelée sur les expériences et les discriminations possibles auxquelles sont confrontées les personnes transgenres en Belgique en 2017. L'Institut a d'une part souhaité disposer de chiffres plus récents sur la situation des personnes transgenres en Belgique et sur leurs expériences par rapport à la discrimination afin d'optimiser le traitement des plaintes et le travail de préparation des politiques. D'autre part, le but était aussi de vérifier dans quelle mesure et dans quels domaines nous pouvions observer une évolution au cours de ces dix dernières années, pour enfin étudier l'impact des mesures adoptées dans le passé sur la vie, le bien-être, la perception et les expériences des personnes transgenres. L'étude de ces questions doit contribuer à dresser le bilan de la situation sociale des personnes de genre variant en Belgique en vue d'exécuter les missions légales (en particulier le traitement des plaintes ainsi que le développement et le soutien des politiques) de l'Institut et de concrétiser l'objectif d'égalité des genres.

1.2 Méthodologie

Cette enquête utilise une méthode d'étude quantitative et a été réalisée par une équipe interdisciplinaire composée d'Elia Wyverkens, Justine Defreyne, Joz Motmans et Guy T'Sjoen (Centrum voor Seksuologie en Gender, UZGent) en collaboration avec Chia Longman (Onderzoekscentrum voor Cultuur en Gender, UGent) et Petra Meier (Onderzoeksgroep Burgerschap, Gelijkheid en Diversiteit, UAntwerpen). L'équipe d'enquête interdisciplinaire a été assistée par un comité d'accompagnement, composé notamment de représentants du monde associatif transgenre et lesbigay. L'approbation éthique pour cette enquête a été demandée et obtenue auprès du Comité d'éthique de l'UZ Gent (EC 2017/0599).

1.2.1 Développement du questionnaire

Durant la première phase, le questionnaire de 2007 a été évalué avec le comité d'accompagnement. Après dix ans, la recherche sur les personnes transgenres en Belgique et dans nos pays voisins a en effet très fortement évolué, plus d'échelles de mesure validées sont utilisées dans les études consacrées aux personnes transgenres, tandis que de nouveaux thèmes et connaissances ont été développés. Afin que la comparabilité avec 2007 et la possibilité de situer les résultats de l'étude sur le plan international soient optimales, le questionnaire existant a dû être actualisé, tout en le conservant un maximum. Tout comme pour le questionnaire de 2007, l'approche utilisée est la plus large possible. Tout d'abord, le groupe cible a été défini de façon large, en ce sens que non seulement les personnes transgenres, mais aussi toute personne de genre variant, de genre non binaire, de genre fluide, transsexuelle ou travestie, pouvait participer à l'étude. Ensuite, nous avons sondé, dans le cadre de l'étude, non seulement la discrimination, mais aussi le contexte (par exemple : les expériences en matière de soins, d'assistance), et interrogé sur les éventuels facteurs protecteurs (par exemple : soutien social).

Nouveaux thèmes

Nous pouvons notamment citer parmi les nouveaux thèmes repris dans l'étude actuelle la fertilité, la santé sexuelle et la parentalité. Il y a dix ans, la fertilité et la parentalité étaient des sujets encore très tabous et les possibilités médicales n'étaient pas encore aussi avancées qu'aujourd'hui. La question des possibilités dans le domaine de la fertilité et de la future parentalité est de plus en plus abordée par les personnes transgenres à la recherche de soins. Dans le cadre de cette enquête, les expériences concernant la perte de fertilité, le besoin d'informations sur les traitements relatifs à la fertilité, les obstacles dans la concrétisation du désir d'enfant, etc. ont été abordés.

Le sous-groupe composé de personnes de genre non binaire a fortement augmenté cette dernière décennie, tandis que le thème des alternatives aux seules identifications binaires « homme » et « femme » est plus fréquemment abordé dans notre société. Il fallait étudier dans quelle mesure cette sous-population était confrontée à des problèmes spécifiques (par exemple : sur le plan administratif ou au niveau de l'acceptation sociale). Cela vaut aussi pour les sous-populations de réfugié-e-s transgenres et de travailleur-euse-s du sexe transgenres.

Instruments de mesure standardisés

Enfin, les instruments de mesure suivants ont été utilisés pour effectuer l'enquête :

- *La Multidimensional Scale of Perceived Social Support* (Zimet, Dahlem, Zimet, & Farley, 1988) est une échelle servant à mesurer l'appui social qui comprend douze *items* qui sont évalués sur une échelle de

Likert à sept points, allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » (cf. questionnaire q41). Par exemple : « Ma famille m'apporte l'aide et le support émotionnels dont j'ai besoin. » Outre un score d'échelle total, une distinction en trois sous-échelles est possible : la famille apporte du soutien, les amis apportent du soutien et d'autres personnes importantes apportent du soutien. Les scores moyens sont calculés par sous-échelle et pour l'échelle totale, où le score moyen allant de 1 à 2,9 indique peu de soutien ; un score allant de 3 à 5 indique un soutien moyen ; et un score allant de 5,1 à 7 indique un haut niveau de soutien.

- La *santé subjective* est basée sur une évaluation par l'individu de son propre état de santé sur une échelle à cinq points, allant de « très bon » à « très mauvais ». Il s'agit donc d'une approche tout à fait subjective, qui couvre probablement aussi bien la santé physique que la santé psychique et la santé sociale. L'aspect subjectif renvoie au fait qu'il s'agit plutôt d'une réaction émotionnelle que d'une analyse cognitive systématique (Tafforeau, 2014). Lors de l'évaluation, les réponses « très bien » et « bien » sont distinguées des réponses « raisonnable », « mauvais » et « très mauvais », comme le recommande l'Organisation mondiale de la Santé (de Bruin, Picavet, & Nossikov, 1996). L'indicateur de santé subjectif est aussi repris dans l'Enquête de Santé européenne (EHIS), la *Survey on Income and Living Conditions (SILC)* et l'Enquête de Santé belge, de sorte que des données normatives sont disponibles *in casu*.
- Les pensées suicidaires et tentatives de suicide : les questions concernant les pensées suicidaires et les tentatives de suicide (tout au long de la vie et au cours des douze derniers mois) ont été utilisées comme dans l'Enquête de Santé belge (items SL.02, SL.03, SL.04, et SL.05, cf. Gisle (2014)).
- *The Gender Minority Stress and Resilience Measure (GMSRM)* (Testa, Habarth, Peta, Balsam, & Bockting, 2015) : cette échelle est développée sur la base du concept de « stress de minorité » de Meyer (2003) et a été adaptée aux expériences des personnes transgenres et de genre non binaire. La GMSRM comporte neuf concepts : la discrimination liée au genre, le traitement négatif lié au genre, le fait d'être une victime en raison de son genre, la transphobie internalisée, les attentes négatives par rapport aux événements futurs, le non dévoilement, l'attachement à la communauté et la fierté (cf. questionnaire q59-q69).

Le questionnaire approuvé a été traduit en français et commenté par les partenaires francophones du comité d'accompagnement au niveau des sensibilités linguistiques liées au groupe cible. Il a également été décidé d'utiliser une version anglaise afin d'offrir aux habitants parlant une autre langue l'opportunité de participer à l'enquête.

1.2.2 Recueil et collecte des données

Pour la collecte de données, nous avons opté pour une méthode en ligne, tout comme en 2007, en raison de la non-visibilité du groupe cible de l'enquête. Dans ce cas, il est impossible d'atteindre la représentativité. Nous avons tenté d'aborder au mieux la diversité et la variété des communautés transgenres. Concrètement, l'enquête était ouverte à toute personne de genre variant, de genre non binaire, de genre fluide, transgenre ou transsexuelle, ou travestie. Au moyen d'un questionnaire long et d'un important nettoyage de données (*data-cleaning*), nous avons tenté d'éviter les biais excessifs.

L'enquête pouvait être complétée de manière totalement anonyme sur la plateforme SurveyMonkey, accessible via www.transgenderinbelgium.be, ou y être téléchargée au format pdf pour être complétée sur papier et renvoyée. Les différentes associations transgenres ont reçu suffisamment de versions papier de l'enquête (avec des enveloppes préadressées) qu'elles ont pu distribuer à leurs membres. Le site web était accessible pendant

deux mois (du 4 mai 2017 au 30 juin 2017). Le questionnaire était disponible en néerlandais, en français et en anglais.

La communication de l'enquête s'est déroulée en collaboration avec le donneur d'ordre, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, via différents canaux. En tout, 5.000 dépliants informatifs (en trois langues) et 150 affiches ont été distribués. Des *flyers* ont été distribués via les *Roze Huizen* (Maisons roses), dans les associations, les salles d'attente, etc. Des dépliants informatifs ont aussi été distribués lors d'événements comme la *Belgian Pride*.

L'appel à participer à l'enquête a également été largement diffusé par voies numérique et postale via les canaux suivants :

- les associations transgenres d'auto-support axées sur les personnes transgenres et leurs proches dans notre pays (n = 14, cf. <http://transgenderinfo.be//zorgaanbod/?counselorType=vereniging>) ;
- les médias sociaux et les sites Internet fréquentés par cette population ;
- le vaste réseau d'intervenants dont disposent les adjudicataires (n = 111, <http://transgenderinfo.be//zorgaanbod/>) ;
- les organes d'égalité des chances comme Unia, les associations féministes et LGBT, etc. ;
- une annonce dans le magazine LGBT ZiZo.

Par ailleurs, un communiqué de presse et des interviews ont aussi permis d'attirer l'attention sur le lancement de l'enquête, ce qui a entraîné un article dans le *Knack*, *De Standaard* et *Le Soir*. Enfin, une vaste campagne a également été menée via les réseaux sociaux avec des bannières et des messages promotionnels (sites Web, Facebook, Twitter, LinkedIn).

Entre-temps, les données recueillies ont été analysées afin de vérifier quels segments du groupe cible étaient sous-représentés (par exemple : les personnes plus âgées). L'équipe de recherche visait une répartition équilibrée entre les régions, en tenant compte des différences aux niveaux de la formation, de la situation familiale, de la situation professionnelle, de l'âge, de la nationalité et de l'origine. L'analyse à mi-parcours de la collecte de données a indiqué que la communauté francophone était sous-représentée dans l'ensemble de données. Des efforts supplémentaires ont été fournis afin de toucher la population francophone. Des organisations du monde associatif francophone ont donc à nouveau été contactées et une campagne Facebook ciblée a été développée pour les grandes villes wallonnes.

1.2.3 Réponse et analyse

Après la clôture de la collecte de données, les données des trois enquêtes ont été téléchargées et rassemblées, puis analysées à l'aide du programme statistique SPSS Version 24 (IBM Corp., 2016). Le niveau de pertinence pour l'ensemble des analyses a été fixé à $p < 0,05$. Des moyennes ont été calculées, de même que des écarts-types. Un écart-type est une mesure pour la diffusion des données : plus les informations relatives aux répondant-e-s sont éloignées, plus l'écart-type est élevé. Les chiffres sont arrondis à une décimale après la virgule.

Nettoyage des données

Au total, 754 participant-e-s ont commencé le questionnaire, desquels il restait 534 participant-e-s après le nettoyage des données. Pendant le nettoyage des données, les participant-e-s qui n'étaient pas d'accord avec le formulaire d'autorisation (ce qui était le cas pour une seule personne) ou dont l'âge était inférieur à seize ans, ont été éliminé-e-s. Les personnes ne répondant pas au groupe cible de l'enquête (personnes cisgenres ou qui n'ont pas résidé en Belgique durant les 24 derniers mois) ont aussi été retirées. Enfin, les participant-e-s dont la participation à l'enquête a duré moins de quinze minutes ont été rejeté-e-s pour l'analyse, car il était impossible de répondre correctement au questionnaire détaillé en si peu de temps. La durée de participation moyenne pour la moitié des participant-e-s était de 42 minutes ou moins, tandis que 75% y ont consacré 64 minutes ou moins.

Les analyses dans ce rapport reposent donc sur un total de 534 participant-e-s transgenres d'au moins seize ans, qui ont séjourné en Belgique au cours des 24 derniers mois. La grande majorité d'entre eux-elles était néerlandophone.

Tableau 1. Nombre de répondant-e-s

	Total ayant commencé l'enquête	Total après le nettoyage des données	
	Nombre	Nombre	Pourcentage
Néerlandophone	527	385	72,1
Francophone	205	135	25,2
Anglophone	22	14	2,6
Total	754	534	100,0

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Notes

- 1 La base de données législative de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes offre un accès à la législation liée à l'égalité des femmes et des hommes : <http://www.igvm-wetgeving.be/>.
- 2 Comme pour l'Art. 377bis (alourdissement de peine pour attentat à la pudeur, viol), l'Art. 422quater (alourdissement de peine pour abstentions coupables), l'Art. 438bis (alourdissement de peine pour séquestration), l'Art. 442ter (alourdissement de peine pour harcèlement), l'Art.453bis (alourdissement de peine pour profanation de sépulture), l'Art. 514bis (alourdissement de peine pour incendie criminel), les Art. 525bis, 532bis et 534quater (alourdissement de peine pour dégradation de biens (im)mobiliers, graffitis).
- 3 En entier : Projet de loi complétant la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail quant à la prévention des risques psychosociaux au travail dont, notamment, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail, cf. <http://www.ediv.be/site/fr/content/legislation-sur-le-bien-etre-au-travail-et-contre-le-harcèlement>
- 4 Pour des informations complètes, rendez-vous sur le site Web de l'Institut : (<http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/transgenre/legislation>)
- 5 Pour la Flandre, il s'agit de l'UZ Gent, et pour la Wallonie, le CHU de Liège.



Les caractéristiques des répondant-e-s

Pour bien cerner les participant-e-s, nous répertorions tout d'abord quelques données démographiques. Nous nous concentrons à ce niveau sur les différences significatives qui devront être reprises dans des analyses ultérieures comme co-variables ou comme variables de contrôle.

2.1 Identité de genre

Au total, 61,6% des personnes de l'échantillon s'étaient vues attribuer le sexe masculin à la naissance, tandis que le sexe féminin avait été attribué à 38,4%⁶. Sur la base du tableau suivant, nous pouvons déduire que la plupart des personnes dont le sexe attribué à la naissance était masculin s'identifient en tant que femme (47,7%) et/ou femme transgenre (56,2%). Les personnes à qui un sexe féminin a été attribué à la naissance indiquent généralement être un homme (36,6%) et/ou un homme transgenre (59%). Notons que les répondant-e-s pouvaient indiquer plusieurs possibilités de réponse.

Tableau 2. Identité de genre en fonction du sexe attribué à la naissance

Identité de genre	Sexe attribué à la naissance					
	Nombre			% du sexe de naissance		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Homme	15	75	90	4,6	36,6	16,9
Femme	157	5	162	47,7	2,4	30,3
Homme avec un passé transgenre	0	29	29	0,0	14,1	5,4
Femme avec un passé transgenre	47	0	47	14,3	0,0	8,8
Homme qui se travestit	27	1	28	8,2	0,5	5,2
Femme qui se travestit	1	1	2	0,3	0,5	0,4
Homme transgenre : une personne née de sexe féminin, mais avec une identité de genre masculine	0	121	121	0,0	59,0	22,7
Femme transgenre : une personne née de sexe masculin, mais avec une identité de genre féminine	185	0	185	56,2	0,0	34,6
<i>Genderqueer</i>	23	33	56	7,0	16,1	10,5
Genre non binaire	39	63	102	11,9	30,7	19,1

Identité de genre	Sexe attribué à la naissance					
	Nombre			% du sexe de naissance		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Polygenre	11	2	13	3,3	1,0	2,4
De genre fluide	32	31	63	9,7	15,1	11,8
Autre	25	16	41	7,6	7,8	7,7
Total	329	205	534	100,0	100,0	100,0

Question : Q9 : Sous quel sexe avez-vous été enregistré à votre naissance ? (sexe tel que renseigné sur l'acte de naissance) et Q7 : Comment décririez-vous votre identité de genre ? Dans vos sentiments et pensées, vous êtes... (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

La description « genderqueer », « non binaire », « polygenre » et « de genre fluide » a été indiquée relativement souvent, à savoir 234 fois (25% des réponses). La réponse « Homme/Femme qui se travestit » n'a été indiquée que trente fois (3,2%).

Soulignons que de manière assez remarquable, un petit groupe de répondant-e-s (quinze) au sexe masculin assigné à la naissance a indiqué également se qualifier « d'homme ». Cela vaut aussi pour les répondant-e-s de sexe féminin assigné à la naissance, mais dans une moindre mesure puisque cinq d'entre elles/eux ont indiqué également se sentir « femme ». Il s'avère pour la plupart de ces répondant-e-s qu'il s'agit d'une partie de leur identité de genre, outre d'autres options de réponses, comme *genderqueer*, non binaire, genre fluide, polygenre, etc. Il est évident que pratiquement tou-te-s les répondant-e-s se retrouvent dans plusieurs dénominations d'identité.

« Je pourrais indiquer « homme transgenre », mais « une personne au sexe de naissance féminin, MAIS avec une identité de genre masculine » ne reflète pas ce que je conçois - ce serait plutôt « une personne au sexe de naissance féminin ET avec une identité de genre masculine »... Et ce n'est pas encore si pertinent... Je ne pense pas spontanément à mon identité par rapport à mon sexe. À vrai dire, je pense peu à mon sexe (mes organes sexuels) ; en ce qui me concerne, ils n'influencent pas sur ma vie, sauf pour des raisons pratiques ou médicales ; ils ne jouent pas un rôle déterminant dans la personne que je suis, et ils ne devraient certainement pas avoir d'influence sur ma vie dans la société (malheureusement, ce n'est pas le cas dans le cadre de la loi actuelle). »

La seconde manière de poser la question, où le/la répondant-e doit se classer dans l'une des catégories proposées, fournit la répartition telle que présentée dans le tableau suivant, avec une prédominance de femmes transgenres et d'hommes transgenres (72,9 % ensemble).

Tableau 3. Dénomination de genre choisie et réencodage (catégorie d'identité)

	Dénomination de genre choisie		Réencodage	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Homme (transgenre)	141	26,4	141	26,4
Femme (transgenre)	249	46,6	256	47,9
Personne travestie	20	3,7	20	3,7
Genderqueer / genre non binaire / de genre fluide / polygenre / agenre	109	20,4	117	21,9
Je ne sais pas, je n'ai pas de préférence	15	2,8	-	-
Total	534	100	534	100,0

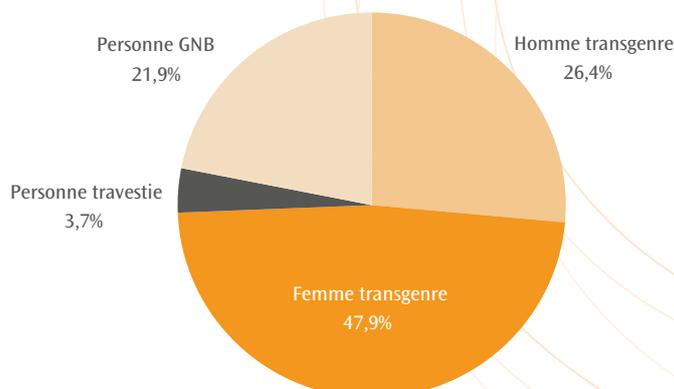
Question : Q8 : Seul un nombre limité des catégories susmentionnées pourra être utilisé afin de pouvoir analyser les données de cette enquête. Dès lors, nous vous invitons à préciser le groupe qui vous correspond le plus actuellement. Cochez la réponse qui vous correspond actuellement le mieux. Je préfère être classé-e dans le groupe de...

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Quinze personnes n'avaient pas de préférence ou ne savaient pas à quelle catégorie elles appartenaient. Afin de ne pas perdre ces répondant-e-s pour la suite de l'analyse des données, on a vérifié leurs réponses à la question précédente sur la description de leur identité de genre. Sur la base de ces réponses, ils/elles ont été réencodé-e-s dans l'une des quatre dénominations de genre choisies (sept répondant-e-s ont été réencodé-e-s en « femme transgenre » et huit en « personne de genre non binaire »). L'annexe 1 présente ce réencodage en détail. Au total, nous arrivons à 141 hommes transgenres, 256 femmes transgenres, 20 personnes travesties et 117 personnes de genre non binaire. Ces catégories seront utilisées dans le cadre de l'analyse. Le groupe des personnes de genre non binaire est abrégé comme suit dans les tableaux et les graphiques : « personne GNB ».

Graphique 1. Dénomination de genre choisie après réencodage (catégorie d'identité)



Question : Variable calculée sur la base de la Q8 : Seul un nombre limité des catégories susmentionnées pourra être utilisé afin de pouvoir analyser les données de cette enquête. Dès lors, nous vous invitons à préciser le groupe qui vous correspond le plus actuellement. Cochez la réponse qui vous correspond actuellement le mieux. Je préfère être classé-e dans le groupe de...

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

2.2 Âge

L'âge moyen dans l'échantillon est de 35,9 ans, avec un écart-type de 14,3 ans. L'âge minimum pour participer était de seize ans, tandis que le/la participant-e le/la plus âgé-e avait 75 ans. L'âge est sensiblement différent pour les catégories d'identité, les hommes transgenres pouvant être décrits comme étant le groupe le plus jeune, et les personnes travesties comme étant le groupe le plus vieux ($p < 0,001$).

On peut retrouver cette différence lorsque nous analysons l'âge selon le sexe attribué à la naissance, les répondant-e-s avec un sexe masculin attribué à la naissance étant sensiblement plus âgé-e-s (*Moyenne* = 41,7 ; *Écart-type* = 13,6), que ceux/celles au sexe de naissance féminin (*Moyenne* = 26,4, *Écart-type* = 9,4) ($p < 0,001$). L'âge n'est pas sensiblement différent en fonction des régions.

Tableau 4. Âge moyen en fonction de la catégorie d'identité

Catégorie d'identité choisie	Moyenne	Écart-type
Homme transgenre	25,9	9,6
Femme transgenre	40,3	13,6
Personne travestie	50,0	10,0
Personne GNB	35,8	14,3
Total	35,9	14,3

Question : Variable calculée sur la base de la Q2 : En quelle année êtes-vous né-e (indiquez l'année) ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les catégories d'identité sont réparties différemment dans l'échantillon par génération ($p < 0,001$). Dans les générations les plus âgées, il n'y a pratiquement pas d'hommes transgenres, tandis que dans les générations les plus jeunes, il n'y a pas de personnes travesties. Nous ne pouvons pas en conclure si c'est le hasard ou si c'est un signe que les dénominations utilisées dans les générations changent ; il est par exemple frappant d'observer que la part de personnes optant pour la dénomination « genre non binaire » représente plus de la moitié du groupe dans la génération la plus jeune (50,4%) (cf. tableau ci-dessous). Les connaissances sur les options d'identification possibles, et l'acceptation sociale croissante ne sont que deux des nombreux facteurs possibles pouvant expliquer l'utilisation accrue des dénominations non binaires par la plus jeune génération. Une autre explication réside dans le fait que les dénominations et l'expérience d'identité changeraient à mesure que l'on vieillit, s'écartant de la catégorie « genre non binaire ». Ces hypothèses doivent être clarifiées avec une prochaine enquête.

Tableau 5. Catégorie d'identité selon la génération

	Nombre					Pourcentage				
	Génération protestation	Génération X	Génération pragmatique	Génération Y	Total	Génération protestation	Génération X	Génération pragmatique	Génération Y	Total
	(°1941-1955)*	(°1956-1970)	(°1971-1985)	(°1986-2000)		(°1941-1955)*	(°1956-1970)	(°1971-1985)	(°1986-2000)	
Homme transgenre	1	6	23	111	141	0,7	4,3	16,3	78,7	100,0
Femme transgenre	12	84	75	85	256	4,7	32,8	29,3	33,2	100,0
Personne travestie	3	10	7	0	20	15,0	50,0	35,0	0,0	100,0
Personne GNB	8	22	28	59	117	6,8	18,8	23,9	50,4	100,0
Total	24	122	133	255	534	4,5	22,8	24,9	47,8	100,0

Question : Variable calculée sur la base de la Q2 : En quelle année êtes-vous né-e (indiquez l'année) et de la Q8 : Seul un nombre limité des catégories susmentionnées pourra être utilisé afin de pouvoir analyser les données de cette enquête. Dès lors, nous vous invitons à préciser le groupe qui vous correspond le plus actuellement. Cochez la réponse qui vous correspond actuellement le mieux. Je préfère être classé-e dans le groupe de...

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

*Note: * Moins de 30 réponses.*

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

2.3 Nationalité et origine

Nous considérons tout d'abord la nationalité des participant-e-s et celle de leurs parents⁷. Les données indiquent un échantillon majoritairement belge, de personnes nées belges et de parents belges.

Tableau 6. Nationalité des répondant-e-s

	Nombre	Pourcentage
Belge	398	92,3
Double nationalité	15	3,5
Autre	18	4,2
Total	431	100,0

Question : Q98 : Quelle est votre nationalité ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 431).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les 18 répondant-e-s d'une autre nationalité sont hollandais-es (n = 4), allemand-es (n = 2), anglais-es (n = 1), français-es (n = 1), canadien-ne-s (n = 1), autrichien-ne-s (n = 1), italien-ne-s (n = 2), et trois personnes ont indiqué être des réfugié-e-s, dont une a indiqué être de nationalité congolaise.

Tableau 7. Nationalité des parents

	Nombre	Pourcentage
Belges tous les deux	365	84,7
Un de mes parents est belge, l'autre pas	40	9,3
Autre	26	6,0
Total	431	100,0

Question : Q99 : Quelle était la nationalité de vos parents à leur naissance ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 431).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

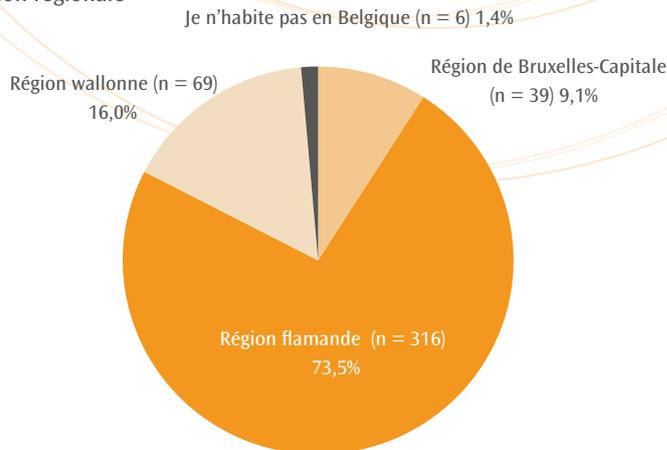
Pour trois répondant-e-s du groupe complet, une procédure de demande d'asile était en cours. Ils/elles ont affirmé avoir des problèmes dans leur pays d'origine en raison de leur expression ou identité de genre.

2.4 Domicile et langue

Environ trois quarts de l'ensemble des répondant-e-s réside en Région flamande (n = 316). Près d'un-e sur dix vit dans la Région de Bruxelles-Capitale (n = 39) et 16% vivent en Région wallonne (n = 69). Les six répondant-e-s qui ne vivent actuellement pas en Belgique ont vécu en Belgique au cours des 24 derniers mois. Il n'existe pas de différence significative entre les catégories d'identité ou le niveau de formation en fonction des régions.

En moyenne, la moitié (50,3%) des répondant-e-s vit dans un centre-ville, sans différence entre les régions. Il n'y a pas de différence significative non plus entre les catégories d'identité en ce qui concerne le fait de vivre dans un centre-ville ou non. Il n'y a pas de différence non plus quant au niveau de formation entre ceux/celles qui vivent dans un centre-ville ou non. Il existe par contre une différence significative en ce qui concerne l'âge, ceux/celles qui vivent dans un centre-ville étant beaucoup plus jeunes que ceux/celles qui ne vivent pas dans un centre-ville ($p = 0,038$).

Graphique 2. Répartition régionale



Question : Q103 : Dans quelle région de la Belgique habitez-vous actuellement ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 430).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

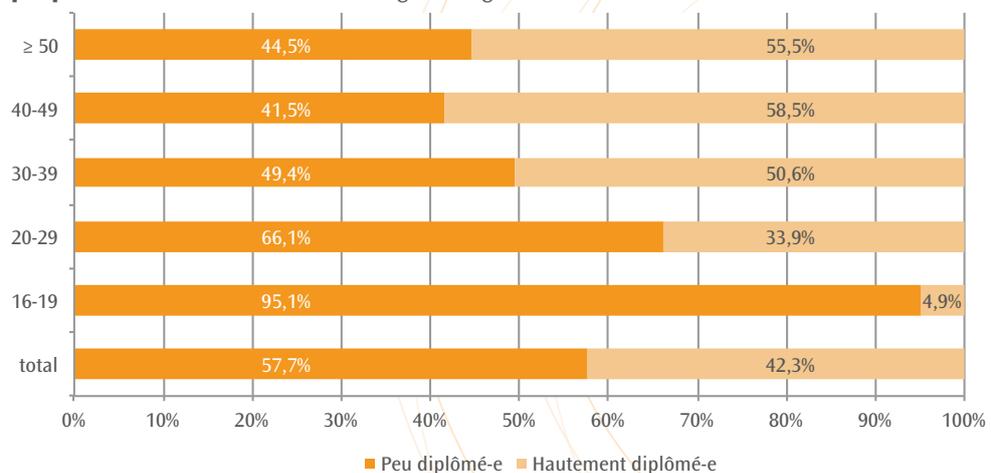
Le néerlandais est la langue maternelle pour 73,3% des répondant-e-s, tandis que le français est la langue maternelle de 23,3%. Le français est la langue maternelle de la plupart des répondant-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale (74,4%), tandis que le néerlandais est la langue maternelle de 20,5%. 5,1% ont une autre langue maternelle. Parmi les répondant-e-s de Flandre, la langue maternelle est principalement le néerlandais (95,2%), tandis que c'est le français pour 2,5% et une autre langue pour 2,2%. En Wallonie, la langue maternelle est le français pour 88,4%, le néerlandais pour 7,2% et une autre langue pour 4,3%.

Cette différence au niveau de la participation par région et par langue s'explique en partie par la différence dans le nombre d'associations transgenres et LGBT, proportionnellement plus nombreuses en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. Cela a sans doute conduit à une moins grande promotion de l'enquête en Belgique francophone. La promotion a surtout eu lieu pendant le mois de la *Pride* (mai 2017), qui a de façon générale pu compter sur une importante attention médiatique.

2.5 Formation

En ce qui concerne la formation, on observe une répartition assez uniforme entre les personnes peu et hautement diplômées dans l'échantillon : 57,7% des sondé-e-s sont peu diplômé-e-s (n = 308) et 42,3% sont hautement diplômé-e-s (c'est-à-dire qu'ils/elles disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire, universitaire ou post-universitaire) (n = 226). Étant donné l'âge, il y a dans le groupe d'âge le plus jeune une prédominance logique de personnes peu diplômées, parce qu'elles n'ont pas encore terminé leur formation.

Graphique 3. Formation selon la catégorie d'âge



Question : Q3 : Quel est votre plus haut niveau de formation (ou équivalent) ? Et Q2 : En quelle année êtes-vous né-e (indiquez l'année) ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Le niveau de formation diffère sensiblement pour les catégories d'identité ($p = 0,017$) : 31,9% des hommes transgenres, 44,9% des femmes transgenres, 46,2% des personnes de genre non binaire et 60% des personnes travesties sont hautement diplômées. Cela s'explique toutefois par les différences de catégories d'identité parmi les groupes d'âge (cf. Tableau 4). Lorsqu'une comparaison est faite avec le groupe d'âge 24-55 ans et que le groupe d'âge le plus jeune n'est pas pris en considération, il n'y a pas de différence dans le niveau de formation pour les différentes catégories d'identité. Il n'y a pas de différence non plus dans le niveau de formation entre les régions lorsque l'on effectue le contrôle pour l'âge.

2.6 Situation professionnelle

Les répondant-e-s ont été questionné-e-s par rapport à leur situation professionnelle au cours des 24 derniers mois ; plusieurs réponses étaient possibles s'ils/elles avaient été confronté-e-s à différentes situations au cours de ces deux années. Au cours des deux années ayant précédé l'enquête, la plupart des participant-e-s étaient étudiant-e-s (33,9%) et/ou travailleur-euse-s (48,1%). Il s'est avéré qu'un groupe non négligeable était sans emploi (21,7%). Les participant-e-s ayant un emploi avaient généralement un contrat à durée indéterminée (73,2%), tandis que 16,3% avaient un contrat à durée déterminée. 79,4% travaillaient à temps plein et 20,6% à temps partiel.

Tableau 8. Situations professionnelles au cours des 24 derniers mois (d'application au moins durant une courte période)

	Nombre	Pourcentage des réponses	Pourcentage de répondant-e-s ⁸
Je suis/J'étais étudiant-e ou apprenti-e	181	25,9	33,9
Je suis/J'étais indépendant-e ou conjoint-e-aidant-e	44	6,3	8,2
Je suis/J'étais travailleur-euse ou fonctionnaire	257	36,7	48,1
Je suis/J'étais sans emploi	116	16,6	21,7
Je suis/J'étais (pré)pensionné-e	18	2,6	3,4
Je suis/J'étais en incapacité de travail	78	11,1	14,6
Je reste à mon domicile pour des motifs familiaux (ex. personne au foyer, congé palliatif, crédit-temps)	6	0,9	1,1
Total	700	100,0	131,1

Question : Q4 : Quelle a été votre situation professionnelle au cours des 24 derniers mois ? Précisez clairement quelle est/était votre situation (par exemple : étudiant-e + travailleur-euse).

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Il ressort des analyses plus approfondies que trois quarts des répondant-e-s (77%) se trouvaient uniquement dans l'une de ces situations au cours des 24 derniers mois. Si nous n'analysons que le groupe qui n'a eu qu'un seul et même statut au cours des 24 derniers mois, il s'avère que le plus grand groupe est celui des travailleur-euse-s ou fonctionnaires (43,6%) ou des étudiant-e-s (27%). Au cours des 24 derniers mois, plus d'une personne sur dix était sans emploi et 8,8% étaient en incapacité de travail.

Tableau 9. Situation professionnelle au cours des 24 derniers mois (d'application de façon ininterrompue)

	Nombre	Pourcentage des répondant-e-s
Étudiant-e	111	27,0
Indépendant-e	22	5,4
Travailleur-euse	179	43,6
Sans emploi	46	11,2
Pensionné-e	15	3,6
En incapacité de travail	36	8,8
À domicile pour motifs familiaux (congé palliatif, etc.)	2	0,5
Total	411	100,0

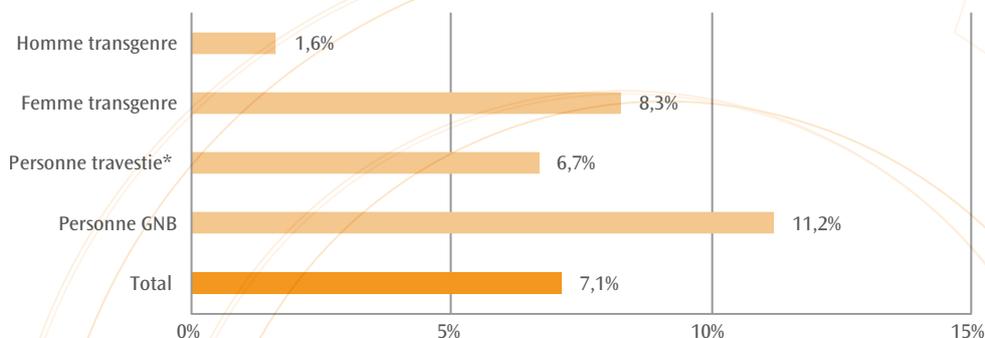
Question : Variable calculée basée sur la Q4 : Quelle a été votre situation professionnelle au cours des 24 derniers mois ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique avec seulement un statut au cours des 24 derniers mois. (n = 411)

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

2.7 Travailleur-euse-s du sexe

Une enquête internationale indique que le nombre de femmes transgenres pratiquant le travail du sexe est en augmentation (Van Schuylenbergh et al., 2018). Il a également été décidé de se pencher sur cette activité dans l'Enquête Être une personne transgenre en Belgique. Il ressort de l'analyse que 7,1% de l'ensemble des répondant-e-s (n = 32) ont déjà été des travailleur-euse-s du sexe, et que parmi ces 32 répondant-e-s, 13 ont pratiqué le travail du sexe au cours de l'année dernière (40,6%). Les données relatives au travail du sexe ne sont pas corrélées avec le niveau de formation, mais diffèrent au niveau de la catégorie d'identité ($p = 0,034$). Un pourcentage assez important du groupe pour lequel le sexe masculin a été assigné à la naissance (9,3%) a un jour pratiqué le travail du sexe, en comparaison avec le groupe pour lequel le sexe féminin a été attribué à la naissance (3,8%). Les données diffèrent aussi par région ($p = 0,009$) : 15,9% des répondant-e-s issu-e-s de Wallonie ont déjà exercé en tant que travailleur-euse-s du sexe, 7,7% de la Région de Bruxelles-Capitale, et 5,4% de Flandre. Cela peut en partie s'expliquer par la participation très active dans le recrutement de répondant-e-s d'une association francophone entretenant des contacts réguliers avec des travailleur-euse-s du sexe transgenres.

Graphique 4. Ont déjà exercé comme travailleur-euse-s du sexe selon la catégorie d'identité

Question : Q78 : Avez-vous déjà travaillé comme travailleur-euse du sexe ? Oui.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 450).

Note : * Moins de 30 réponses

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Ces chiffres sont très semblables aux données récentes tirées de la *TGEU Trans Survey* (Smiley et al., 2017), où une moyenne de 7% a également été enregistrée dans les cinq pays étudiés (Pologne, Espagne, Suède, Géorgie et Serbie), dont 42,4% des répondant-e-s ont été travailleur-euse-s du sexe au cours des douze derniers mois.

Les répondant-e-s ont été interrogé-e-s sur les raisons pour lesquelles ils/elles sont devenu-e-s travailleur-euse-s du sexe. Les raisons les plus fréquemment citées étaient la perception d'un revenu supplémentaire (58,1%), l'absence d'autres possibilités (29%) ou le fait d'être accepté-e tel-le que l'on est en tant que travailleur-euse du sexe (22,6%).

Tableau 10. Raisons pour lesquelles les répondant-e-s sont devenu-e-s des travailleur-euse-s du sexe

	Nombre	Pourcentage des réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Absence d'autres possibilités	9	17,6	29,0
Parce que j'ai préféré être travailleur-euse du sexe plutôt que de choisir un autre travail	2	3,9	6,5
Parce que je suis accepté-e tel-le que je suis en tant que travailleur-euse du sexe	7	13,7	22,6
Parce que je gagne ma vie de cette manière	5	9,8	16,1
Parce que cela me procure des revenus supplémentaires	18	35,3	58,1
Autre	10	19,6	32,3
Total	51	100,0	164,5

Question : Q80 : Si la réponse est oui, pouvez-vous nous préciser le motif pour lequel vous travaillez/avez travaillé comme travailleur-euse du sexe ? Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont indiqué avoir déjà été travailleur-euse du sexe (n = 32).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Pour les raisons « autre », nous avons pu lire les commentaires suivants :

« Avant, c'était comme ça, et c'était aussi pour payer le coût des opérations et les papiers. On travaillait la nuit. »

« Très peu de temps, quelques mois à peine... Ce n'était vraiment pas ma place, mais cela m'a permis de trouver un peu de moyens financiers pour payer toutes les démarches médicales et administratives... »

« Pour avoir de la reconnaissance en tant que la personne que je suis. »

« À cause des dettes accumulées, de la maladie, de l'incapacité professionnelle, de la perte d'un emploi suite à l'incompréhension des clients/employeurs, et pour une autre raison : parce que cela flatte énormément mon ego féminin lorsque des hommes me trouvent sexy. »

« J'aime bien le faire de temps en temps. Cela me donne confiance. Cela contrebalance les « regards désapprobateurs » que je reçois parfois des autres dans « l'espace public ». »

« C'est bien pour les personnes qui rencontrent des difficultés, de pouvoir avoir des relations sexuelles qui leur font du bien. »

« Parce que j'en ai toujours rêvé depuis ma puberté. »

« J'étais à la rue et je ne me respectais plus. »

Sept répondant-e-s ont indiqué qu'être travailleur-euse du sexe ne leur posait pas de problème, tandis que six répondant-e-s ont indiqué souffrir d'un manque de respect ou de sécurité ou de problèmes psychologiques.

2.8 Statut économique

Le questionnaire a aussi étudié le « stress économique subjectif », un indicateur largement utilisé pour réfléchir sur la possibilité de joindre les deux bouts dans le ménage (Anderson, Mikulić, Vermeylen, Lyly-Yrjanainen, & Zigante, 2009, p. 11). Si le/la répondant-e rencontre (beaucoup de) des difficultés pour s'en sortir financièrement, son ménage est classé dans les ménages sous tension économique (Motmans, Meier, & T'Sjoen, 2011, p. 56). Pratiquement un-e participant-e sur trois (30,8%) a indiqué que son ménage avait des (beaucoup de) difficultés à joindre les deux bouts, toutes sources de revenus confondues. Le pourcentage belge de l'*European Quality of Life Survey 2012 (EQLS2012)* s'élève à 13,7% (*Eurofound*, 2014).

Tableau 11. Arriver à boucler les fins de mois avec les revenus disponibles

	Personnes transgenres en Belgique		EQLS2012 (B)	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Très facilement	44	10,4	80	7,9
Facilement	57	13,5	320	31,7
Assez facilement	100	23,7	269	26,6
Avec un peu de difficulté	91	21,6	202	20,0
Avec difficulté	80	19,0	94	9,3
Avec beaucoup de difficulté	50	11,8	44	4,4

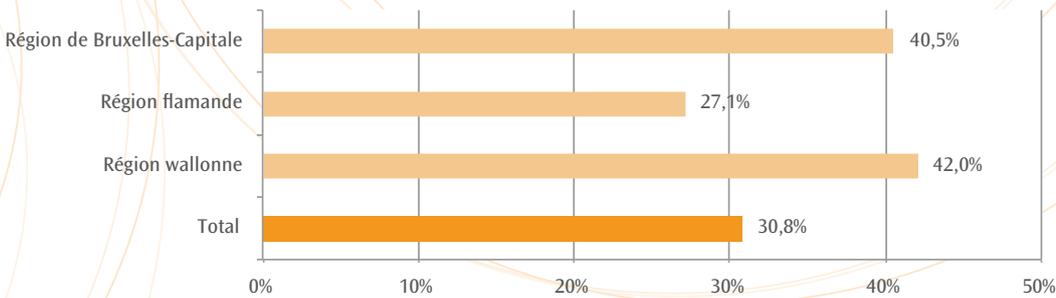
Question : Q108 : Un ménage peut avoir différentes sources de revenus et plus d'un membre du ménage peut contribuer à ces revenus. En pensant à toutes les sources de revenus de votre ménage, diriez-vous que votre ménage a facile ou difficile à boucler ses fins de mois ? Est-ce ... ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 422).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque nous analysons de plus près le stress économique, nous voyons que les différences sont significatives pour le niveau de formation ($p < 0,001$), les personnes peu diplômées sont plus soumises à un stress économique que les personnes hautement diplômées (39% contre 20,4%) ; et selon la région ($p = 0,021$), ce sont principalement les répondant-e-s de Flandre qui rapportent moins souvent subir un stress économique (27,1%) en comparaison avec les répondant-e-s issus des autres régions. Les différences concernant la mesure du stress économique entre les régions ne s'expliquent toutefois pas par le niveau de formation, puisqu'il n'y a pas de différences significatives dans le niveau de formation entre les régions.

Graphique 5. Répondant-e-s confronté-e-s au stress économique par région



Question : Q108 : Un ménage peut avoir différentes sources de revenus et plus d'un membre du ménage peut contribuer à ces revenus. En pensant à toutes les sources de revenus de votre ménage, diriez-vous que votre ménage a facile ou difficile à boucler ses fins de mois ? Est-ce ... ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui s'en sortent « Avec difficulté » et « Avec beaucoup de difficulté » (n = 128).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

En ce qui concerne la confrontation au stress économique ou non, il n'y avait pas de différence entre les catégories d'identité, au niveau de l'âge ou par rapport au fait d'avoir cherché des soins ou non.

2.9 Composition du ménage

Nous avons demandé aux répondant-e-s avec qui ils/elles vivaient et nous avons observé une grande variété de formes de cohabitation. Certain-e-s participant-e-s ont également mentionné leurs animaux de compagnie ou leurs colocataires (autres que des ami-e-s ou des membres de la famille).

Tableau 12. Formes de cohabitation

	Nombre	Pourcentage des réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Personne	116	19,2	27,1
Partenaire(s)	139	23,1	32,5
Enfant(s)	83	13,8	19,4
Parent(s)	122	20,2	28,5
Autre(s) membre(s) de la famille	80	13,3	18,7
Ami-e(s)	25	4,1	5,8
Autre (précisez)	38	6,3	8,9
Total	603	100,0	140,9

Question : Q109 : Pouvez-vous nous préciser qui vit avec vous (toujours ou la plupart du temps) ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 428).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Pour l'analyse des données, une nouvelle répartition a été réalisée pour les types de famille, en tenant compte de toutes les combinaisons de compositions de ménage possibles. Les personnes isolées sont des personnes qui ne vivent avec personne d'autre, même temporairement. Dans le groupe des parents isolés, on retrouve également les répondant-e-s qui n'ont les enfants dans leur ménage que partiellement, par exemple uniquement le week-end. Nous faisons en outre la distinction entre les couples avec et sans enfants. Lorsque des répondant-e-s vivent chez leurs parents, ils/elles y vivent souvent avec d'autres membres de la famille, voire avec leur partenaire. Toutes les autres formes de cohabitation possibles se retrouvent dans la catégorie résiduelle « autres formes de famille ». Dans celle-ci, une grande partie des répondant-e-s cohabitent avec des amis.

Tableau 13. Composition du ménage

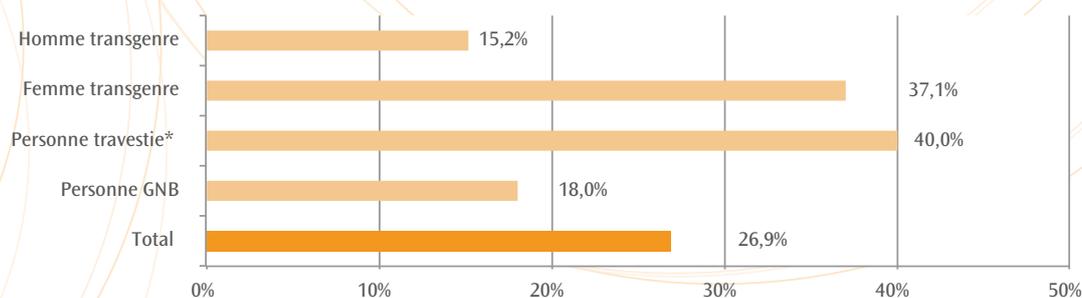
	Nombre	Pourcentage
Personnes isolées	114	26,9
Parents isolés (cohabitant uniquement avec les enfants, aussi à temps partiel)	20	4,7
Couples avec enfants	59	13,9
Couples sans enfants	70	16,5
Cohabitant avec parents (et éventuellement d'autres membres de la famille, mais sans enfants ni partenaire)	117	27,6
Autres formes de famille	44	10,4
Total	424	100,0

Question : Q109 : Pouvez-vous nous préciser qui vit avec vous (toujours ou la plupart du temps) ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 424).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Quand nous comparons les « personnes isolées » (26,9%) avec les « personnes non isolées » (73,1%), nous observons une différence significative au niveau des catégories d'identité ($p < 0,001$), où les hommes transgenres et les répondant-e-s de genre non binaire vivent moins souvent seul-e-s que les personnes travesties et les femmes transgenres.

Graphique 6. Personnes isolées selon la catégorie d'identité

Question : Variable calculée sur la base de la Q109 : Pouvez-vous nous préciser qui vit avec vous (toujours ou la plupart du temps) ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 424).

Note : * Moins de 30 réponses

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

2.10 Orientation sexuelle

Afin d'aborder l'orientation sexuelle, les répondant-e-s ont été interrogé-e-s sur leur attirance sexuelle actuelle, avec la possibilité d'indiquer toutes les réponses d'application.

Il ressort de l'analyse que près de quatre répondant-e-s sur dix indiquent se sentir attiré-e-s par les femmes (39,9%). Un groupe important indique se sentir attiré par les personnes transgenres (25,6%) ou estime que le sexe n'est pas important (25,9%). Parmi les répondant-e-s qui ont choisi la réponse « autre », une grande partie indique se sentir pansexuel-le et trouver que le sexe ou le genre n'est pas important. Un grand nombre se décrit aussi comme asexuel.

Tableau 14. Orientation sexuelle

	Nombre	Pourcentage des réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Je me sens attiré-e par des hommes	81	11,2	18,9
Je me sens attiré-e par des femmes	171	23,6	39,9
Je me sens attiré-e par des hommes et par des femmes	130	17,9	30,3
Je me sens attiré-e par des personnes transgenres	110	15,2	25,6
Personne ne m'attire	33	4,5	7,7
Je trouve que le sexe n'a aucune importance ⁹	111	15,3	25,9
Je ne sais pas	30	4,1	7,0
Autre	60	8,3	14,0
Total	726	100,0	169,2

Question : Q111 : Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle actuelle ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Quand nous examinons l'attirance sexuelle par catégorie d'identité, la grande proportion d'hommes transgenres (notamment) attirés par des hommes est proportionnellement plus importante que dans la population générale (24,1%). Le grand nombre de femmes transgenres qui se sentent (notamment) attirées par des femmes (39,9%) est aussi une évidence. En ce qui concerne les répondant-e-s de genre non binaire, 37,6% indiquent trouver que le sexe n'est pas important, ce qui en fait le plus grand groupe à opter pour cette réponse.

Tableau 15. Orientation sexuelle selon la catégorie d'identité

	Nombre				Pourcentage			
	Homme transgenre	Femme transgenre	Personne travestie*	Personne GNB	Homme transgenre	Femme transgenre	Personne travestie*	Personne GNB
Je me sens attiré-e par des hommes	28	39	2	12	24,1	19,7	14,3	11,9
Je me sens attiré-e par des femmes	51	79	7	34	44,0	39,9	50,0	33,7
Je me sens attiré-e par des hommes et par des femmes	30	65	3	32	25,9	32,8	21,4	31,7
Je me sens attiré-e par des personnes transgenres	21	50	8	31	18,1	25,3	57,1	30,7
Personne ne m'attire	5	18	1	9	4,3	9,1	7,1	8,9
Je trouve que le sexe n'a aucune importance ⁹	33	40	0	38	28,4	20,2	0,0	37,6
Je ne sais pas	6	19	1	4	5,2	9,6	7,1	4,0
Autre	9	25	1	25	7,8	12,6	7,1	24,8
Total	116	198	14	101	100,0	100,0	100,0	100,0

Question : Q111 : Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle actuelle ? (Plusieurs réponses possibles) La variable calculée sur la base de la Q8.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 429).

Note : * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Bien qu'il n'y ait pas de données comparables disponibles, les chiffres susmentionnés indiquent clairement le niveau de fluidité de l'orientation sexuelle dans cet échantillon transgenre. On ne peut pas pour le moment affirmer si c'est différent pour les personnes transgenres, par rapport aux personnes cisgenres, car nous manquons de données comparables en Belgique.

Notes

- 6 Dans l'enquête, la question a été formulée comme suit : « Sous quel sexe avez-vous été enregistré à votre naissance ? (sexe tel que renseigné sur l'acte de naissance) : M/F ». Cette question sondait simplement la décision prise par le médecin à la naissance et l'enregistrement du nouveau-né auprès de l'officier de l'état civil. Dans ce rapport, nous faisons référence à cet enregistrement comme étant le « sexe masculin/féminin attribué à la naissance ».
- 7 Bon nombre des variables contextuelles qui n'étaient pas strictement nécessaires pour l'analyse se trouvaient à la fin du questionnaire. Les chiffres ne sont donc pas toujours égaux au nombre de répondant-e-s, comme dans le reste du rapport, parce qu'un certain nombre de répondant-e-s n'ont pas rempli le questionnaire jusqu'à la fin (N=534).
- 8 Les répondant-e-s ont pu indiquer plus d'une catégorie de réponse.
- 9 Il convient de noter à ce niveau qu'une erreur de traduction s'est glissée dans le questionnaire, cette possibilité de réponse ayant été traduit-e dans la version française par « Je trouve que la sexualité n'a aucune importance », ce qui indique plutôt que l'on trouve que la sexualité n'est pas importante, et non que c'est le sexe (de l'autre personne) qui n'est pas important.



Dévoilement, reconnaissance et bien-être

3.1 Prise de conscience de l'identité de genre et *coming out*

L'âge moyen auquel les répondant-e-s de cet échantillon se sont rendu-e-s compte que le sexe qui leur a été assigné à la naissance ne correspondait pas à leur identité de genre est de 12,7 ans ; l'âge le plus jeune rapporté est un an, tandis que le plus vieux est 62 ans. Cet âge de prise de conscience ne diffère pratiquement pas parmi les générations.

Tableau 16. Âge moyen de la prise de conscience, selon les générations

	Nombre de répondant-e-s	Âge moyen	Écart-type
Génération protestation (°1941-1955)	18	12,6	15,4
Génération X (°1956-1970)	99	14,0	12,2
Génération pragmatique (°1971-1985)	116	12,8	9,3
Génération Y (°1986-2000)	225	12,0	5,4
Total	458,0	12,7	8,8

Question : Q10 : Quel âge aviez-vous quand vous avez réalisé pour la première fois que le sexe qui vous a été attribué à la naissance ne correspondait pas (totalement) à votre identité de genre ? * Générations

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 458).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque nous examinons cette question séparément par catégorie d'identité, nous observons une différence significative ($p < 0,001$) : les hommes transgenres se rendent en moyenne compte plus tôt de leur identité de genre, alors que les personnes travesties s'en rendent compte plus tard. Un certain nombre de répondant-e-s n'indiquent pas leur âge de prise de conscience, car ils/elles affirment ne pas le savoir ou parce qu'ils/elles ont estimé que cela ne s'appliquait pas à leur situation.

Tableau 17. Âge moyen de la prise de conscience, selon la catégorie d'identité

	Nombre de répondant-e-s	Âge moyen	Écart-type
Homme transgenre	125	10,5	6,0
Femme transgenre	229	12,5	8,7
Personne travestie*	14	16,1	12,3
Personne GNB	90	15,6	10,5
Total	458	12,7	8,8

Question : Q10 : Quel âge aviez-vous quand vous avez réalisé pour la première fois que le sexe qui vous a été attribué à la naissance ne correspondait pas (totalement) à votre identité de genre ? * Catégorie d'identité

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 458).

Note : * Moins de 30 réponses.

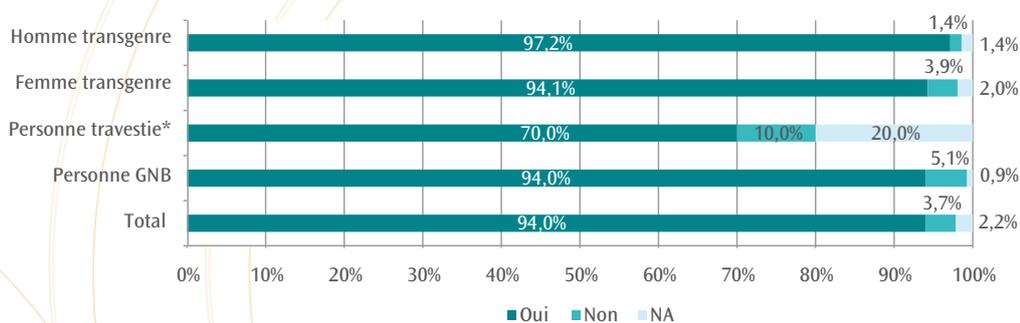
Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

3.2 Dévoilement

3.2.1 Âge du premier coming out

Pratiquement tous les répondant-e-s (94%) ont déjà parlé à au moins une personne de l'identité de genre qu'ils/elles ressentaient. Il n'y a à ce niveau pas de différence significative par rapport à la formation. Il y a par contre une différence entre les catégories d'identité : les personnes travesties mentionnent un peu plus fréquemment qu'elles n'en ont encore parlé à personne.

Graphique 7. Au moins une personne informée selon la catégorie d'identité



Question : Q11 : Avez-vous déjà dit à une personne au moins que votre identité de genre était différente du sexe qui vous a été attribué à votre naissance ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Note : * Moins de 30 réponses

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

L'âge moyen auquel les personnes en parlent pour la première fois à quelqu'un est de 24 ans (l'âge le plus jeune est de trois ans et l'âge le plus vieux est de 61 ans). Il y a donc en moyenne une différence de douze ans entre la première prise de conscience de l'identité de genre et la première fois où on en parle. Dans le groupe des répondant-e-s, vingt personnes n'avaient encore dit à personne que leur identité de genre était différente du sexe qui leur avait été attribué à la naissance. Il semble plausible que le fait de se confier à ce propos dépende fortement des générations, ce qui ressort également des données : l'âge moyen du *coming out* dans la génération protestation concorde avec celui de la génération X ; l'âge moyen pour la génération pragmatique est plus jeune, et il baisse surtout fortement avec la génération Y, pour atteindre 17,5 ans.

Tableau 18. Âge moyen du premier *coming out* selon les générations

	Nombre de répondant-e-s	Âge moyen	Écart-type
Génération protestation (°1941-1955)	20	35,4	17,6
Génération X (°1956-1970)	93	33,2	13,1
Génération pragmatique (°1971-1985)	120	27,7	10,1
Génération Y (°1986-2000)	234	17,5	4,9
Total	467	24,0	11,4

Question : Q11 : Avez-vous déjà dit à une personne au moins que votre identité de genre était différente du sexe qui vous a été attribué à votre naissance ? * Générations

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 467).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

« Très personnel et sensible. Crainte des conséquences (famille, environnement professionnel, environnement domestique, etc.). J'ai déjà à trois reprises été vraiment sur le point de le dire, et j'avais même déjà commencé deux fois, mais pendant la discussion, je n'ai pas été plus loin que « j'aimerais bien porter des vêtements de femme ». »

Il existe aussi une différence significative entre les catégories d'identité en ce qui concerne l'âge du premier *coming out*, le groupe des hommes transgenres étant sensiblement plus jeune que les autres groupes. Cela s'explique par le fait que les hommes transgenres se retrouvent principalement dans les plus jeunes générations, et par les différences générationnelles, comme indiqué ci-dessus.

Tableau 19. Âge moyen du premier *coming out* selon la catégorie d'identité

	Nombre de répondant-e-s	Âge moyen	Écart-type
Homme transgenre	131	17,2	7,7
Femme transgenre	224	26,9	11,8
Personne travestie*	11	31,0	13,0
Personne GNB	101	25,8	11,0
Total	467	24,0	11,4

Question : Q11 : Avez-vous déjà dit à une personne au moins que votre identité de genre était différente du sexe qui vous a été attribué à votre naissance ? * Catégorie d'identité

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 467).

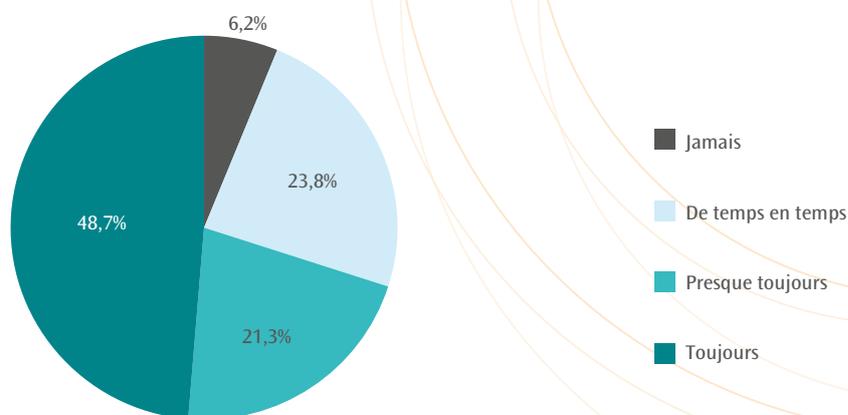
Note: * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

3.2.2 Vivre selon son identité de genre

Les répondant-e-s indiquent aussi dans quelle mesure ils/elles vivent actuellement en accord avec l'identité de genre ressentie. Il en ressort qu'à peine la moitié de l'échantillon total (48,7%, n = 260) vit toujours en accord avec l'identité de genre ressentie, même si 94% des répondant-e-s ont déjà informé quelqu'un.

Graphique 8. Vie en accord avec l'identité de genre



Question : Q14 : Vivez-vous actuellement selon votre identité de genre ?

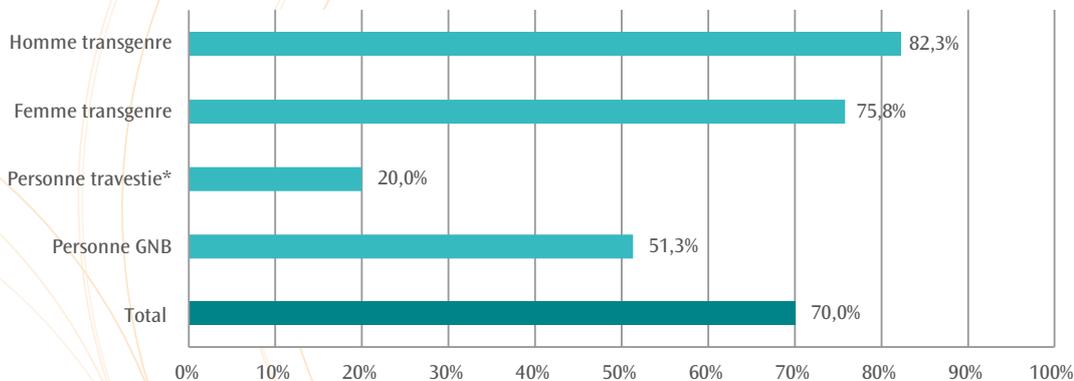
Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Il n'y a pas de différence significative pour l'âge, la région ou le niveau de formation.

Si nous étudions cet aspect pour les différentes catégories d'identité, nous obtenons une image nuancée. Le pourcentage qui vit (presque) toujours en accord avec son identité de genre est le plus élevé chez les hommes transgenres (82,3%) et les femmes transgenres (75,8%), tandis qu'il est beaucoup plus bas chez les répondant-e-s de genre non binaire (51,3%) et les personnes travesties (20%). Pour les personnes travesties, il est possible qu'elles aient interprété la question sur « la vie selon l'identité de genre » comme la vie dans le rôle de genre correspondant à celui de leur travestissement, ce qui explique le faible pourcentage indiquant « presque toujours » et « toujours ». Ces différences se sont avérées être statistiquement significatives, également lorsque l'on retire les personnes travesties de la comparaison ($p < 0,001$).

Graphique 9. Vivre selon l'identité de genre suivant la catégorie d'identité (toujours ou presque toujours)



Question : Q14 : Vivez-vous actuellement selon votre identité de genre ? % presque toujours et toujours.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 374).

Note : * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

3.2.3 Dévoilement partiel

Parmi les répondant-e-s qui indiquent vivre de temps en temps (n = 127) ou presque toujours (n = 114) suivant leur identité de genre ressentie, nous avons aussi analysé de qui il s'agissait et depuis combien de temps ces personnes vivaient de la sorte. La plupart des répondant-e-s (82,9%) vivent chez eux ou dans l'intimité selon l'identité de genre ressentie. Il est également frappant d'observer que la plupart des répondant-e-s ne vivent que depuis deux ans ou maximum cinq ans selon leur identité de genre.

Tableau 20. Contexte dans lequel la personne vit selon son identité de genre (en pourcents)

	À la maison, dans l'intimité (n = 234)	Avec les bons amis (n = 243)	Avec des personnes/ associations trans-genres (n = 243)	Avec les collègues et/ ou camarades (n = 240)	Dans des lieux publics (n = 243)	Dans les services d'aide (n = 237)	Partout (n = 238)
Non	17,1	25,4	23,2	56,4	32,5	49,1	57,8
Moins de 2 ans	38,9	41,7	43,4	30,2	38,6	35,1	26,9
2 à 5 ans	17,1	23,7	23,2	9,3	16,7	11,3	9,9
5 à 10 ans	6,8	7,0	4,8	3,1	5,7	3,6	4,5
Plus de 10 ans	20,1	2,2	5,3	0,9	6,6	0,9	0,9

Question : Q17 : Avec qui vivez-vous selon votre identité de genre ressentie ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui vivent « de temps en temps » ou « presque toujours » selon l'identité de genre ressentie (n = 241).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

3.2.4 Obstacles pour vivre selon son identité de genre

Parmi les répondant-e-s qui ne vivent pour l'instant jamais selon l'identité de genre ressentie (n = 33), 45,5% envisagent de le faire à l'avenir, tandis que 48,5% ne savent pas encore.

Tableau 21. Prévoir de dévoiler l'identité de genre dans le futur

	Nombre	Pourcentage
Oui	15	45,5
Non	2	6,1
Je ne sais pas encore	16	48,5
Total	33	100,0

Question : Q15 : Si la réponse est jamais, avez-vous l'intention de le faire à l'avenir ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui ne vivent « jamais » selon l'identité de genre ressentie (n = 33).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les principaux obstacles rapportés par celles et ceux qui ne vivent jamais suivant leur identité de genre sont la famille (72,2%), les réactions des autres (66,7%) et le travail (50%).

Tableau 22. Obstacles rencontrés qui empêchent de vivre selon l'identité de genre

	Nombre	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Mon emploi	9	17,6	50,0
Mon/Ma partenaire	3	5,9	16,7
Mes enfants	7	13,7	38,9
Ma famille	13	25,5	72,2
Réactions des autres personnes	12	23,5	66,7
Autre	7	13,7	38,9
Total	51	100,0	283,3

Question : Q16 : *Qu'est-ce qui vous en empêche ?*

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui ne vivent « jamais » selon l'identité de genre ressentie (n = 33).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

« Je le considère un peu comme une opportunité manquée... Je suis né dans le corps d'un homme... Je peux m'adapter, mais je suis un homme adapté et toujours pas une femme. Si j'étais né à présent, dans cette phase, dans la bonne famille, j'aurais peut-être considéré la question différemment. »

« La transition a un impact immense sur tous les aspects de votre vie, ce n'est pratiquement pas vivable. Je prends des médicaments pour dormir ou je sombre. Je consulte un psychologue deux fois par semaine pour faire face à la situation. C'est une bataille. J'ai tellement peur de tout cela que je vis prisonnier de mes craintes. »

3.2.5 Être abordé-e et traité-e conformément à l'identité de genre ressentie

On a aussi demandé à tou-te-s les répondant-e-s dans quelle mesure ils/elles étaient abordé-e-s par des inconnu-e-s dans leur vie quotidienne suivant leur identité de genre. Pour examiner les expériences des répondant-e-s qui expriment au moins de temps en temps leur identité de genre, nous avons sélectionné les répondant-e-s qui ne sont pas des personnes travesties et qui vivent au moins de temps en temps suivant l'identité de genre ressentie (n = 482). Il ressort clairement du tableau suivant que la mesure selon laquelle la personne est abordée suivant l'identité de genre ressentie augmente avec la mesure selon laquelle elle vit suivant cette identité de genre, mais que seule la moitié (52,7%) de l'ensemble des répondant-e-s vivant toujours selon leur identité de genre est toujours abordée ou traitée conformément à cette identité de genre.

Tableau 23. Être abordé-e et traité-e en accord avec l'identité de genre selon le dévoilement

	Vit de temps en temps selon l'identité de genre	Vit presque toujours selon l'identité de genre	Vit toujours selon l'identité de genre	Total
Pas d'application	3,6	2,7	2,7	2,9
Jamais	37,5	12,7	2,7	13,1
Rarement	32,1	30,0	8,1	18,7
Parfois	17,9	21,8	6,9	12,9
Souvent	7,1	23,6	26,9	21,6
Toujours	1,8	9,1	52,7	30,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Question : Q18 : Dans quelle mesure des inconnus vous abordent-ils/elles et vous traitent-ils/elles (actuellement) dans votre vie quotidienne selon l'identité de genre que vous avez choisie ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui vivent au moins de temps en temps selon leur identité de genre (n = 482).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque nous observons ces résultats uniquement pour celles et ceux qui vivent toujours selon leur identité de genre, nous obtenons des différences significatives pour les catégories d'identité ($p = 0,029$). Proportionnellement, les hommes transgenres indiquent plus souvent que les femmes transgenres qu'ils/elles sont « souvent » ou « toujours » traité-e-s suivant leur identité de genre ressentie (84,4% versus 79,4%). Les répondant-e-s de genre non binaire indiquent moins être « souvent » ou « toujours » traité-e-s suivant leur identité de genre ressentie (61,1%).

Tableau 24. Être abordé-e et traité-e en accord avec l'identité de genre selon la catégorie d'identité

	Homme trans-genre	Femme trans-genre	Personne GNB	Total
Pas d'application	1,3	3,6	0,0	2,7
Jamais	0,0	3,0	11,1	2,7
Rarement	5,2	7,9	22,2	8,1
Parfois	9,1	6,1	5,6	6,9
Souvent	23,4	27,3	38,9	26,9
Toujours	61,0	52,1	22,2	52,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Question : Q18 : Dans quelle mesure des inconnus vous abordent-ils/elles et vous traitent-ils/elles (actuellement) dans votre vie quotidienne selon l'identité de genre que vous avez choisie ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, sans les répondant-e-s qui s'identifient comme personne travestie et uniquement ceux qui vivent toujours suivant l'identité de genre (n = 260).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Même lorsque nous limitons la sélection aux personnes qui ont officiellement adapté leur prénom et leur sexe (et qui vivent toujours suivant leur identité de genre), nous observons qu'à peine 69% des répondant-e-s sont « toujours » abordé-e-s suivant leur identité de genre et que les différences pour les catégories d'identité restent grandes. Les hommes transgenres ont 88,5% de chances d'être toujours abordés conformément à leur identité de genre, les femmes transgenres 62,5% et les répondant-e-s de genre non binaire 50,0%.

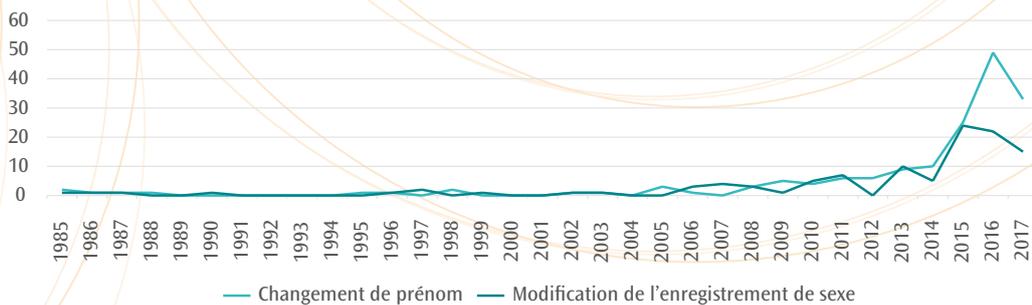
3.3 Modification de l'enregistrement officiel du prénom et du sexe

Parmi tou-te-s les répondant-e-s, à peine 34,8% ont officiellement changé de prénom (n = 186). Pour ce faire, la plupart (95,2%) ont fait usage de la Loi-Transgenre. Seules cinq personnes ont utilisé l'autorisation régulière pour le changement de prénom (2,7%). Quatre personnes ont eu recours à une autre procédure (par exemple : via le tribunal).

Outre le changement de prénom, l'enregistrement du sexe a aussi été officiellement modifié par un cinquième des répondant-e-s (20,2%). 85,2% des répondant-e-s qui ont enregistré leur changement de sexe ont eu recours à la procédure administrative via l'état civil, tandis que 14,8% ont suivi la procédure judiciaire via le tribunal.

Nous observons dans l'échantillon un grand nombre de modifications juridiques de l'enregistrement du sexe et du prénom ces dernières années. Si l'on se penche sur l'année au cours de laquelle la modification de prénom a été demandée, il en ressort que la plupart des enregistrements ont été faits en 2015 (n = 25) et 2016 (n = 49). En 2017 aussi, 33 changements de prénom ont été déclarés, alors que la collecte des données a eu lieu en mai de cette année. Pour les modifications officielles de l'enregistrement du sexe, nous observons la plupart des enregistrements en 2015 (n = 24) et en 2016 (n = 22), avec un nombre relativement élevé en 2017 (n = 15) vu le moment de l'année (mai-juin 2017).

Graphique 10. Modifications de l'enregistrement du prénom et du sexe (1985-2017)



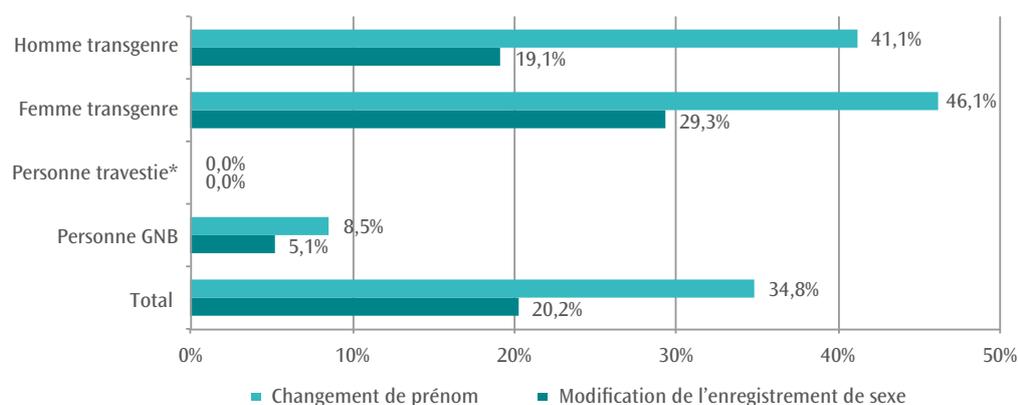
Question : Q19 : Avez-vous fait adapter votre prénom sur votre acte de naissance ? Et Q23 : Avez-vous fait modifier la mention de votre sexe sur votre acte de naissance ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont fait adapter leur prénom (n = 186) et leur sexe (n = 108).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

C'est principalement le groupe des hommes transgenres et des femmes transgenres qui ont officiellement fait adapter leur prénom ou leur sexe ($p < 0,001$) mais en ce qui concerne le groupe de genre non binaire aussi, il s'est avéré qu'un petit pourcentage avait déjà fait adapter le prénom (8,5%), voire l'enregistrement du sexe (5,1%). Aucune des personnes travesties n'avait entrepris la moindre démarche officielle.

Graphique 11. Modifications du prénom et du sexe selon la catégorie d'identité



Question : Q19 : Avez-vous fait adapter votre prénom sur votre acte de naissance ? Et Q23 : Avez-vous fait modifier la mention de votre sexe sur votre acte de naissance ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont fait adapter leur prénom (n = 186) et leur sexe (n = 108).

Note : * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Un groupe assez grand n'a pas entrepris de démarches officielles. Cela peut s'expliquer par toutes sortes de raisons : parce que ces personnes ne souhaitent pas de modifications juridiques (11,5%) ou parce qu'elles estiment que c'est inutile (13,5%), etc. Il ressort de l'analyse que la plupart des répondant-e-s envisagent de demander une modification officielle de leur prénom (28,9%). Cela ressort aussi de la catégorie de réponse « autre », où les répondant-e-s indiquent qu'ils/elles sont encore en pleine transition et qu'ils/elles ont décidé (par la force des choses) d'attendre la thérapie hormonale. Une grande partie affirme également attendre la nouvelle loi (28,9% des réponses). Autrement dit, en 2018, nous pouvons nous attendre à une très forte augmentation du nombre de changements de prénom dès que la nouvelle procédure légale entrera en vigueur.

Tableau 25. Raisons pour lesquelles le prénom n'a pas été modifié

	Nombre	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
J'attends la promulgation de la nouvelle loi	101	17,5	28,9
Je n'ai pas de nouveau nom	35	6,1	10,0
Je ne le souhaite pas	40	6,9	11,5
Ce n'est pas nécessaire	47	8,1	13,5
Je désapprouve les conditions énoncées dans la loi	40	6,9	11,5
Je souhaite le faire à l'avenir	174	30,2	49,9
Je ne sais pas si c'est possible	13	2,3	3,7
Je trouve cela trop difficile, ou trop cher	30	5,2	8,6
Ma demande a été refusée	1	0,2	0,3
Pas d'application	10	1,7	2,9

	Nombre	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Autre	86	14,9	24,6
Total	577	100,0	165,3

Question : Q22 : Un motif justifie-t-il le fait que vous ne l'ayez pas ou pas encore fait ? (Plusieurs réponses possibles, veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui n'ont pas fait adapter leur prénom (n = 349).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

« Je ne le souhaite pas actuellement, car je ne vis pas continuellement selon mon identité ressentie. Puisque je suis de genre non binaire, seul un prénom au genre neutre me soulagerait. »

« Ce qui figure sur mon passeport a peu d'importance. La manière dont je peux vivre est beaucoup plus importante que ce qui figure sur un bout de papier. »

En ce qui concerne la modification du sexe enregistré aussi, le souhait de le faire à l'avenir a été la réponse la plus fréquemment indiquée (56,9%). Plus d'un tiers indique ne pas satisfaire aux conditions de la loi (33,6%), tandis que 22,4% affirment ne pas être d'accord avec les conditions énoncées dans la loi. Il ressort de la catégorie de réponse « autre » que de nombreuses personnes préfèrent ne pas être classées dans une catégorie « M » ou « F » et espèrent une autre forme d'enregistrement. Ces chiffres indiquent toutefois qu'au niveau des enregistrements de sexe officiels aussi, on peut s'attendre à une forte augmentation du nombre de demandes en 2018.

Tableau 26. Raisons pour lesquelles la mention du sexe n'a pas été modifiée

	Nombre	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Je ne le souhaite pas	30	3,9	7,1
Ce n'est pas nécessaire	48	6,3	11,3
Je désapprouve les conditions énoncées dans la loi	95	12,5	22,4
Je ne remplis pas les conditions imposées dans la loi	143	18,8	33,6
Je souhaite le faire à l'avenir	242	31,8	56,9
Je ne sais pas si c'est possible	28	3,7	6,6
Je trouve la procédure trop lourde	28	3,7	6,6
Je trouve la procédure trop coûteuse	27	3,5	6,4
Pas d'application	21	2,8	4,9
Ma demande a été refusée	3	0,4	0,7
Autre	96	12,6	22,6
Total	761	100,0	179,1

Question : Q26 : Un motif justifie-t-il le fait que vous ne l'ayez pas ou pas encore fait ? (Plusieurs réponses possibles, veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui n'ont pas fait adapter l'enregistrement de leur sexe (n = 425).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

« À ce que je sache, la Belgique n'offre pas (encore) la possibilité d'enregistrer le sexe dans une catégorie indéterminée. Si cette possibilité était prévue et qu'aucune condition de changement physique n'y était associée, je le ferais. »

« Mon identité de genre n'est pas une option sur la carte d'identité. »

« Je voudrais que le sexe n'apparaisse plus sur ma carte d'identité. »

« Je souhaite que la mention du genre/sexe disparaisse complètement pour tout le monde. Je suis fluide dans le genre et ne souhaite avoir aucune « étiquette ». S'il s'agit de savoir à quoi ressemble mon sexe, je serais prête à en coller une photo pour mieux répondre à la demande. »

« Je ne veux plus que ces faux critères de « sexes » soient mentionnés sur ma carte d'identité. Les M/F ne sont d'ailleurs pas des « critères de sexe », mais bien des critères d'expression de genre parmi plein d'autres non pris en compte. »

La moitié des répondant-e-s qui ont réalisé une modification de l'enregistrement du prénom et du sexe (n = 91) l'ont fait au cours de la même année (*Moyenne* = 0,9, *Écart-type* = 1,3). Pour 60,5%, il s'écoule un à deux ans entre les deux procédures.

Parmi les personnes qui ont réalisé un changement de nom juridique et/ou un changement d'enregistrement de sexe, 59,3% rapportent avoir dépensé moins de 100 euros à cet effet. Un quart déclare que le montant s'est élevé entre 100 et 250 euros. Ce montant augmente toutefois dans le groupe de répondant-e-s ayant parcouru les deux procédures : 17,5% indiquent que le coût global s'élevait au moins à 250 euros.

Tableau 27. Coût de la modification de l'enregistrement du prénom et/ou du sexe

	Modification de l'enregistrement du prénom ou du sexe		Modification de l'enregistrement du prénom et du sexe	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Moins de 100 euros	102	59,3	50	48,5
Entre 100-250 euros	46	26,7	35	34,0
Entre 250-500 euros	11	6,4	8	7,8
Plus de 500 euros	13	7,6	10	9,7
Total	172	100,0	103	100,0

Question : Q27 : Globalement, que vous a coûté la modification juridique de votre prénom et/ou la modification de l'enregistrement de votre sexe ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

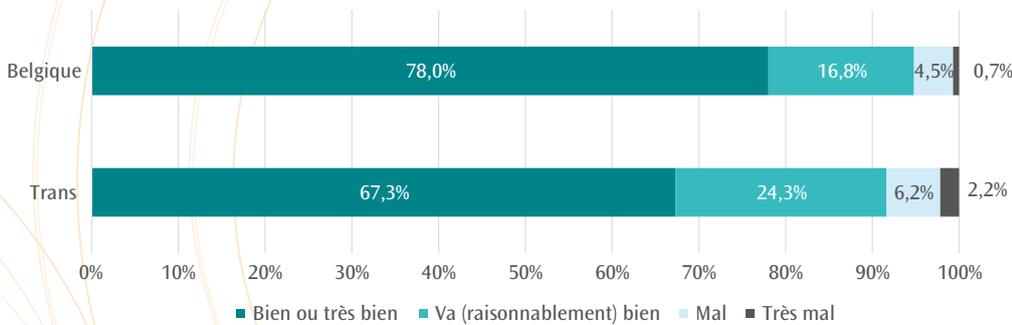
3.4 Bien-être psychosocial

Afin de cartographier le bien-être des répondant-e-s, la santé physique et mentale a été analysée, tout comme les pensées suicidaires et les tentatives de suicide, le degré d'aide sociale dont on bénéficie, la mesure dans laquelle on se sent en connexion avec l'entourage social et les sources de résistance.

3.4.1 Santé subjective

La santé subjective a été décrite comme « bonne » ou « très bonne » par 67,3% des répondant-e-s. À titre comparatif : en Belgique, en 2013, 78% de la population âgée de quinze ans et plus qualifient leur état de santé de « bon » ou « très bon » (Tafforeau, 2014).

Graphique 12. Santé subjective



Question : Q45 : Comment est votre état de santé en général ?

Base : (a) Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 514). (b) Enquête de Santé, Belgique, 2013 (= 6555).

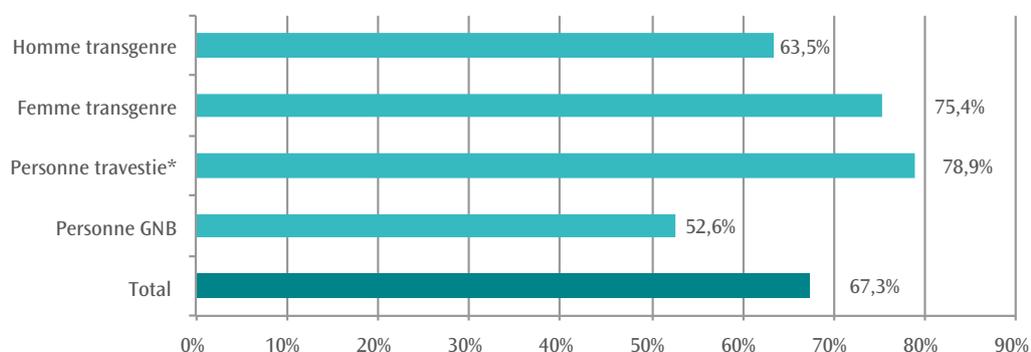
Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017 & Enquête de Santé, Belgique, 2013.

La santé subjective n'est pas sensiblement différente selon le niveau de formation¹⁰, le fait d'avoir subi ou non des soins transspécifiques, ni le fait de vivre ouvertement ou non suivant l'identité de genre. Il existe un lien significatif avec la « passabilité » : moins souvent les personnes sont abordées suivant le sexe qui leur a été assigné à la naissance, meilleur est le résultat concernant la santé subjective ($p < 0,001$), et ce peu importe si elles vivent (presque) toujours ouvertement suivant leur identité de genre. Il y a en outre un effet d'âge, selon lequel les répondant-e-s plus âgé-e-s font état d'une moins bonne santé subjective ($p=0,007$)¹¹.

Une différence significative a été observée en fonction du stress économique, les répondant-e-s confronté-e-s au stress économique ont fait état d'un moins bon niveau de bonne santé que ceux/celles qui ne sont pas soumis au stress économique (51,9% versus 74,5%, $p < 0,001$). Il y a aussi une différence selon la région, les répondant-e-s de la Région wallonne faisant état d'un plus haut niveau de santé subjective (81,2%) que ceux/celles de la Région de Bruxelles-Capitale (73,7%) et ceux/celles de la Région flamande (63,9%) ($p = 0,015$)¹². Étant donné que le stress économique diffère aussi par région, l'effet sur la santé subjective a aussi été vérifié pour contrôle, mais les différences significatives subsistent.

Une analyse des différences relevées entre les catégories d'identité (qui ne diffèrent d'ailleurs pas selon la région ou le niveau du stress économique) indique que les femmes transgenres font état d'un meilleur niveau de santé subjective que les hommes transgenres et les personnes de genre non binaire ($p < 0,001$), également lorsque le contrôle est assuré en fonction de l'âge. Il n'y a pas de différence significative entre les deux derniers groupes.

Graphique 13. Bon état de santé subjectif en fonction de la catégorie d'identité



Question : Q45 : Comment est votre état de santé en général ? % Bon et très bon.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 514).

Note : * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

3.4.2 Pensées suicidaires et tentatives de suicide

Bien que l'état de santé général autorapporté donne une image moyenne positive, les chiffres relatifs aux pensées suicidaires et aux tentatives de suicide sont moins optimistes. 77,1% des répondant-e-s ont déjà sérieusement pensé au suicide, dont la moitié (58,5%) au cours de l'année dernière. 33,5% des répondant-e-s ont déjà tenté de se suicider, dont un-e sur cinq (20,8%) au cours de l'année dernière. Par rapport au groupe complet des répondant-e-s, cela signifie qu'au cours de la dernière année, 45,1% ont pensé au suicide et 6,9% ont fait une tentative.

En comparaison avec la population belge, ces chiffres sont très élevés (Enquête de Santé Belgique, 2013). Dans cet échantillon représentatif de Belges, 14% ont indiqué avoir déjà eu des pensées suicidaires et 4,2% avoir déjà tenté de se suicider. Les chiffres sont conformes à une étude flamande consacrée au bien-être mental parmi les répondant-e-s transgenres et lesbiennes, où 38,7% des répondant-e-s transgenres ont rapporté avoir déjà tenté de se suicider (Seynaeve et al., 2016).

Tableau 28. Pensées suicidaires et tentatives de suicide

	Nombre	Pourcentage
A déjà sérieusement pensé au suicide	400	77,1%
A pensé au suicide au cours des 12 derniers mois*	234	45,1%
A déjà tenté de se suicider	174	33,5%
A tenté de se suicider au cours des 12 derniers mois	36	6,9%

Question : Q52 : Avez-vous déjà songé au suicide ? Et Q53 : Si la réponse est oui, avez-vous eu de telles pensées au cours des 12 derniers mois ? Et Q54 : Avez-vous déjà fait une tentative de suicide ? Et Q55 : Si la réponse est oui, avez-vous fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 519).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Étant donné les différences d'âge entre les catégories d'identité, nous nous limitons dans l'analyse suivante aux pensées et aux tentatives au cours de l'année précédente. Il n'y a pas de différences significatives entre les catégories d'identité en ce qui concerne les pensées suicidaires au cours de la dernière année, ni dans les tentatives de suicide déjà faites un jour ou au cours de l'année précédente. Si nous nous penchons uniquement sur les tentatives commises au cours des douze mois précédant la collecte des données, nous observons qu'il n'y a pas de différence significative en ce qui concerne la tentative de suicide au cours de l'année précédente selon le sexe attribué à la naissance, le niveau de formation, le stress économique ou encore la région. Les répondant-e-s qui ont fait une tentative de suicide au cours des douze derniers mois sont plus jeunes (*Âge moyen* = 27,9, *Écart-type* = 11,4) que ceux/celles qui n'ont pas fait de tentative de suicide (*Âge moyen* = 34,2, *Écart-type* = 12,7) ($p = 0,008$). Il s'avère aussi que les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre rapportent beaucoup moins souvent des tentatives de suicide (17,4%) au cours de la dernière année que celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre (31,7%) ($p = 0,049$). Il n'y a toutefois aucune différence entre le fait d'avoir reçu des soins transspécifiques ou non.

Les données suivantes apportent quelques nuances et permettent de mieux comprendre les données, car nous avons aussi demandé aux répondant-e-s d'indiquer dans quelle mesure les pensées suicidaires (et/ou les tentatives de suicide) sont d'après elles/eux liées à l'identité de genre ressentie. Il en ressort que selon 29,5% des répondant-e-s, les pensées suicidaires (et/ou les tentatives de suicide) n'ont rien à voir avec ou ne sont liées que de manière limitée à l'identité de genre. À cela s'oppose que 58,5% des répondant-e-s concerné-e-s indiquent qu'il existe un lien très clair avec leur identité de genre ou le fait d'être transgenre.

Tableau 29. Pensées suicidaires et tentatives de suicide liées à l'identité de genre

	Nombre	Pourcentage
Pas du tout lié	31	10,8
Lié dans une mesure limitée	54	18,7
Sans avis/je ne sais pas	34	11,8
Lié dans une grande mesure	102	35,4
Tout à fait lié	67	23,3
Total	288	100,0

Question : Q56 : Si vous avez déjà pensé au suicide ou fait une tentative de suicide, dans quelle mesure cela résultait-il de votre identité de genre / identité de transgenre ?

Base : Répondant-e-s à l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui ont déjà eu des pensées suicidaires et/ou fait une tentative de suicide (n = 288).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les répondant-e-s ont eu l'occasion de s'expliquer sur ce lien ou de l'expliciter. Il s'agit d'une interaction de différents facteurs et circonstances.

« Avant que je ne réalise que j'étais une femme transgenre non binaire, je pensais souvent que j'étais fou. Je croyais que j'étais un « imposteur » en pleine confusion, qui s'était convaincu qu'il était une personne qu'il n'était pas vraiment. Suite à d'autres circonstances, dont des difficultés dans mon mariage, il y avait des moments où je ne voyais aucune issue, plus aucun avenir. Je n'ai jamais vraiment osé passer à l'acte, mais je n'en étais pas loin. »

« On se demande surtout si se réveiller en vaut encore la peine, la vie ne semble plus être qu'une succession de jours que vous devez surpasser sans perspectives d'évolution ni aucun espace pour être pleinement vous-même, et pas que par rapport au fait d'être transgenre. »

« Le mal-être général associé au fait que je ne vive pas mon identité de genre a eu un impact sur ma santé mentale. Mais ce n'était pas la raison principale. »

« Les problèmes liés au genre et à l'expression du genre m'ont suivi toute ma vie et ils ont fait en sorte que la vie n'avait plus de sens pour moi. Il est très difficile de concrétiser quelque chose qui a du sens et je ne tisse pas vraiment de lien avec les autres, car ils/elles ne me connaissent pas. »

« Bien que tout le monde me reconnaisse maintenant en tant que femme, il m'est difficile d'être une femme à part entière. Je manque de compétences sociales, car je n'ai jamais pu être moi-même dans ma jeunesse et je n'ai jamais pu développer ma propre personnalité. Le fait de ne pas avoir d'enfant me pèse beaucoup aussi. Avant la transition, « je » n'existais pas. Après la transition, j'ai tenté de survivre, de vivre alors que mon passé n'était pas solidement construit. <profond soupir> »

« Malgré tous les soins (médicaux) disponibles pour les transsexuels, j'ai toujours du mal à m'accepter. Je ne pourrai jamais approcher physiquement à 100% mon sentiment d'être un homme. Il s'agit d'un problème permanent, qui entraîne toujours de nombreux désagréments après toutes les opérations. »

« Mes tentatives de suicide ne sont pas liées au fait que je suis une personne trans. Elles sont liées au fait que je suis quotidiennement confronté-e à des discriminations et que j'ai fait un burn-out. »

« Il est difficile de savoir si la dépression est la cause du malaise lié au fait d'être transgenre, ou l'inverse. Ces éléments semblent se renforcer dans les deux sens. Si je me sens moins bien de manière générale, je me sens aussi moins bien dans mon corps (peut-être parce que je suis moins en forme). »

3.4.3 Chercher de l'aide en cas de pensées suicidaires et de tentatives de suicide

Enfin, nous avons interrogé les répondant-e-s qui avaient indiqué avoir eu des idées suicidaires ou commis des tentatives de suicide au cours des douze mois précédant la collecte des données pour savoir à qui ils/elles avaient demandé de l'aide. Environ la moitié des répondant-e-s ont indiqué ne pas avoir cherché d'aide ou s'être débrouillé-e-s seul-e-s (51,5%), tandis qu'un peu moins de la moitié ont indiqué avoir cherché de l'aide professionnelle (44,6%).

Tableau 30. Chercher de l'aide en cas de pensées suicidaires ou de tentatives de suicide

	Nombre	Pourcentage des réponses	Pourcentage de répondant-e-s
J'ai cherché de l'aide auprès de collègues, amis ou famille	85	22,9	36,8
J'ai cherché de l'aide professionnelle (soins de santé mentale)	103	27,8	44,6
J'ai cherché de l'aide anonymement (ex. ligne de prévention contre le suicide)	28	7,5	12,1
Je me suis adressé-e à des lignes d'assistance, des services ou des organisations spécifiques pour les personnes transgenres	17	4,6	7,4
Je n'ai pas cherché d'aide/Je me suis débrouillé-e seul-e	119	32,1	51,5
Autre	19	5,1	8,2
Total	371	100,0	160,6

Question : Q58 : À qui vous êtes-vous adressé quand vous avez pensé au suicide / quand avez-vous tenté de vous suicider ?

Base : Répondant-e-s à l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui ont eu des pensées suicidaires et/ou fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois (n = 234).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

3.4.4 Soutien ressenti et connexion

Outre les facteurs de risque dans le bien-être des personnes transgenres, nous avons sondé les facteurs de protection, comme le soutien social et la résistance. Les répondant-e-s ont en moyenne bénéficié d'un soutien important de leurs ami-e-s et de « personnes proches » dans leur entourage. Le soutien de la famille doit plutôt être qualifié de moyen, tout comme le soutien total moyen ressenti.

Tableau 31. Soutien ressenti

	Nombre	Score moyen	Écart-type
Soutien d'une personne proche	513	5,4	1,7
Soutien de la famille	517	4,1	1,9
Soutien d'amis	510	5,2	1,5
Total du soutien ressenti	500	4,9	1,3

Question : variable calculée sur la base de la Q41 : Nous souhaiterions connaître votre avis sur les affirmations suivantes. Lisez attentivement chacune d'entre elles. Précisez votre sentiment par rapport à chaque affirmation. (voir annexe 2 pour le questionnaire complet) (4 = score neutre)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 517).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Il existe une différence significative au niveau du soutien ressenti entre les catégories d'identité, où les hommes transgenres ont ressenti un niveau de soutien bien plus élevé que tout autre groupe ($p < 0,001$). Les personnes travesties, les femmes transgenres et les répondant-e-s de genre non binaire n'affichaient pas de différence au niveau du soutien ressenti. Ce rapport est resté significatif, également lorsque l'on a effectué un contrôle par rapport à l'âge. Le soutien social est en outre très négativement corrélé à l'âge : plus le/la répondant-e est âgé-e, moins il/elle évoque le soutien social ressenti ($p < 0,001$).

Nous avons non seulement étudié le soutien des ami-e-s et de la famille, mais nous avons aussi tenté d'avoir une vision sur le niveau de soutien ressenti par les associations transgenres, les organisations LGBT ou encore les groupes d'entraide. Il s'est tout d'abord avéré que la plupart des répondant-e-s (63%) avaient contacté une telle organisation ou participé à des activités au cours des deux années précédentes. Nous avons ensuite étudié dans quelle mesure les personnes se sentaient proches de ces associations, outre d'autres figures de soutien importantes. Le score moyen sur l'échelle de 0 à 20 pour le fait de se sentir proche de la communauté se situe juste au-dessus de la moyenne neutre, tout comme le score moyen sur l'échelle de 0 à 32 pour le sentiment de fierté par rapport à l'identité de genre (cf. tableau).

Tableau 32. Connexion et fierté

	Nombre	Moyenne	Écart-type
Connexion avec la communauté	456	11,8	4,2
Sentiment de fierté	476	15,8	7,0

Question : variable calculée sur la base de la Q43 (connexion) et de la Q44 (soutien).

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n=517).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique.

Un âge supérieur influence positivement aussi bien le niveau de connexion avec la communauté ($p = 0,006$) que le sentiment de fierté ($p < 0,001$). Lorsque nous avons effectué un contrôle par rapport à l'âge, nous avons vu une différence significative entre les catégories d'identité : les hommes transgenres ont indiqué un niveau de fierté moins grand que les femmes transgenres ou que les répondant-e-s de genre non binaire ($p < 0,001$). Les répondant-e-s de genre non binaire indiquent par contre un niveau de connexion supérieur avec la communauté en comparaison avec les femmes ou les hommes transgenres ($p = 0,002$) (contrôlé pour l'âge). Les répondant-e-s qui ont activement participé aux activités durant les deux derniers mois indiquent un niveau supérieur de connexion ($p = 0,020$) et de fierté ($p < 0,001$) (contrôlé pour l'âge).

3.4.5 Satisfaction par rapport à la vie

Les répondant-e-s ont été interrogé-e-s sur le degré de satisfaction général actuel par rapport à leur vie. Pour ce faire, ils/elles devaient attribuer un score compris entre un et dix, dix signifiant qu'ils/elles étaient très satisfait-e-s. Le score moyen s'élevait à 6,1 (Écart-type = 2,2) et aucune différence n'a été relevée parmi les catégories d'identité. Les données normatives belges de 2012 s'élevaient à 7,6. Il y a à ce niveau une différence significative selon la région ($p = 0,037$), où les répondant-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale ont affiché un meilleur niveau de satisfaction par rapport à leur vie que dans les autres régions. Cette différence ne s'explique pas par d'autres facteurs d'influence comme le stress économique (une influence négative sur la satisfaction) ou le fait de vivre selon l'identité de genre (une influence positive sur la satisfaction).

Tableau 33. Satisfaction par rapport à la vie selon la région

Région	Nombre de répondant-e-s	Moyenne	Écart-type
Région de Bruxelles-Capitale	38	6,97	1,9
Région flamande	309	6,00	2,2
Région wallonne	68	6,03	2,3
Total	415	6,09	2,2

Question : Q135 : Globalement, quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre vie ? Donnez une réponse de 1 à 10, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout satisfait et 10 signifie que vous êtes très satisfait. Faites glisser la boule pour indiquer votre niveau de satisfaction.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 421).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Notes

- 10** C'est en opposition avec les données belges tirées de l'Enquête de Santé, de laquelle il ressort que le risque (relatif) de mentionner une mauvaise santé subjective est 2,5 fois plus élevé chez les personnes peu diplômées que chez les personnes hautement diplômées (Tafforeau, 2014).
- 11** Cela correspond aux conclusions de l'Enquête de Santé, où les personnes plus âgées sont aussi moins nombreuses à rapporter une bonne santé ($p=0,015$) (Tafforeau, 2014).
- 12** Il s'agit d'une conclusion contraire aux données belges de l'Enquête de Santé, où le niveau de santé subjective est justement le plus élevé en Flandre. Cf. Tafforeau (2014, p. 41).

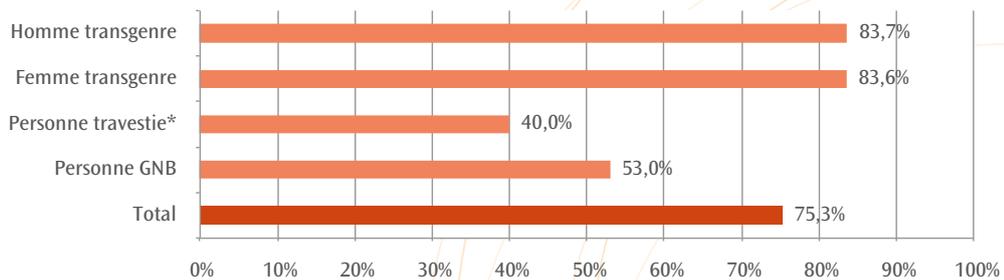


Expériences en matière de soins transspécifiques

4.1 Contact avec l'assistance

Trois quarts de tou-te-s les répondant-e-s ont cherché de l'aide auprès d'un-e professionnel-le de l'assistance (75,3%). La recherche d'une aide professionnelle diffère selon l'identité de genre, les hommes transgenres et les femmes transgenres présentant une répartition assez similaire. Par contre, à peine un peu plus de la moitié des répondant-e-s de genre non binaire ont cherché de l'aide.

Graphique 14. Recherche d'aide en fonction de la catégorie d'identité



Question : Q28 : Avez-vous, en raison de votre identité de genre, recherché de l'aide auprès d'une structure d'assistance professionnelle ?

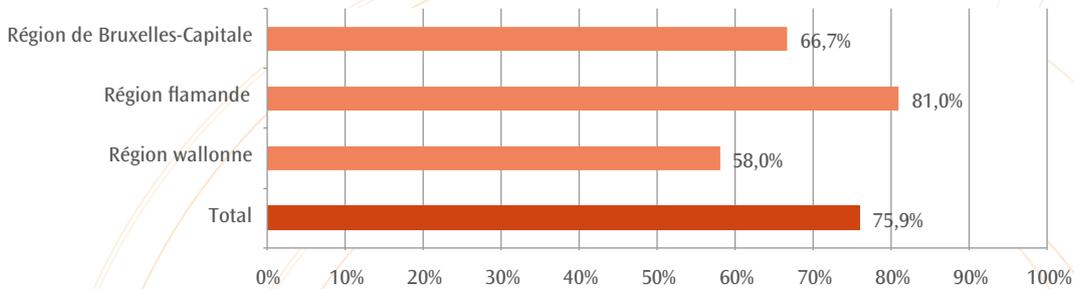
Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

*Note : * Moins de 30 réponses.*

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Aucune différence n'est rapportée dans la recherche ou non de soins transspécifiques selon le niveau de formation ou l'âge. Nous observons par contre une différence significative pour les régions, où les répondant-e-s de la Région wallonne ont cherché clairement moins souvent de l'aide en comparaison avec les répondant-e-s de la Région flamande ou de la Région de Bruxelles-Capitale ($p < 0,001$). Aucune différence n'a été relevée quant au fait de vivre dans un centre-ville ou non, ni au sein des régions. Un lien prévisible est observé entre le fait d'avoir déjà cherché de l'aide et le fait de vivre selon l'identité de genre : dans le groupe qui a déjà cherché de l'aide, 82,6% vivent suivant l'identité de genre, tandis que dans le groupe qui n'a jamais cherché d'aide, ce pourcentage ne s'élève qu'à 17,4% ($p < 0,001$).

Graphique 15. Recherche d'aide en fonction de la région



Question : Q28 : Avez-vous, en raison de votre identité de genre, recherché de l'aide auprès d'une structure d'assistance professionnelle ? Q103 : Dans quelle région de la Belgique habitez-vous actuellement ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 424).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

L'âge moyen auquel le premier entretien avec un-e professionnel-le de l'assistance a eu lieu est 30,9 ans. Par rapport à l'âge auquel on « se dévoile » pour la première fois (*Âge moyen* = 24, *Écart-type* = 11,4), nous observons en moyenne une différence de six ans. La période moyenne entre la première prise de conscience (*Âge moyen* = 12,7, *Écart-type* = 8,8) et le premier entretien avec un-e professionnel-e de l'assistance est de plus de 17 ans.

Nous observons aussi des différences dans l'âge auquel on recherche de l'aide aux niveaux du degré de formation, des catégories d'identité et du sexe de naissance. Les personnes peu diplômées, les hommes transgenres et les répondant-e-s auxquels on a attribué le sexe féminin à la naissance étant en moyenne plus jeunes lorsqu'ils/elles ont cherché de l'aide pour la première fois. En ce qui concerne les régions, nous observons une légère différence, qui n'est toutefois significative que si l'on compare uniquement la Flandre avec la Wallonie ($p = 0,029$), où il est évident que les répondant-e-s de Flandre sont sensiblement plus jeunes que les répondant-e-s de Wallonie quant à la recherche d'aide.

4.1.1 Raisons pour lesquelles la personne n'a pas cherché d'aide

Parmi les 132 répondant-e-s qui n'ont pas cherché d'aide auprès d'un-e professionnel-le de l'assistance (24,7% de l'échantillon total), nous observons que plusieurs et diverses raisons interviennent souvent dans la motivation de ne pas chercher d'aide. Plus d'un-e répondant-e sur trois déclare ne pas avoir besoin d'aide (35,6%) et/ou ne pas la souhaiter (15,9%). Il s'avère relativement souvent que l'une des raisons est la peur de demander de l'aide (25,8%), ou encore la crainte des préjugés de la part des professionnel-le-s (24,2%).

Tableau 34. Raisons pour lesquelles la personne n'a pas cherché d'aide

	Nombre	Pourcentage des réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Je ne le souhaite pas	21	7,7	15,9
Actuellement, je ne peux pas pour des raisons financières	24	8,8	18,2
Je n'en ai pas besoin	47	17,3	35,6
Je n'ose pas	34	12,5	25,8
Je n'ai pas confiance dans les services proposés	21	7,7	15,9
Je ne sais pas où m'adresser	28	10,3	21,2
Je n'ai pas trouvé d'aide professionnelle dans mon quartier	17	6,3	12,9
Le temps d'attente annoncé me semblait trop long	14	5,1	10,6
Je n'approuve pas les traitements proposés en Belgique	15	5,5	11,4
Je crains les préjugés des professionnel-le-s de l'assistance	32	11,8	24,2
Autre	19	7,0	14,4
Total	272	100,0	206,1

Question : Q29 : Si vous n'avez recherché aucune aide, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui n'ont pas cherché d'aide (n = 132).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

« Vous n'allez pas chez le médecin lorsque vous n'êtes pas malade. Donc, pourquoi aurais-je besoin d'aide ? »

« Les problèmes qui me pousseraient à chercher de l'aide professionnelle ne sont pas causalement reliés à mon identité de genre, mais j'ai extrêmement peur qu'ils soient réduits à ça au sein du monde médical, ou que j'aie à justifier mon identité. »

« J'ai suivi une thérapie intensive pendant de nombreuses années pour plusieurs pathologies mentales, et je suis plus ou moins en paix avec mon identité. Lorsque j'ai besoin d'aide, la communauté homo en ligne est bien plus utile de toute manière. »

4.1.2 Expériences avec les professionnel-le-s de l'assistance

Parmi les 402 répondant-e-s ayant de l'expérience dans les soins transspécifiques, pour 143 d'entre elles/eux, cette première expérience s'est déroulée au cours des deux années ayant précédé la collecte des données. Nous avons analysé quelle réaction ces répondant-e-s ont reçue lorsqu'ils/elles ont consulté un-e professionnel-le pour obtenir de l'aide.

Tableau 35. Expériences vécues avec des professionnels de l'assistance au cours des deux dernières années

	Médecin de famille		Psychologue ou psychiatre ou autre assistant psychosocial, pas spécifiquement actif dans le domaine des soins aux transgenres		Psychologue ou psychiatre ou autre assistant psychosocial, avec expérience dans le domaine des soins aux transgenres	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
M'a fourni des informations et a été utile	42	56,8	43	55,1	120	96,0
Souhaitait aider, mais n'avait pas d'informations	26	35,1	30	38,5	1	0,8
Ne semblait pas prêt-e à m'apporter son aide	5	6,8	4	5,1	4	3,2
A refusé de m'aider	1	1,4	1	1,3	0	0
Total	74	100,0	78	100,0	125	100,0

Question : Q31 : Qui avez-vous contacté pour obtenir de l'aide concernant votre identité de genre au cours des deux dernières années et quelle réaction avez-vous obtenue ? Cochez par personne la réaction qui correspond le mieux à votre vécu.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont cherché de l'aide au cours des deux dernières années (n = 143).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

À propos des médecins de famille et des psychologues/psychiatres qui ne sont pas spécifiquement actif-ve-s dans le domaine des soins aux personnes transgenres, les répondant-e-s ont seulement rapporté qu'à peine un peu plus de la moitié avaient « fourni des informations et avaient été utiles » (ci-après, « informatif et utile ») (médecins de famille : 56,8% ; psychologues/psychiatres : 55,1%). Parmi les professionnel-le-s de l'aide psychosociale avec de l'expérience dans le domaine des soins aux personnes transgenres, les chiffres concernant le fait d'être « informatif et utile » sont bien meilleurs (96%). Les répondant-e-s transgenres ont aussi affirmé que l'envie d'aider était présente, mais que les professionnel-le-s ne disposaient pas des informations – chez 35,1% des médecins de famille et 38,5% des psychologues/psychiatres. À peine quelques répondant-e-s ont rapporté que les professionnel-le-s de l'assistance ne semblaient pas avoir envie de les aider ou que l'aide a été refusée, et ce principalement chez les médecins de famille (8,2%).

Aucune différence significative n'a été relevée au niveau de l'âge, mais bien parmi les catégories d'identité¹³ : les hommes transgenres qui ont cherché de l'aide au cours des deux dernières années ont rapporté beaucoup moins souvent que les femmes transgenres que le/la psychologue avait été « informatif/-ve et utile » (51,3% contre 73,3%), ou qu'il/elle voulait beaucoup plus souvent aider, mais ne disposait pas d'informations (46,2% versus 13,3%) ($p = 0,019$). Les expériences avec le/la médecin de famille étaient différentes dans le même sens pour les hommes transgenres et les femmes transgenres : 37,5% des hommes transgenres ont rapporté que le/la médecin de famille était « informatif et utile », contre 69,7% des femmes transgenres ; et 50% des hommes transgenres ont estimé que le/la médecin de famille voulait aider, mais ne disposait d'aucune information, contre 24,2% des femmes transgenres.

4.1.3 Changer de professionnel-le-s

Parmi les 402 répondant-e-s qui ont déjà cherché de l'aide, environ un sur cinq a changé de médecin de famille, de psychologue ou de psychiatre (21,4%). Il s'agissait plus spécifiquement dans 10% des réponses d'un changement de psychologue, dans 6,7% des réponses d'un changement de médecin de famille et dans 5,7% des réponses d'un changement de psychiatre. Dans le groupe de répondant-e-s ayant cherché de l'aide au cours des deux dernières années, cette part s'élevait toujours à 19,6%. On n'a pas observé de lien significatif entre le fait de devoir changer de professionnel ou non et le temps passé depuis le premier contact avec cette personne. Aucune différence n'a été observée pour les catégories d'identité, le sexe attribué à la naissance, le niveau de formation, l'âge ou la région.

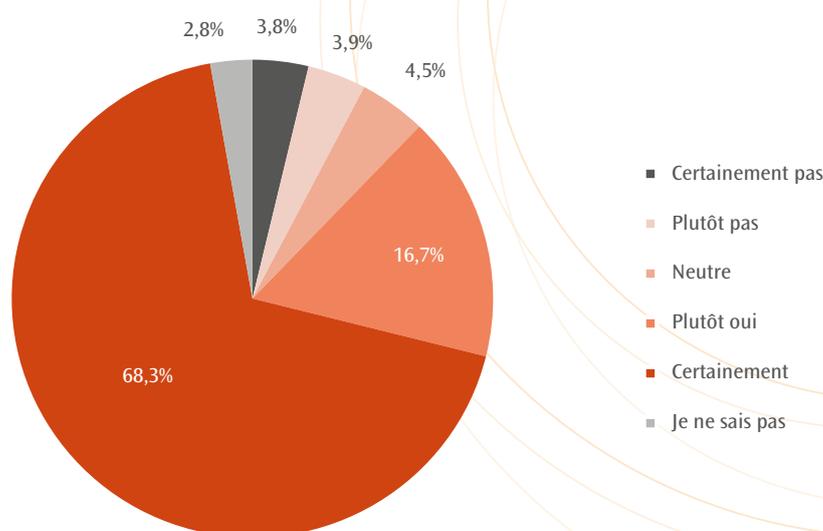
« Je recherche actuellement un nouveau médecin de famille, puisqu'elle ne reconnaît pas la légitimité de mon identité de genre. D'après elle, c'est un problème psychique à guérir, ou mes sentiments doivent au moins s'expliquer par un autre problème. C'est une passe, parce que l'on parle plus des personnes transgenres dans les médias. J'ai également dû faire face à son incompréhension pour d'autres problèmes mentaux (dépression). C'est très triste, car il s'agit d'une assistante de première ligne. »

4.1.4 Étapes de transition

Que les répondant-e-s aient cherché de l'aide psycho-médicale ou non, nous avons sondé leur éventuel souhait de modifier leur corps avec une aide médicale afin de mieux le faire correspondre à leur identité de genre. Nous avons tenu compte du fait que de telles démarches avaient déjà été entreprises par le passé.

La grande majorité des répondant-e-s (85%) répond « certainement » ou « plutôt oui » par rapport à la modification du corps ou au souhait de modifier le corps afin qu'il corresponde mieux à l'identité de genre. À peine 7,7% donnent pour réponse « certainement pas » ou « plutôt pas ».

Graphique 16. Souhait de modifier le corps



Question : Q34 : Envisagez-vous de modifier votre corps (avec une aide médicale) ou avez-vous modifié votre corps (avec une aide médicale) afin d'être davantage en harmonie avec votre identité de genre ? Cochez votre réponse.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Si nous observons la répartition selon la catégorie d'identité, il est frappant d'observer que, comme attendu, ce sont surtout les personnes qui s'identifient comme étant de genre non binaire qui donnent les réponses les plus partagées à la question sur le souhait de changement de corps. Environ la moitié (53,4%) d'entre elles veulent changer de corps, tandis que 25% répondent « plutôt pas » ou « certainement pas ». Ce groupe indique aussi plus souvent être « neutre » par rapport à une transition physique ou ne sait pas s'il veut un changement physique. Par contre, pour les hommes et les femmes transgenres, c'est presque tout le groupe de répondant-e-s qui veut changer de corps (respectivement 95,7% et 97,7%). Les différences selon la catégorie d'identité sont statistiquement significatives ($p < 0,001$).

Graphique 17. Souhait de changer de corps en fonction de la catégorie d'identité



Question : variable calculée à la Q34 : *Envisagez-vous de modifier votre corps (avec une aide médicale) ou avez-vous modifié votre corps (avec une aide médicale) afin d'être davantage en harmonie avec votre identité de genre ? Cochez votre réponse.*

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 533).

Note : * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Nous avons demandé aux 85% de répondant-e-s ayant indiqué avoir changé ou vouloir changer leur corps quelles étaient les démarches spécifiques qui avaient été entreprises ou souhaitées. Si une démarche avait déjà été entreprise, nous avons demandé à quand elle remontait (il y a « plus de deux ans », « plus d'un an, mais moins de deux ans » ou « dans les douze derniers mois »).

Pour les répondant-e-s avec un sexe féminin assigné à la naissance, le tableau 36 illustre de quels traitements il s'agissait, tandis que pour les répondant-e-s avec un sexe masculin attribué à la naissance, les chiffres sont illustrés au tableau 37. Nous constatons au total que 381 des 467 répondant-e-s ont effectivement déjà entrepris au moins l'une des démarches.

Tableau 36. Soins de santé transspécifiques proposés aux personnes qui se sont vues assigner le sexe féminin à la naissance

	Nombre						
	> il y a deux ans	Il y a entre 1 à 2 ans	< il y a un an	Prévu dans un avenir proche	Intéressé-e, mais impossible	Pas intéressé-e	Je ne sais pas
Consultations avec un psychiatre/psychologue	47	32	45	25	11	10	8
Inhibiteurs hormonaux ou de puberté	15	5	5	12	46	57	23
Traitement hormonal intersexué (comme la testostérone)	33	18	38	56	12	3	17
Opération de la poitrine : réduction ou ablation mammaires (mastectomie)	25	11	27	85	16	1	13
Hystérectomie ou ovariectomie	20	8	7	56	5	40	41
Chirurgie génitale (création d'un pénis)	14	1	3	36	8	51	64
Opération des cordes vocales	3	0	0	5	3	114	48
Autre opération liée au genre	4	0	1	12	3	56	91
	Pourcentage						
	> il y a deux ans	Il y a entre 1 à 2 ans	< il y a un an	Prévu dans un avenir proche	Intéressé-e, mais impossible	Pas intéressé-e	Je ne sais pas
Consultations avec un psychiatre/psychologue	26,4	18,0	25,3	14,0	6,2	5,6	4,5
Inhibiteurs hormonaux ou de puberté	9,2	3,1	3,1	7,4	28,2	35,0	14,1
Traitement hormonal intersexué (comme la testostérone)	18,6	10,2	21,5	31,6	6,8	1,7	9,6
Opération de la poitrine : réduction ou ablation mammaires (mastectomie)	14,0	6,2	15,2	47,8	9,0	0,6	7,3
Hystérectomie ou ovariectomie	11,3	4,5	4,0	31,6	2,8	22,6	23,2
Chirurgie génitale (création d'un pénis)	7,9	0,6	1,7	20,3	4,5	28,8	36,2
Opération des cordes vocales	1,7	0,0	0,0	2,9	1,7	65,9	27,7
Autre opération liée au genre	2,4	0,0	0,6	7,2	1,8	33,5	54,5

Question : Q35 : Pouvez-vous nous préciser le type de soins de santé spécifiques aux personnes transgenres que vous avez déjà reçu et à quelle date ? N'oubliez pas que les soins spécifiques aux personnes transgenres englobent tout ce qui concerne votre transition sociale et/ou médicale.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, avec un sexe féminin attribué à la naissance (n = 178).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Tableau 37. Soins de santé transspécifiques proposés aux personnes qui se sont vues assigner le sexe masculin à la naissance

	Nombre						
	> il y a deux ans	Il y a entre 1 à 2 ans	< il y a un an	Prévu dans un avenir proche	Intéressé-e, mais impossible	Pas intéressé-e	Je ne sais pas
Consultations avec un psychiatre/psychologue	127	39	57	26	4	24	12
Inhibiteurs hormonaux ou de puberté	79	31	35	51	17	37	21
Traitement hormonal intersexué (comme les oestrogènes)	105	32	48	68	9	4	17
Opération de la poitrine : implants mammaires	36	9	14	101	9	46	66
Orchidectomie	41	12	15	100	9	57	43
Chirurgie génitale (création d'un vagin)	46	7	12	103	10	54	51
Opération des cordes vocales	14	2	7	58	13	105	80
Opération de féminisation du visage	9	2	7	78	23	76	80
Épilation au laser ou électrolyse	80	22	73	78	13	7	11
Réduction de la pomme d'Adam	14	3	3	64	15	119	56
Autre opération liée au genre	7	1	1	32	8	66	150
	Pourcentage						
	> il y a deux ans	Il y a entre 1 à 2 ans	< il y a un an	Prévu dans un avenir proche	Intéressé-e, mais impossible	Pas intéressé-e	Je ne sais pas
Consultations avec un psychiatre/psychologue	43,9	13,5	19,7	9,0	1,4	8,3	4,2
Inhibiteurs hormonaux ou de puberté	29,2	11,4	12,9	18,8	6,3	13,7	7,7
Traitement hormonal intersexué (comme les oestrogènes)	37,1	11,3	17,0	24,0	3,2	1,4	6,0
Opération de la poitrine : implants mammaires	12,8	3,2	5,0	35,9	3,2	16,4	23,5
Orchidectomie	14,8	4,3	5,4	36,1	3,2	20,6	15,5
Chirurgie génitale (création d'un vagin)	16,3	2,5	4,2	36,4	3,5	19,1	18,0
Opération des cordes vocales	5,0	0,7	2,5	20,8	4,7	37,6	28,7
Opération de féminisation du visage	3,3	0,7	2,5	28,4	8,4	27,6	29,1
Épilation au laser ou électrolyse	28,2	7,7	25,7	27,5	4,6	2,5	3,9
Réduction de la pomme d'Adam	5,1	1,1	1,1	23,4	5,5	43,4	20,4
Autre opération liée au genre	2,6	0,4	0,4	12,1	3,0	24,9	56,6

Question : Q36 : Pouvez-vous nous préciser le type de soins de santé spécifiques aux personnes transgenres que vous avez déjà reçu et à quelle date ? N'oubliez pas que les soins spécifiques aux personnes transgenres englobent tout ce qui concerne votre transition sociale et/ou médicale.

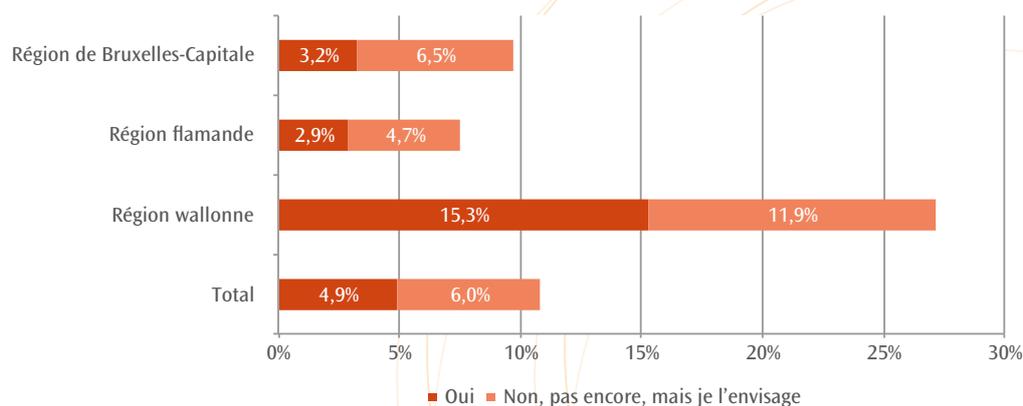
Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, avec un sexe masculin attribué à la naissance (n = 289).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les tableaux susmentionnés permettent de tirer des conclusions évidentes. Il semble d'une part que l'utilisation des hormones soit largement répandue : pas moins de 81,9% à 89,4% des répondant-e-s s'étant respectivement vu attribuer un sexe féminin ou un sexe masculin à la naissance ont déjà commencé ce traitement ou envisagent de le faire. Dans le groupe de répondant-e-s avec un sexe féminin attribué à la naissance, pas moins de 83,2% ont subi ou envisagent une mastectomie, tandis que dans l'autre groupe, 56,9% ont subi ou envisagent la pose d'implants mammaires. Par contre, c'est plutôt le groupe s'étant vu attribuer un sexe masculin à la naissance qui a subi ou envisage la chirurgie génitale (59,4%) par rapport au groupe avec un sexe féminin attribué à la naissance (30,5%).

Les répondant-e-s qui ont eu recours à des soins médicaux/psychiques spécifiques pour les personnes transgenres en ont principalement bénéficié en Belgique : à peine 4,5% sont allé-e-s à l'étranger et 5,4% envisagent d'y aller. Plusieurs raisons ont joué un rôle dans cette décision : une expertise claire à l'étranger pour certaines interventions, d'autres techniques, ou des listes d'attente trop longues en Belgique. Ce sont principalement les femmes transgenres qui sont plus enclines à se rendre à l'étranger. Il y a aussi une différence par région, avec sensiblement plus de répondant-e-s de Wallonie allant à l'étranger, en comparaison avec la Flandre (cf. Graphique 18) ($p < 0,001$).

Graphique 18. A recherché les soins souhaités à l'étranger par région



Question : Q38 : Avez-vous recherché les soins souhaités à l'étranger ? (alors que vous viviez en Belgique)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 369).

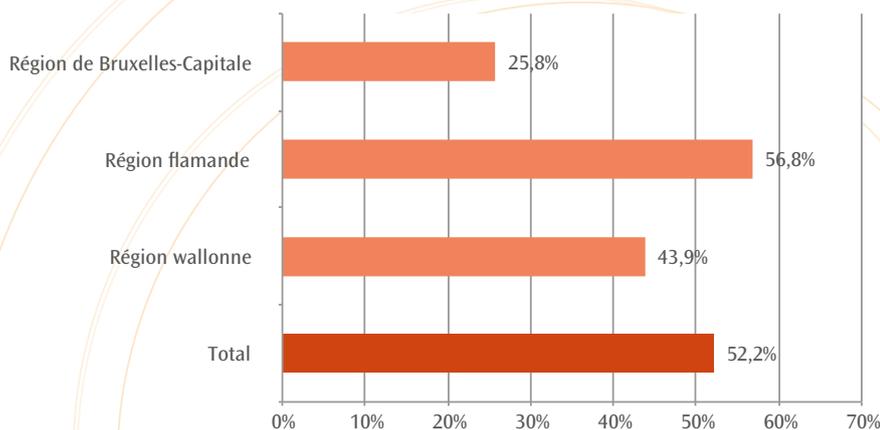
Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

« Je souhaite faire une chirurgie de réassignation sexuelle (la vaginoplastie) et je trouve que les techniques pratiquées dans certains pays sont nettement meilleures qu'en Belgique. »

« L'incertitude au sujet des compétences des chirurgiens disponibles en Belgique en matière de chirurgie de féminisation faciale et de chirurgie génitale. Il est très difficile d'obtenir des témoignages et éventuellement des photos des résultats de personnes (avec leur consentement) ayant subi ces procédures en Belgique. Il y a beaucoup de chirurgiens à l'étranger qui proposent de consulter des témoignages et des photos avant/après en libre accès, que ça soit pour la chirurgie de féminisation faciale ou chirurgie génitale. Il est également possible de discuter de manière objective, sur des groupes Facebook ou d'autres forums, avec des personnes ayant subi ces procédures chez ces chirurgiens. D'avoir des témoignages aussi bien positifs que négatifs. À propos des chirurgiens en Belgique, on n'a aucune info sur rien... »

Les répondant-e-s de la Région flamande considèrent plus souvent que les répondant-e-s de la Région wallonne les longs délais d'attente comme problématiques ($p = 0,002$).

Graphique 19. Délais d'attente problématiques selon la région



Question : Q40 : Les délais d'attente ont-ils/elles été problématiques pour vous ? Oui.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique ($n = 366$).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Pour les catégories d'identité aussi, il existe une différence significative ($p < 0,001$), où c'est principalement le groupe des hommes transgenres (67,4%) qui considère les longs délais d'attente comme problématiques, contre 47,8% des femmes transgenres et 33,3% du groupe des répondant-e-s de genre non binaire. Au niveau de la comparaison entre les générations aussi, il s'avère que c'est la plus jeune génération qui rapporte le plus que les longs délais d'attente sont problématiques (62,6%) ($p < 0,001$)¹⁴.

4.2 Fertilité

Dans la précédente enquête *Être transgenre en Belgique*, la fertilité n'était pas reprise en tant que thème dans le questionnaire. Étant donné le nombre croissant d'options permettant de préserver la fertilité des personnes transgenres et les données limitées sur le désir d'enfant et l'usage de ces options, des questions sur la position des personnes transgenres par rapport à des thèmes relatifs à la fertilité ont été ajoutées à ce questionnaire.

4.2.1 Désir d'enfant

Le désir d'enfant des répondant-e-s est pour la plupart d'entre elles/eux (58%) soit déjà comblé, soit inexistant, soit il était présent par le passé, mais n'est plus d'actualité. Par ailleurs, un quart (27,2%) des répondant-e-s indiquent avoir d'une manière ou d'une autre un désir d'enfant (très actuel ou réalisable ou non).

Tableau 38. Désir d'enfant actuel

	Nombre	Pourcentage
Oui, je suis dans une phase active de mon souhait d'enfant / je souhaite avoir un enfant rapidement	9	2,1
Oui, je souhaite avoir des enfants dans le futur	69	16,2
Oui, mais je ne peux assouvir cette envie / elle demeurera inassouvie	32	7,5
J'y ai pensé, mais plus maintenant	31	7,3
Je n'ai pas envie d'avoir un enfant	121	28,4
Mon souhait d'enfant a déjà été exaucé	95	22,3
J'ai déjà un ou plusieurs enfants, mais je souhaite encore en avoir	6	1,4
Je ne sais pas	35	8,2
Autre	28	6,6
Total	426	100,0

Question : Q117 : L'envie d'avoir un enfant vous tiraille-t-elle actuellement ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 398).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

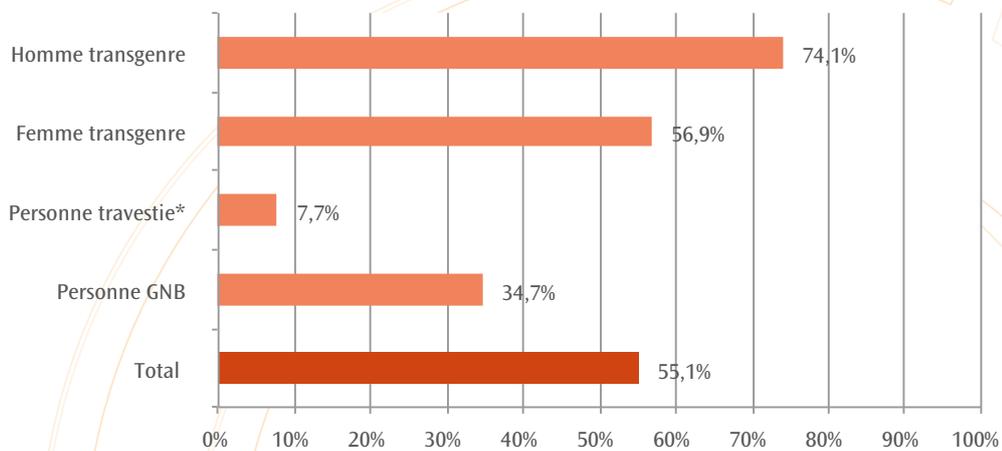
Le désir d'enfant diffère sensiblement en fonction de l'identité de genre ($p < 0,001$) : les hommes transgenres indiquent plus souvent soit ne pas vouloir d'enfants (38,8%), soit vouloir des enfants à l'avenir (28,4%), tandis que les femmes transgenres ont souvent déjà assouvi leur désir d'enfant (29,1%), ont eu un désir d'enfant par le passé (8,7%) ou déclarent qu'elles ne peuvent pas l'exaucer (11,7%). Cela peut s'expliquer par la différence d'âge entre les catégories d'identité, où les hommes transgenres sont sensiblement plus jeunes. Les répondant-e-s faisant état d'un désir d'enfant sont effectivement en moyenne plus jeunes (*Moyenne* = 27,9, *Écart-type* = 10,8) que ceux/celles qui ne veulent pas d'enfant (*Moyenne* = 40,49, *Écart-type* = 13,8) ($p < 0,001$).

Lorsque nous avons étudié la question du désir d'enfant dans le groupe d'âge 21-45 ans, nous n'avons pas relevé de différence entre les catégories d'identité, ni entre les sexes assignés à la naissance. Le désir d'enfant des participant-e-s est en outre indépendant du niveau de formation, de la réalisation ou non d'une gonadectomie, du stress économique dans leur ménage et du fait de vivre dans un centre-ville ou en périphérie.

Information sur les options de procréation

Un peu plus de la moitié des répondant-e-s (55,1%) déclare avoir obtenu des informations sur les options de procréation en tant que personne transgenre. Ces informations sont toutefois obtenues via différents canaux : 30,5% les reçoivent via les prestataires de soins, 10,7% via une organisation LGBT, et 13,8% recherchent les informations elles/eux-mêmes ou interrogent des ami-e-s/connaissances. À peine 24 répondant-e-s (5,7%) ont indiqué ne pas avoir obtenu d'information du tout concernant les options de procréation, mais souhaitent en recevoir. Au niveau de l'obtention d'informations ou non, il s'avère qu'il existe une différence entre les catégories d'identité, les répondant-e-s de genre non binaire ayant moins souvent reçu des informations ($p < 0,001$).

Graphique 20. A reçu des informations sur les options de reproduction en fonction de la catégorie d'identité



Question : Variable calculée sur la base de la Q122 : Avez-vous reçu des informations sur vos options de reproduction en tant que personne transgenre ? Réponses : Oui.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 419).

Note: * Moins de 30 réponses.

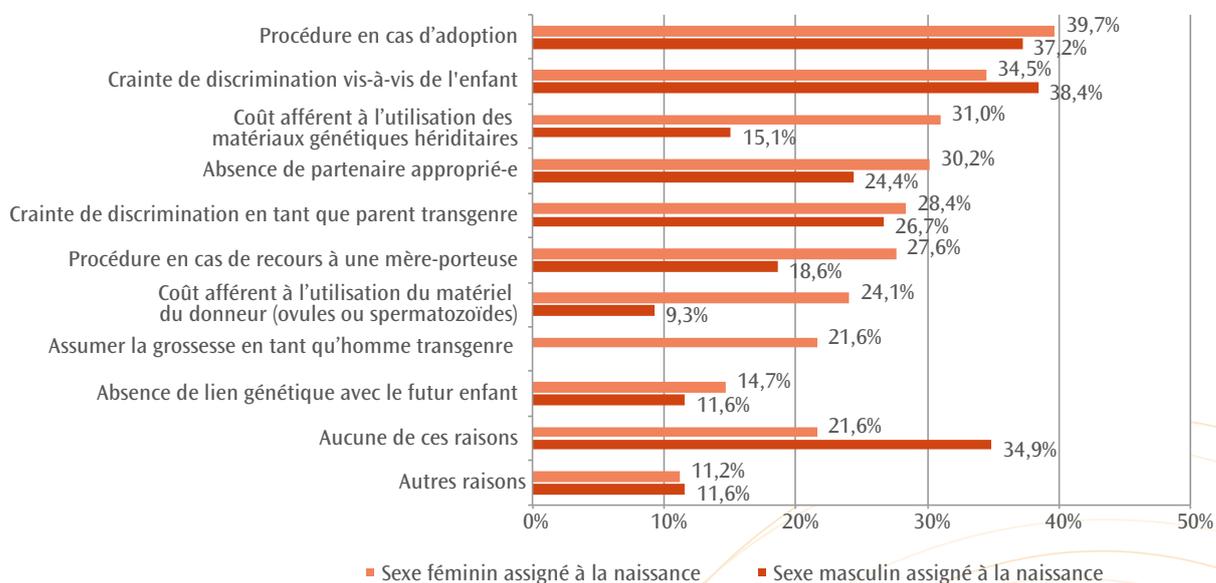
Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Finalement, environ la moitié de l'échantillon transgenre n'est pas informé des options relatives à la fertilité. Nous constatons à ce niveau une grande différence entre les personnes qui, en tant que personnes transgenres, ont cherché une forme de soins et celles qui n'ont pas cherché de soins : celles qui ont cherché des soins sont beaucoup plus souvent informées sur les options (63,4%) que celles qui n'ont jamais cherché d'aide (26,6%) ($p < 0,001$). Parmi les répondant-e-s qui ont déjà cherché de l'aide en raison de leur identité de genre, nous observons toujours une différence significative entre les catégories d'identité ($p < 0,001$).

Obstacles à l'accomplissement du désir d'enfant

Les principaux obstacles à l'accomplissement du désir d'enfant que les répondant-e-s mentionnent sont la procédure d'adoption, la crainte de discrimination vis-à-vis de l'enfant et le coût de l'utilisation des matériaux génétiques héréditaires.

Graphique 21. Obstacles ayant empêché la concrétisation du désir d'enfant



Question : Q129 et Q134 : Quelle affirmation ci-dessous constitue pour vous un obstacle vous interdisant d'exaucer votre souhait d'avoir un enfant ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 116).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

4.2.2 Perte de la fertilité

La perte de la fertilité suite à des traitements médicaux (hystérectomie et/ou ovariectomie ou orchidectomie) est indésirable pour 23,1% des répondant-e-s à qui cela s'appliquait (n = 355). Un peu plus de la moitié (52,1%) a indiqué que ce n'était pas souhaitable et un quart (24,8%) ne savait pas. Nous ne relevons aucune différence selon la formation des répondant-e-s ou le fait d'avoir reçu des soins transspécifiques ou non.

Le groupe des répondant-e-s qui a indiqué ne pas savoir était en moyenne sensiblement plus jeune (*Moyenne* = 28,5, *Écart-type* = 12,0) que le groupe qui considérait la perte de la fertilité comme indésirable (*Moyenne* = 34,0, *Écart-type* = 12,9) ou comme envisageable (*Moyenne* = 36,7, *Écart-type* = 14,2).

Outre l'âge, nous avons aussi observé une différence selon la région, les répondant-e-s à qui cette question s'appliquait (n = 350) issus de la Région flamande ayant plus souvent indiqué que la perte de fertilité suite à des traitements médicaux n'était pas indésirable (57,5%), tandis que les répondant-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale (46,7%) et de la Région wallonne (37,0%) ont plus souvent indiqué que c'était indésirable ($p < 0,001$).

Tableau 39. Perte non désirée de la fertilité selon la région

	Nombre				Pourcentage			
	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne	Total	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne	Total
Oui	14	48	20	82	46,7	18,0	37,0	23,4
Non	6	153	23	182	20,0	57,5	42,6	52,0
Je ne sais pas	10	65	11	86	33,3	24,4	20,4	24,6
Total	30	266	54	350	100,0	100,0	100,0	100,0

Question : Q123 : La perte de la fertilité à la suite de certaines interventions médicales (hystérectomie et ovariectomie / orchidectomie) est-elle à éviter à vos yeux ? Q103 : Dans quelle région de la Belgique habitez-vous actuellement ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 350).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque nous avons demandé pourquoi la perte de la fertilité suite à des interventions médicales était considérée comme indésirable, 45 répondant-e-s (54,2%) ont indiqué trouver cela difficile émotionnellement, 15 répondant-e-s (18,3%) ont affirmé que leur partenaire voulait un enfant, 41 personnes (50,0%) veulent/voulaient leur propre enfant d'un point de vue génétique et 21 répondant-e-s (25,6%) ont indiqué une autre raison, le droit à l'autodétermination étant celle qui revenait le plus souvent.

Gonadectomie après la loi sur les personnes transgenres ?

Jusqu'à la fin de l'année 2017, les personnes transgenres qui voulaient faire adapter l'enregistrement de leur sexe dans l'acte de naissance devaient subir une ablation des testicules ou de l'utérus (gonadectomie). Cette réglementation était donc en vigueur au moment de la collecte des données. On a demandé aux répondant-e-s s'ils/elles auraient été prêt-e-s à subir cette intervention si cela n'avait pas été une exigence juridique. Vu la modification de la loi de janvier 2018¹⁵, en vertu de laquelle la condition de gonadectomie n'est plus d'application, on ne sait pas clairement dans quelle mesure ces interventions seront encore désirées.

La réponse est plutôt partagée ($p = 0,003$). Parmi les répondant-e-s de sexe féminin assigné à la naissance, 28,0% indiquent qu'ils/elles ne feraient pas réaliser cette intervention, tandis que 26,6% accepteraient. Plus d'un quart ne sait pas. Par contre, parmi les répondant-e-s de sexe masculin assigné à la naissance, 48,1% indiquent qu'ils/elles feraient réaliser cette intervention, tandis que 24% refuseraient.

Lorsque nous examinons les réponses suivant l'identité de genre, nous observons que les hommes transgenres (43,5%) et les femmes transgenres (60,3%) subiraient plus souvent qu'attendu une gonadectomie, en comparaison avec le groupe de genre non binaire (10,3%) ($p < 0,001$). Il s'avère en outre que les personnes issues de la Région flamande sont plutôt enclines à subir cette intervention, même si elle n'était pas nécessaire pour la modification officielle de l'enregistrement du sexe (46,5%), en comparaison avec les personnes issues de la Région wallonne (28,1%) et de la Région de Bruxelles-Capitale (23,7%). Le souhait d'intervention n'est pas différent dans les divers groupes d'âge/génération. Il n'y a pas non plus de différence concernant le niveau de formation et le stress économique dans les ménages.

Nous avons répertorié les raisons des répondant-e-s ayant indiqué ne pas souhaiter cette intervention. Les principales raisons pour lesquelles ils/elles refusent de subir une gonadectomie sont le fait de ne pas vouloir subir d'intervention chirurgicale inutile et de ne pas avoir besoin de cette intervention pour vivre leur identité de genre. Les répondant-e-s de sexe féminin attribué à la naissance indiquent le plus souvent qu'ils/elles trouvent que l'hystérectomie n'est pas importante par rapport à leur sentiment d'identité de genre. Les répondant-e-s de sexe masculin attribué à la naissance indiquent le plus souvent ne pas vouloir subir d'intervention chirurgicale inutile.

Tableau 40. Raisons pour lesquelles la personne ne souhaite pas de gonadectomie

	Sexe féminin assigné à la naissance		Sexe masculin assigné à la naissance	
	Nombre	Pourcentage de répondant-e-s	Nombre	Pourcentage de répondant-e-s
L'orchidectomie/l'hystérectomie n'est pas importante pour mon sentiment d'identité de genre	51	83,6	35	70,0
Je ne souhaite pas subir d'intervention chirurgicale inutile	48	78,7	37	74,0
Je ne veux pas perdre ma fertilité	25	18,8	8	16,0
Autre	9	14,8	4	8,0
Total	133	218,0	84	168,0

Question : Q119 et Q121 : Quels motifs vous poussent/pousseraient à refuser cette intervention ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, avec sexe féminin attribué à la naissance (n = 205) et sexe masculin attribué à la naissance (n = 330).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Notes

- 13** Une comparaison avec les répondants de genre non binaire n'était pas possible car un nombre trop faible de répondant-e-s GNB avait cherché de l'aide au cours des deux dernières années. Cette observation vaut également pour une comparaison entre les régions, où trop peu de répondant-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale ou de Wallonie avaient cherché de l'aide au cours des deux dernières années pour permettre une analyse.
- 14** Cette différence ne peut pas s'expliquer par l'absence d'hommes transgenres dans les groupes les plus âgés, la différence significative pour les générations réparties suivant les catégories d'identité indique que la différence significative se retrouve spécifiquement dans le groupe des femmes transgenres.
- 15** La « Loi du 25 juin 2017 réformant des régimes relatifs aux personnes transgenres en ce qui concerne la mention d'une modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil et ses effets » a été publiée au Moniteur belge le 10 juillet 2017.

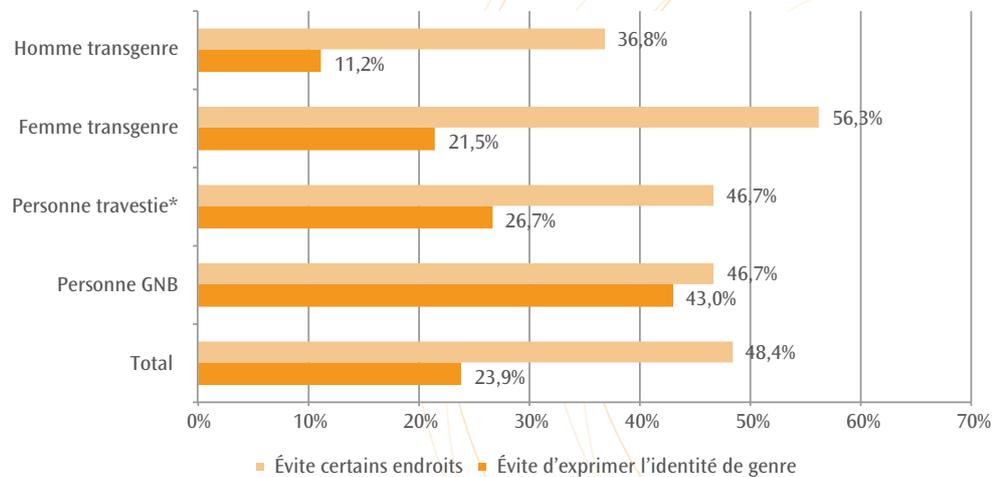


Expériences négatives et discrimination

Avant de décrire les expériences négatives et les cas de discrimination rencontrés au cours des 24 mois précédant la collecte des données, arrêtons-nous sur le comportement d'évitement des répondant-e-s. Il ressort effectivement des données que pas moins d'un quart des répondant-e-s (23,9%) évite d'exprimer leur identité de genre via l'apparence physique et l'habillement, de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e. Près de la moitié des répondant-e-s (48,4%) indique aussi éviter certains endroits de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e.

Il existe une différence significative entre les catégories d'identité qui n'est pas imputable aux différences d'âge entre les groupes : les femmes transgenres adoptent principalement un comportement d'évitement en ce qui concerne les lieux, tandis que les répondant-e-s de genre non binaire évitent en grande partie d'exprimer leur identité de genre via l'apparence physique et l'habillement, de crainte d'être agressé-e-s, menacé-e-s ou harcelé-e-s.

Graphique 22. Comportement d'évitement de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e, selon la catégorie d'identité



Question : Q70 : Évitez-vous d'exprimer votre identité de genre (ou l'identité de genre que vous désirez) à travers votre apparence physique et votre habillement de peur d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e ? Oui. Et Q71 : Évitez-vous certains endroits ou lieux de peur d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de votre identité ou expression de genre ? Oui.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 456).

Note : * Moins de 30 réponses.

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les répondant-e-s qui affirment adopter un comportement d'évitement rapportent une santé subjective sensiblement moins bonne (éviter des endroits : $p = 0,009$, éviter d'exprimer l'identité de genre : $p = 0,001$).

Les expériences de discrimination rapportées et décrites ci-dessous doivent donc être considérées en tenant compte des informations liées au comportement d'évitement des répondant-e-s.

Pour répertorier le degré des expériences négatives et de la discrimination ressentie de manière plus détaillée, nous avons étudié des situations concrètes dans différents contextes (à l'école, au travail/sur le marché de l'emploi, dans les soins de santé, dans d'autres domaines de la vie, et en ce qui concerne les assurances), et ce au cours des deux dernières années. Nous avons aussi analysé dans quelle mesure les répondant-e-s ont déjà déposé plainte contre les événements qu'ils/elles ont vécus comme étant discriminatoires.

5.1 Expériences à l'école

Dans le tableau suivant, les répondant-e-s qui ont été étudiant-e-s au cours des deux dernières années ($n = 181$) parlent de leurs expériences discriminatoires à l'école. Cela concerne 85 hommes transgenres, 55 femmes transgenres et 41 répondant-e-s de genre non binaire, avec un âge moyen de 23 ans (*Écart-type* = 6,4).

Il ressort du tableau suivant que les événements les plus fréquents sont : une curiosité déplacée (54,7% parfois ou plus fréquemment), l'atteinte à la vie privée (54,7% parfois ou plus fréquemment), et ne pas être abordé-e avec le prénom et/ou les pronoms choisis (55,6% parfois ou plus fréquemment).

Tableau 41. Expériences négatives à l'école en lien avec l'identité de genre (en pourcents)

	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Souvent	Toujours
Harcèlement (ex. moqueries, insultes, rejet)	60,9	13,2	16,6	5,3	2,6	1,3
Ne pas être appelé-e par le prénom que vous avez choisi et/ou être désigné-e par un pronom personnel erroné (être désigné-e par un pronom du sexe opposé)	33,8	10,6	12,6	10,6	15,9	16,6
Critiques sur l'apparence, le comportement ou les opinions	45,0	15,2	19,9	7,9	7,9	4,0
Violence physique ou dégradation délibérée des biens ou des vêtements	89,3	5,4	2,7	2,7	0	0
Menaces	88,0	3,3	4,0	2,7	0,7	1,3
Harcèlement sexuel	83,9	6,0	8,1	0,7	1,3	0,0
Curiosité déplacée	33,3	12,0	25,3	11,3	13,3	4,7
Atteinte à la vie privée (ex. outing indésirable via l'administration)	59,3	8,0	10,0	8,0	9,3	5,3
Renvoi ou suspension de l'école	98,0	0,7	0,7	0,0	0,0	0,7
Autres sanctions de l'école	68,7	11,3	11,3	2,7	4,0	2,0
Conflits afférents aux vestiaires et toilettes	91,9	2,7	2,7	2,0	0,7	0,0
N'obtenir aucune opportunité de stage	75,3	6,7	8,7	3,3	2,0	4,0
Restriction du contact avec d'autres élèves	60,9	13,2	16,6	5,3	2,6	1,3

Question : Q72 : Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vécu, en tant qu'élève ou étudiant-e, une des situations suivantes à l'école, dans une haute école, à l'université en raison de votre identité de genre ou de votre identité de transgenre ? Si oui, cochez la réponse en indiquant la mesure. Cochez toutes les réponses vous correspondant.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être Transgenre en Belgique qui ont été étudiants au cours des 24 derniers mois ($n = 182$).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque le/la répondant-e ne vit pas ouvertement suivant son identité de genre, le risque d'être confronté-e à la critique sur l'apparence, le comportement ou les idées augmente sensiblement ($p = 0,033$). Les répondant-e-s qui ne vivaient pas ouvertement selon leur identité de genre rapportent dans 60,9% des cas avoir de « parfois » à « toujours » été confronté-e-s à la critique, contre 30,5% de celles/ceux qui vivaient ouvertement selon leur identité de genre.

Cependant, les répondant-e-s qui vivaient ouvertement selon leur identité de genre ont beaucoup plus souvent été confronté-e-s à des atteintes à leur vie privée en comparaison avec celles et ceux qui ne vivaient pas ouvertement selon leur identité de genre ($p < 0,001$) (43,8% versus 6,7%) ; cela est aussi valable pour l'apparition de conflits afférents aux vestiaires et aux toilettes ($p = 0,047$) (56,6% versus 53,3%).

Si nous comparons uniquement les répondant-e-s qui vivaient ouvertement suivant leur identité de genre, en ce qui concerne les expériences à l'école, nous observons quelques différences significatives entre les catégories d'identité. Il ressort de l'analyse que 67,2% des hommes transgenres, 29,6% des femmes transgenres et 61,1% des personnes de genre non binaire sont « parfois » à « toujours » abordé-e-s avec le mauvais prénom à l'école ($p = 0,008$). Ce sont aussi plus souvent les hommes transgenres (67,2%) que les personnes de genre non binaire (41,2%) ou les femmes transgenres (3,3%) qui indiquent être de « parfois » à « toujours » confronté-e-s à de la curiosité déplacée à l'école.

« L'administration de mon ancienne université refuse de me délivrer un nouveau diplôme avec mon nom masculin, même si je présente des documents avec l'identité masculine. Mais je vais persévérer. »

« Je n'ai pas rencontré de problème avec mon changement de prénom et mon souhait d'être interpellée en tant que femme, que ce soit par les autres étudiants, par les enseignants ou par l'administration. Les autres étudiants (tous des adultes) ont suivi une partie de l'histoire et cela leur a donné une autre vision sur la situation. »

« Il y avait une fille transgenre dans mon école et le service d'accompagnement des élèves nous a mis en contact afin que nous puissions partager nos expériences. La direction et le service d'accompagnement des élèves ont fait preuve d'une grande compréhension par rapport à ma situation. »

« Une prof refusait de m'appeler par mon prénom d'usage tant que celui-ci n'était pas affiché sur les listes, et je ne pouvais pas le modifier sur les listes tant que mon prénom officiel n'avait pas été modifié. La note positive c'est que ma classe (c'était en secondaire, alors que j'étais en tout début de transition) me soutenait beaucoup et tous les matins quelqu'un se chargeait de barrer mon ancien prénom sur la liste pour le remplacer par l'actuel, ce qui a, à l'usure, fait que ma prof a finalement adopté l'usage de mon nouveau prénom. »

Certain-e-s participant-e-s font aussi état de situations positives rencontrées à l'école.

« Inscription à ma haute-école sous mes prénom et marqueur de genre choisis. »

« Création d'une nouvelle carte d'étudiant avec mon nouveau nom et adaptation de toutes les listes lorsque c'était possible. »

« L'école voulait modifier mon nom dans leur système, alors qu'il n'avait pas encore été officiellement modifié. Ça a été possible en saisissant un surnom. »

Si nous additionnons toutes les expériences négatives à l'école au cours des 24 derniers mois pour les répondant-e-s qui étaient étudiant-e-s au cours des deux dernières années, nous observons plusieurs différences remarquables.

La fréquence des expériences négatives est sensiblement liée à l'âge ($p = 0,023$), les répondant-e-s plus jeunes rapportant plus d'expériences négatives que les étudiant-e-s plus âgé-e-s. Les expériences négatives se présentent aussi plus souvent dans l'enseignement primaire et secondaire que dans l'enseignement supérieur même si ce n'est pas significatif ($p = 0,053$).

Les répondant-e-s qui ont reçu des soins transspécifiques rapportent plus d'expériences négatives ($p = 0,024$) que celles et ceux qui n'ont pas reçu de tels soins. Il n'y avait toutefois aucune différence en ce qui concerne le fait de vivre ouvertement suivant l'identité de genre ou le fait d'être abordé-e ou traité-e conformément à l'identité de genre.

Les hommes transgenres rapportent beaucoup plus souvent des expériences négatives à l'école en comparaison avec les femmes transgenres ($p = 0,004$). Le score des étudiant-e-s de genre non binaire se situe entre les hommes transgenres et les femmes transgenres, mais les différences ne sont pas significatives.

Il y a aussi un lien significatif avec la santé générale ($p \leq 0,001$), où le nombre plus élevé d'expériences négatives à l'école coïncide très fortement avec un moins bon état de santé général.

Il n'y a pas de lien entre la fréquence de toutes les expériences négatives à l'école avec la région, le fait de vivre dans un centre-ville, ou la confrontation avec un stress économique.

5.2 Expériences sur le marché de l'emploi

Les répondant-e-s qui étaient salarié-e-s et/ou indépendant-e-s au cours des deux années précédentes ont aussi parlé des situations auxquelles ils/elles ont été confronté-e-s dans le contexte professionnel ($n = 288$). Cela concerne 55 hommes transgenres, 149 femmes transgenres, 18 personnes travesties et 66 répondant-e-s de genre non binaire, avec un âge moyen de 40,2 ans (*Écart-type* = 12,1).

Il ressort du tableau suivant que les événements les plus fréquents sont : une curiosité déplacée (37,2% parfois ou plus fréquemment), ne pas être abordé-e avec le prénom et/ou les pronoms choisis (36,3% parfois ou plus fréquemment) et la critique quant à l'apparence, le comportement ou les idées (30% parfois ou plus fréquemment).

Tableau 42. Expériences négatives sur le lieu de travail en lien avec l'identité de genre (en pourcents)

	Jamais	Rare-ment	Parfois	Réguliè- rement	Souvent	Toujours
Harcèlement (ex. moqueries, insultes, rejet)	72,8	10,9	9,2	5,0	2,1	0,0
Critiques sur l'apparence, le comportement ou les opinions	52,1	17,9	17,5	7,1	3,8	1,7
Ne pas être appelé-e par le prénom que vous avez choisi et/ou être désigné-e par un pronom personnel erroné (être désigné-e par un pronom du sexe opposé)	51,9	11,8	13,5	6,8	11,0	5,1
Violence physique ou dégradation délibérée des biens ou des vêtements	92,1	6,6	1,2	0,0	0,0	0,0

	Jamais	Rare-ment	Parfois	Réguliè- rement	Souvent	Toujours
Menaces	87,6	8,3	2,9	0,8	0,4	0,0
Curiosité déplacée	46,9	15,9	16,3	9,2	10,0	1,7
Atteinte à la vie privée (ex. outing indésirable via l'administration)	69,2	10,1	10,1	4,2	3,8	2,5
Harcèlement sexuel	89,2	7,5	3,3	0,0	0,0	0,0
Conflits afférents aux vestiaires et/ou aux toilettes	80,8	7,9	5,9	2,1	2,1	1,3
Pas l'occasion de poser sa candidature	82,6	5,5	4,7	2,1	2,6	2,6
Être renvoyé-e suite à une réorgani- sation	86,9	3,8	4,2	2,1	1,7	1,3
Aucune chance de formation	86,9	3,4	5,9	2,1	0,8	0,8
Manquer de possibilités de carrière ou de promotion	80,9	5,1	6,8	3,4	3,0	0,9
Être licencié-e	88,5	3,8	2,1	0,9	3,0	1,7
Être privé-e de contact avec les client-e-s, patient-e-s, élèves	88,0	3,0	3,8	2,1	1,7	1,3

Question : Q74 : Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vécu l'une des situations suivantes au travail en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ? Si oui, cochez la réponse en indiquant la mesure. Cochez toutes les réponses vous correspondant.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont été salarié-e-s et/ou indépendants au cours des 24 derniers mois (n = 288).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque le/la répondant-e ne vit pas ouvertement suivant son identité de genre, le risque d'être confronté-e à la critique sur l'apparence, le comportement ou les idées augmente sensiblement ($p = 0,045$). Les répondant-e-s qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre rapportent dans 42,1% des cas avoir « parfois » à « toujours » été confronté-e-s à la critique, contre 24,4% de celles et ceux qui vivent ouvertement selon leur identité de genre. Celles et ceux qui vivent ouvertement selon leur identité de genre ont plus souvent été confronté-e-s à des atteintes à leur vie privée en comparaison avec les personnes qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre ($p = 0,045$) (24,4% contre 12,3%).

Lorsque nous comparons uniquement les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre en ce qui concerne leurs expériences au travail/sur le marché du travail, nous observons uniquement une différence significative ($p = 0,045$) entre les femmes transgenres et les hommes transgenres pour l'item « Pas l'occasion de poser sa candidature », où les femmes transgenres indiquent beaucoup plus souvent (20,2%) avoir été confrontées à cette situation que les hommes transgenres (2,7%).

« Je suis harcelé chez moi parce que je suis transgenre. Courrier volé, vélo vandalisé, appels constants à la police, coups à la porte... Il n'y a rien à faire. La commune ferme les yeux. »

« Je suis (et je me sens) totalement accepté sur mon lieu de travail. Par le passé, au début de ma transition, c'était différent. J'ai déjà perdu mon travail à cause de ma transsexualité. »

Si nous additionnons toutes les expériences négatives au travail pour les répondant-e-s qui étaient salarié-e-s et/ou indépendant-e-s au cours des deux dernières années, nous observons plusieurs différences remarquables.

La fréquence des expériences négatives au travail au cours des 24 derniers mois est très fortement corrélée à la santé générale ($p = 0,001$), où plus d'expériences négatives coïncident très fortement avec une moins bonne santé générale. Il existe aussi un lien très significatif avec le stress économique ressenti ($p \leq 0,001$), où les répondant-e-s qui rapportent de nombreuses expériences négatives sont aussi confronté-e-s à un plus grand stress économique.

De plus, il y a un lien significatif entre la fréquence des expériences négatives et le fait d'éviter certains endroits de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de l'identité ou de l'expression de genre. Les répondant-e-s ayant rencontré plus d'expériences négatives mentionnent plus souvent ce comportement d'évitement ($p = 0,024$). Les répondant-e-s peu diplômé-e-s rapportent aussi beaucoup plus souvent des expériences négatives au travail que les personnes hautement diplômées ($p = 0,002$).

Il n'y a aucun lien avec la fréquence des expériences négatives et l'âge, le sexe assigné à la naissance ou les catégories d'identité, la formation, la région, le fait de vivre ou non dans un centre-ville, le fait d'avoir bénéficié ou non de soins transspécifiques, le fait de vivre ouvertement ou non suivant son identité de genre, ou encore le fait d'être abordé-e ou traité-e ou non conformément à l'identité de genre.

Il ressort en outre des résultats que 7,9% des répondant-e-s ont effectivement quitté leur travail en raison des réactions à l'identité de genre ressentie ou pour éviter les réactions. 26,6% ont été découragé-e-s de (continuer de) poser leur candidature. Aucune différence n'a été observée à ce niveau parmi les catégories d'identité. Les participant-e-s ont pu raconter leur histoire à ce propos. Quelques situations positives ont été décrites.

« Partout où je postulais, je pouvais commencer à travailler. Entre-temps, j'ai trouvé un emploi dans le cadre duquel j'ai suivi une formation (FPI) de six mois du VDAB. Ma personne de contact au VDAB s'adressait à moi comme je le souhaitais. Après ces six mois, mon contrat a été prolongé pour passer à un contrat à durée indéterminée. Il n'y a donc eu aucun problème avec mes candidatures ! »

« Après avoir remis ma démission pour discrimination, j'ai commencé à poser ma candidature sous mon nouveau nom, sans mentionner explicitement mon passé de transgenre (malgré ma voix douce). Cela a donné de bons résultats et j'ai entre-temps trouvé un travail dans une entreprise où l'on tente par tous les moyens possibles de répondre à mes besoins en tant que transgenre via des départements informés. À l'heure actuelle, les collègues qui sont au courant de ma situation ne le colportent pas. »

« Mon employeur me soutient totalement. Aucun comportement à caractère discriminatoire n'est toléré. »

« Mes patrons ont tous les deux réagi de manière très positive par rapport à ma transition (HRT). Ils me soutiennent (et m'ont soutenu) beaucoup tous les deux et nous avons informé l'équipe. Je me sens donc un peu plus en sécurité et je suis beaucoup moins anxieux. »

« J'ai honnêtement informé mes 1.600 collègues de ma situation dans un long mailing. J'ai reçu des centaines de réactions positives, des marques de respect par rapport à la décision que j'avais prise de finalement vivre comme je m'étais toujours senti. Visiblement, de nombreux collègues s'étaient déjà rendu compte que cela faisait longtemps que je n'étais pas heureux, sans que je ne le réalise moi-même. Le fait que, depuis ma nouvelle identité de genre, certains collègues que je connais à peine viennent me trouver pour me féliciter pour mon courage, me confier qu'ils/elles ont un fils ou une fille dans la même situation et me demander des informations sur la manière d'aborder la situation. Cela me donne un sentiment étrange, mais positif. »

5.3 Soins de santé

Nous avons demandé à tou-te-s les répondant-e-s, à l'aide d'une liste de situations possibles, quelles étaient les expériences négatives vécues dans le domaine des soins de santé. Les expériences les plus fréquentes sont le fait de « ne pas être abordé-e avec le prénom et/ou le pronom choisis » (40,9% parfois à toujours), la « curiosité déplacée » (24,7% parfois à toujours) et « l'atteinte à la vie privée » (20,5% parfois à toujours).

Tableau 43. Expériences négatives sur le plan des soins de santé, en lien avec l'identité de genre (en pourcents)

	Jamais	Rare- ment	Parfois	Réguliè- rement	Souvent	Toujours
Accès difficile aux soins de santé	84,1	6,8	4,2	2,6	2,1	0,2
Pas d'accès aux soins de santé	92,5	3,8	2,1	0,9	0,7	0,0
Moins bonne qualité des soins	83,8	8,0	4,9	2,3	0,5	0,5
Orienté-e vers le mauvais service dans un hôpital	87,9	5,4	3,5	1,9	0,9	0,7
Ne pas être appelé-e par le prénom que vous avez choisi et/ou être désigné-e par un pronom personnel erroné (être désigné-e par un pronom du sexe opposé)	50,2	8,9	13,6	9,3	9,6	8,4
Critiques sur l'apparence, le comportement ou les opinions	73,6	12,5	8,5	2,4	0,2	0,2
Harcèlement (ex. moqueries, être ignoré, rejet, insultes, violence verbale)	85,0	7,3	4,0	2,8	0,9	0,0
Menaces	92,0	5,2	1,9	0,7	0,2	0,0
Violence physique ou dégradation délibérée des biens ou des vêtements	94,8	3,1	1,4	0,5	0,2	0,0
Harcèlement sexuel	94,6	2,8	1,7	0,7	0,2	0,0
Atteinte à la vie privée (ex. outing indésirable via l'administration)	72,8	6,8	9,4	4,5	3,5	3,1
Curiosité déplacée	61,8	13,6	11,5	5,2	5,4	2,6
Restriction des contacts avec les autres patients	92,9	3,3	2,1	1,2	0,0	0,5

Question: Q82 : Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vécu l'une des situations suivantes dans les soins de santé en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ? Si oui, cochez la réponse en indiquant la mesure. Cochez toutes les réponses vous correspondant.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 428).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre sont encore plus souvent confronté-e-s aux expériences négatives les plus récurrentes que celles et ceux qui ne vivent pas suivant leur identité de genre : 47,4% de ceux/celles qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre rapportent « parfois » à « toujours » ne pas être abordé-e-s avec le prénom et/ou les pronoms choisis ($p < 0,001$). Ce pourcentage n'est que de 24,2% pour celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre. La même tendance a été observée pour la curiosité déplacée (28,1% versus 15,7% « parfois » à « toujours ») ($p = 0,001$),

ainsi que pour l'atteinte à la vie privée (25,5% contre 7,5% « parfois » à « toujours ») ($p < 0,001$). Ils/elles rapportent en outre plus souvent des expériences où ils/elles ont été orienté-e-s vers un mauvais département à l'hôpital (8,3% contre 2,5% « parfois » à « toujours ») ($p = 0,027$) et mentionnent plus souvent une limitation dans le contact avec d'autres patients (8,9% contre 2,5% « parfois » à « toujours ») ($p = 0,035$).

Lorsque l'on compare seulement les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre en ce qui concerne leurs expériences dans les soins de santé, nous observons uniquement une différence significative entre les femmes transgenres et les hommes transgenres pour l'item « Ne pas être appelé-e par le prénom et/ou les pronoms choisis ». Les hommes transgenres indiquent beaucoup plus souvent (62,9%) avoir été confrontés à cette situation que les répondant-e-s de genre non binaire (36,5%) ($p = 0,037$) et les femmes transgenres (42,0%) ($p < 0,001$). Les deux derniers groupes ne sont pas sensiblement différents l'un de l'autre.

Quelques répondant-e-s ont fait état d'expériences aussi bien positives que négatives dans les soins de santé.

« La mention standard des antécédents médicaux m'irrite beaucoup. Si ce n'est pas utile pour la consultation en cours, ça ne devrait pas être mentionné, je trouve. »

« Par curiosité déplacée, j'entends aussi le fait que l'on me demande à répétition pourquoi je n'entreprends pas certaines démarches médicales dans ma transition. »

« Je me présente comme un homme dans ces situations, donc ce n'est que si je dois me déshabiller que je suis parfois confronté à des regards bizarres. »

« J'ai généralement de très bonnes expériences avec les soins de santé depuis que je suis ouvertement trans. »

Si nous additionnons toutes les expériences négatives rapportées dans les soins de santé au cours des 24 derniers mois, nous observons plusieurs différences significatives. Il existe tout d'abord une forte corrélation entre l'âge et la fréquence des expériences négatives dans les soins de santé ($p = 0,035$), les plus jeunes répondant-e-s faisant plus souvent état d'expériences négatives dans les soins de santé que les répondant-e-s plus âgé-e-s en ce qui concerne les deux dernières années. Cela a aussi un effet négatif sur la santé générale ($p < 0,001$), où le nombre plus élevé d'expériences négatives coïncide très fortement avec un plus mauvais état de santé général.

Les expériences négatives dans les soins de santé ont été plus souvent rapportées par les répondant-e-s qui avaient déjà bénéficié d'une certaine forme de soins transspécifiques ($p < 0,001$), les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre ($p = 0,006$), les répondant-e-s à qui le sexe féminin a été assigné à la naissance ($p = 0,012$), et les répondant-e-s peu diplômé-e-s ($p = 0,019$).

Enfin, nous avons aussi observé une nette différence au niveau des régions, les répondant-e-s de Wallonie rapportant beaucoup plus souvent des expériences négatives dans les soins de santé que les répondant-e-s de Flandre ($p = 0,004$). Il n'y a pas de différence significative entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale. Les répondant-e-s de la Région de Bruxelles-Capitale rapportent un peu moins souvent des expériences négatives dans les soins de santé que les répondant-e-s de Flandre ($p = 0,053$), mais cette différence reste significative. En Flandre, les répondant-e-s rapportent plus fréquemment des expériences négatives dans les soins de santé s'ils/elles vivent dans un centre-ville ($p = 0,005$). En ce qui concerne la Wallonie, c'est l'inverse, bien que la différence ne soit pas significative.

Il y a un lien significatif entre la fréquence des expériences négatives dans les soins de santé au cours des 24 derniers mois et le fait d'éviter certains endroits de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de l'identité ou de l'expression de genre. Les répondant-e-s ayant rencontré plus d'expériences négatives mentionnent plus souvent ce comportement d'évitement ($p < 0,001$).

Il n'y a aucun lien avec la fréquence dans les expériences négatives et les catégories d'identité, la confrontation au stress économique, ou encore le fait d'être abordé-e ou traité-e ou non conformément à l'identité de genre.

5.4 Assurances

Outre les soins de santé, les répondant-e-s doivent également faire appel aux assurances et ont parfois été confronté-e-s à des problèmes du fait d'être transgenre. Nous ne sélectionnons pour cette analyse que les répondant-e-s qui ont déjà cherché de l'aide médicale. Plus d'un-e répondant-e sur dix ayant déjà cherché de l'aide indique rencontrer des problèmes avec le remboursement des frais médicaux par l'assurance hospitalisation (10,4%).

Tableau 44. Problèmes avec les assurances pour les personnes ayant cherché une aide médicale

	Nombre	Pourcentage
Problèmes avec l'assurance maladie/la mutuelle obligatoires	30	7,5
Problèmes lors de la souscription à une assurance hospitalisation	14	3,5
Problèmes afférents au remboursement de frais médicaux par l'assurance hospitalisation	42	10,4
Problèmes lors de la souscription d'une assurance sur le solde restant dû	5	1,2
Problèmes avec l'assurance voiture	4	1,0
Problèmes avec l'assurance vie	3	0,7
Problèmes avec l'assurance familiale	3	0,7
Problèmes avec une autre assurance	8	2,0
Aucune de ces propositions	273	67,9
Total	30	7,5

Question : Q83 : Au cours des 24 derniers mois, avez-vous rencontré l'un des problèmes suivants en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont déjà cherché de l'aide (n = 402).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les récits des répondant-e-s mentionné-e-s ci-dessous illustrent clairement à quoi peuvent ressembler ces problèmes.

« Révision du prêt : la nouvelle demande de solde restant dû a été refusée à cause de ma qualité de transgenre ; elle ne pourrait être révisée que deux ans après la fin de la transition (autrement dit ne pas être transgenre, selon mon interprétation). J'ai conservé mon ancien véhicule restant dû, mais il ne couvre évidemment pas tout le prêt révisé. Il me semble qu'il s'agit d'une discrimination, mais je n'ai rien fait, car cela me semble insensé... »

« Étant donné que l'immatriculation de mon ancien véhicule était liée à mon ancien numéro national, je n'ai pas pu conserver l'immatriculation pour mon nouveau véhicule. J'ai dû également changer de plaque et donc de contrat d'assurance pour ma moto pour les mêmes motifs. Et ainsi, j'ai dû m'acquitter d'une taxe de mise en circulation supplémentaire (le tout, en dépit des contacts entre mon assureur et la DIV). »

« L'assurance-hospitalisation n'a pas voulu rembourser les frais de mon hospitalisation pour ma mastectomie. Ce n'était pas une maladie ou un accident. Je n'ai rien fait, car ce n'était pas un gros montant. »

« Le médecin-conseil de la MC a pinaillé pendant six mois sur le terme « simultanément » en ce qui concerne l'approbation du remboursement d'Androcur. Le rapport devait être signé « simultanément » par l'endocrinologue et le psychiatre. Étant donné que ces deux personnes travaillaient indépendamment l'une de l'autre, c'était impossible d'un point de vue pratique. J'ai donc dû frauder à propos de la « simultanéité » pour obtenir ce à quoi j'avais droit. J'ai donc quitté la MC. »

Parmi tou-te-s les répondant-e-s, six indiquent avoir rencontré des problèmes pour conclure une assurance hospitalisation. À deux reprises, l'assureur n'acceptait de conclure une assurance que si une prime supplémentaire était payée. Toutefois, le plus souvent, l'assureur n'acceptait de souscrire une assurance que si des exclusions supplémentaires étaient reprises dans la police. Voici les réponses des répondant-e-s à ce propos :

« L'assureur voulait reprendre toute une exclusion pour les opérations liées au sexe. »

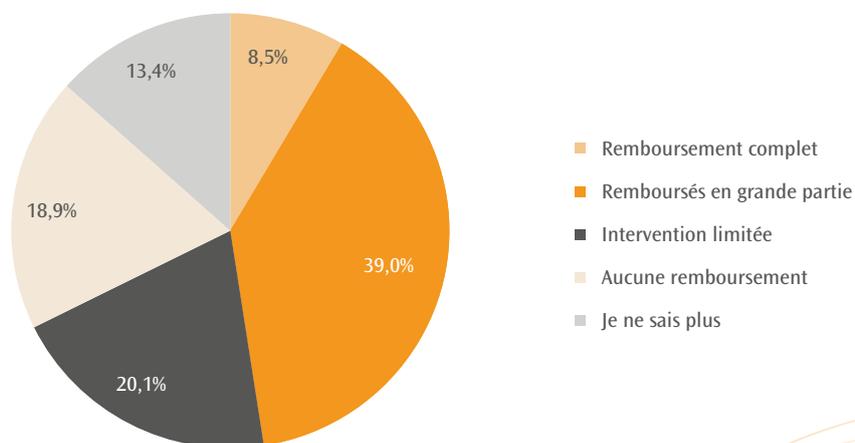
« J'ai fait une dépression suite à ma dysphorie de genre ; l'assurance vie et l'assurance hospitalisation ne pouvaient être admises qu'à l'exclusion de troubles psychiques. »

Parmi les 42 personnes qui ont indiqué avoir rencontré des problèmes pour le remboursement de frais médicaux par leur assurance hospitalisation, le refus a dans la plupart des cas (35,7%) été argumenté avec la raison suivante : « Ils ne veulent pas intervenir dans les frais parce qu'il s'agit d'après eux d'une intervention de chirurgie esthétique et c'est exclu ». La raison « Ils refusent d'intervenir dans les frais, car, selon eux, il ne s'agit pas d'une maladie et qu'ils interviennent uniquement pour les maladies » a été invoquée dans 23,8% des cas.

Assurance hospitalisation

Moins de la moitié des répondant-e-s qui ont entrepris des démarches médicales (43,3%) avaient une assurance hospitalisation lors des interventions chirurgicales (n = 167). Parmi ce groupe de répondant-e-s avec assurance, dans 39% des cas, l'intervention n'a pas du tout ou uniquement partiellement été remboursée par l'assurance hospitalisation.

Graphique 23. Remboursement par l'assurance hospitalisation



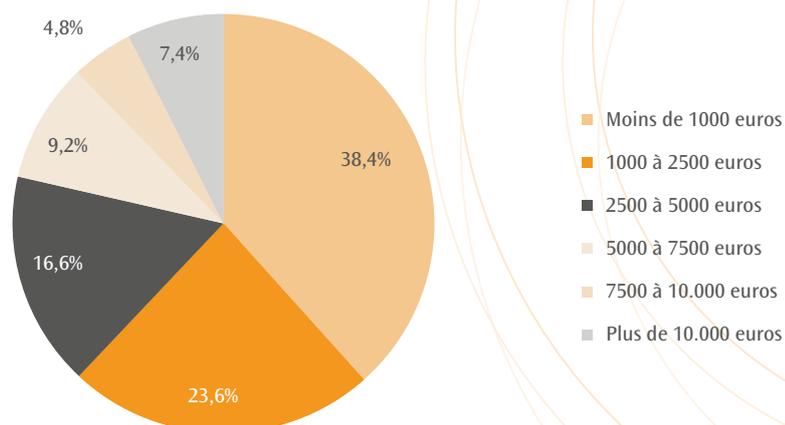
Question : Q88 : Dans quelle mesure votre assurance hospitalisation a-t-elle contribué à vos frais médicaux ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui ont déjà subi des interventions médicales (n = 164).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

La contribution personnelle dans les frais médicaux s'élevait pour 61,6% des répondant-e-s à plus de 1.000 euros. Pour plus d'un-e répondant-e sur cinq (21,4%), la participation personnelle dans les frais médicaux s'est élevée à plus de 5.000 euros.

Graphique 24. Contribution personnelle aux frais médicaux



Question : Q89 : Quelle a été votre contribution personnelle dans vos frais médicaux ? (Pensez aux hormones, aux consultations, aux hospitalisations, aux interventions chirurgicales, au suivi, etc.)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique, qui ont déjà subi des interventions médicales (n = 271).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

5.5 Autres services ou organisations

Afin d'avoir une idée des expériences discriminatoires vécues dans d'autres domaines de la vie, nous avons demandé aux répondant-e-s de mentionner les expériences négatives vécues au cours des 24 derniers mois dans quelques domaines majeurs ou avec certaines instances, comme indiqué dans le tableau suivant.

Près d'un-e répondant-e sur trois rapporte faire « parfois » ou « fréquemment » l'objet de discrimination dans la vie numérique (31,4%), à peine un peu plus de la moitié indique n'y avoir encore « jamais » été confronté. Bien que la différence ne soit pas significative, il s'avère que les répondant-e-s de genre non binaire (42%) y soient plus souvent confronté-e-s, de « parfois » à « toujours », que les hommes transgenres (30,8%) ou les femmes transgenres (28,2%). Il n'y a à ce niveau aucune différence dans les régions, mais les répondant-e-s peu diplômé-e-s le rapportent plus souvent que les répondant-e-s hautement diplômé-e-s (39,5% contre 20,3%) ($p < 0,001$).

Il est aussi frappant d'observer que plus d'un-e répondant-e sur cinq indique être confronté-e « parfois » à « toujours » à de la discrimination dans le cadre du sport. Une fois de plus, c'est davantage le cas chez les répondant-e-s peu diplômé-e-s ($p = 0,044$) : 27,6% des répondant-e-s peu diplômé-e-s y sont confronté-e-s « parfois » à « toujours » contre 15,8% des répondant-e-s hautement diplômé-e-s. La discrimination dans le sport est aussi plus souvent évoquée dans le cas des hommes transgenres (32,6%) que des femmes transgenres (16,8%) ($p = 0,001$). Les expériences des répondant-e-s de genre non binaire (22%) varient entre celles des hommes transgenres et des femmes transgenres sans qu'il y ait de différence significative.

Tableau 45. Discrimination dans d'autres domaines de la vie ou auprès de certaines instances (en pourcents)

	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Souvent	Toujours
Logement	87,8	2,3	5,0	1,3	2,3	1,3
Tourisme	75,6	8,5	10,1	3,3	2,3	0,3
Sport	67,9	9,3	10,0	5,2	3,1	4,5
Services sociaux (ex. CPAS)	83,6	5,1	5,1	3,5	1,6	1,2
Allocations familiales	97,2	0,9	0,9	0,0	0,5	0,5
État civil	79,9	4,7	6,7	2,3	1,7	4,7
Mutuelle	81,5	5,4	6,7	2,9	1,9	1,6
Syndicat	92,3	3,0	1,7	0,9	1,7	0,4
FOREM / Actiris	83,4	2,2	4,5	2,7	4,5	2,7
ONEM	90,3	2,9	1,9	1,9	1,9	1,0
ONP (pensions)	96,2	1,1	0,0	1,6	0,0	1,1
Banque	81,0	5,2	5,9	2,3	2,6	3,0
Compagnie(s) d'assurance	88,1	4,1	2,2	2,2	1,9	1,5
École/crèche pour les enfants	90,6	3,1	2,6	1,6	1,0	1,0
Vie numérique (réseaux sociaux, plateformes en ligne)	56,2	12,4	14,9	6,9	7,2	2,5
Justice	88,3	2,1	4,6	0,8	1,3	2,9
Fournisseurs de services (ex. entreprise de télécoms)	87,9	3,7	4,0	2,2	1,1	1,1

Question : Q90 : Dans quels autres domaines avez-vous éventuellement été victime de discriminations au cours des 24 derniers mois ? Indiquez tout ce qui est d'application et cochez dans quelle mesure.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 534).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre indiquent beaucoup plus fréquemment rencontrer des problèmes avec l'ONEM ($p = 0,018$) et avec la banque ($p = 0,049$) que celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre. Parmi celles et ceux qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre, 9,3% rapportent avoir « parfois » à « toujours » été confronté-e-s à la discrimination au cours des 24 derniers mois. Parmi celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement suivant leur identité de genre, ce pourcentage est de 0,0%. En ce qui concerne les expériences de discrimination vécues avec la banque, 15,1% des répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre rapportent avoir « parfois » à « toujours » été confronté-e-s à la discrimination au cours des 24 derniers mois. Parmi celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement suivant leur identité de genre, ce pourcentage est de 9%.

Si nous comparons uniquement les répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre en ce qui concerne leurs expériences, et que nous observons ensuite les différences entre les catégories d'identité, nous observons quelques éléments marquants. Les hommes transgenres rapportent, en comparaison avec les femmes transgenres, un niveau plus élevé d'expériences discriminatoires dans le sport (33,3% contre 18,0% « parfois » à « toujours ») ($p = 0,013$) ainsi qu'au niveau de l'état civil (23,5% contre 13,7%) ($p = 0,036$). Ces différences ne s'expliquent pas par les différences d'âge. Étant donné que nous n'avons pas d'informations à propos de la fréquence de la participation au sport, les résultats ne peuvent pas être expliqués et requièrent une analyse complémentaire.

Lorsque nous rassemblons toutes les expériences discriminatoires du tableau ci-dessus, nous observons un lien significatif avec le stress économique ($p = 0,001$) : les répondant-e-s qui sont confronté-e-s à plus de stress économique rapportent de nombreuses expériences discriminatoires. Il y a aussi un lien significatif avec la santé générale ($p = 0,014$), où le nombre plus élevé d'expériences discriminatoires coïncide avec un plus mauvais état de santé général.

Enfin, il y a un lien significatif entre la fréquence des expériences discriminatoires et le fait d'éviter certains endroits de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de l'identité ou de l'expression de genre. Les répondant-e-s ayant rencontré plus d'expériences discriminatoires mentionnent plus souvent ce comportement d'évitement ($p = 0,023$).

Il n'y a aucun lien avec la fréquence des expériences discriminatoires et le sexe assigné à la naissance ou les catégories d'identité, l'âge, la formation, la région, le fait de vivre ou non dans un centre-ville, le fait d'avoir subi ou non des soins pour personnes transgenres, ou le fait de vivre ouvertement ou non suivant l'identité de genre.

5.6 Déposer plainte

Un-e répondant-e sur dix (10,6%, $n = 46$) a déjà déposé plainte contre un acte discriminatoire le/la concernant. Il n'y a aucune différence à ce niveau pour les différentes catégories d'identité, le sexe assigné à la naissance, le niveau de formation, la région ou l'âge. Il s'est avéré que les répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre introduisent plus fréquemment une plainte que celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre (13,8% contre 3,1%, $p = 0,001$), ce qui n'est pas étonnant vu qu'ils/elles ont aussi plus souvent rapporté des expériences négatives (cf. ci-dessus). Les répondant-e-s pouvant être considéré-e-s comme « confronté-e-s au stress économique » introduisent aussi plus fréquemment des plaintes (19,2% contre 7,2%, $p < 0,001$). Près d'une plainte sur trois traite d'expériences discriminatoires au travail (31,9%).

Tableau 46. Plaintes selon le domaine

	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
École	9	10,2	19,1
Travail	15	17,0	31,9
Soins de santé	2	2,3	4,3
Logement	3	3,4	6,4
Tourisme	2	2,3	4,3
Sport	4	4,5	8,5
Services sociaux	2	2,3	4,3
État civil	4	4,5	8,5
Mutuelle	4	4,5	8,5
Syndicat	1	1,1	2,1
FOREM / BGTA / Actiris	5	5,7	10,6
ONEM	2	2,3	4,3
Banque	4	4,5	8,5
Compagnie(s) d'assurance	2	2,3	4,3
École/crèche pour les enfants	1	1,1	2,1
Vie numérique (réseaux sociaux, plateformes en ligne)	6	6,8	12,8
Justice	5	5,7	10,6
Fournisseurs de services (ex. entreprise de télécoms)	1	1,1	2,1
Autre	16	18,2	34,0
Total	88	100,0	187,2

Question : Q92 : Si oui, dans lequel des domaines ci-dessous ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont déjà introduit une plainte (n = 46).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Les répondant-e-s qui ont déjà introduit une plainte ont ensuite été interrogé-e-s sur l'objet de celle-ci.

« J'ai déjà été tabassé dans un bus plein à l'arrêt par cinq personnes. Personne n'a réagi, pas même le chauffeur. Il a juste ouvert les portes et dit après cinq minutes que ces personnes devaient partir. Je me suis alors rendu aux urgences et j'ai déposé plainte. Ça n'a pas été plus loin. J'avais à l'époque demandé de bénéficier de l'aide aux victimes, mais il n'y a pas eu de suites. Un mois plus tard, j'ai réitéré ma demande, mais il n'y a toujours pas eu de suites. »

« La piscine d'Ypres a décidé l'an dernier que les hommes ne pouvaient plus porter de haut, car trop d'hommes mettaient un T-shirt pour nager. Lorsque j'ai fait savoir à l'échevin des Sports que je n'étais pas d'accord avec cette règle, on m'a montré la porte de sortie. »

Les 46 personnes qui ont déjà introduit une plainte se sont principalement adressées à la police (43,2%) et à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (36,4%).

Tableau 47. Plaintes selon l'instance contactée

	Nombre	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Police	19	25,0	43,2
Syndicat	5	6,6	11,4
Tribunal du travail	3	3,9	6,8
Tribunal correctionnel	1	1,3	2,3
Juge de paix	1	1,3	2,3
Organisation de personnes travesties/transgenres/transsexuelles ¹⁶	6	7,9	13,6
Transgender Infopunt (Point d'Information Transgenre)	5	6,6	11,4
Chambre pour le genre du médiateur flamand	3	3,9	6,8
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	16	21,1	36,4
UNIA	4	5,3	9,1
Point de contact local de lutte contre les discriminations	2	2,6	4,5
Autre	11	14,5	25,0
Total	76	100,0	172,7

Question : Q93 : Si oui, auprès de qui avez-vous introduit votre plainte ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont déjà introduit une plainte (n = 46).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Lorsque nous analysons le résultat de la plainte, il est frappant d'observer que dans 40% des cas, la plainte a été enregistrée, mais rien n'a (encore) été fait. Le nombre total de plaintes est trop faible pour faire une analyse du suivi par instance.

Tableau 48. Suite donnée à la plainte

	Nombre	Pourcentage
Autre (précisez)	16	35,6
Mon problème a bénéficié d'un traitement de fond	5	11,1
Ma plainte a été enregistrée, mais rien ne s'est (encore) passé	18	40,0
Ma plainte n'a pas été enregistrée	4	8,9
J'ai été transféré-e d'une instance à l'autre	2	4,4
Total	45	100,0

Question : Q95 : Si oui, quel était le résultat de votre plainte la plus récente ?

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique qui ont déjà introduit une plainte (n = 46).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Dans les autres situations, il est surtout apparu que l'instance compétente avait bien pris connaissance de la situation, mais qu'il ne s'agissait pas vraiment d'une plainte, ou qu'aucune suite n'avait été donnée.

5.7 Connaissance de la Loi-Genre et du rôle de l'Institut

Le nombre assez faible de déclarations et de plaintes est conforme à l'étude précédente sur le rapportage de la discrimination et de la violence (Motmans et al., 2015) et peut avoir plusieurs explications et raisons. Ces points n'ont pas été sondés dans le questionnaire. Nous avons par contre étudié combien de répondant-e-s étaient au courant de l'existence d'une loi contre la discrimination basée sur le sexe, le changement de sexe, l'identité de genre et l'expression de genre, et combien de répondant-e-s savaient que l'on pouvait déposer une plainte auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Au total, 16,3% des répondant-e-s ont indiqué qu'ils/elles ne savaient pas qu'il existait une loi contre la discrimination fondée sur le sexe, le changement de sexe, l'identité de genre et l'expression du genre. Il y a à ce niveau beaucoup plus de répondant-e-s à qui le sexe féminin a été attribué à la naissance (22%) que de répondant-e-s à qui le sexe masculin a été attribué à la naissance ($p = 0,009$). Les personnes peu diplômées sont aussi moins souvent au courant (21,1%) que les personnes hautement diplômées (10,1%) ($p = 0,002$). Les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre sont plus souvent au courant (86,8%) que celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement suivant leur identité de genre (76,6%) ($p = 0,009$). Les connaissances sur l'existence de la Loi-Genre augmentent sensiblement avec l'âge ($p = 0,020$). Il n'y a pas de différence entre les régions.

Par ailleurs, plus d'un quart (27%) des répondant-e-s n'était pas au courant qu'il était possible d'introduire une plainte à cet effet auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Ici aussi, on retrouve plus de répondant-e-s à qui le sexe féminin a été attribué à la naissance (36,4%) que des répondant-e-s à qui le sexe masculin a été attribué à la naissance (20,6%) ($p < 0,001$). Les personnes peu diplômées sont aussi moins souvent au courant (33,9%) que les personnes hautement diplômées (18,1%) ($p < 0,001$). Les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre sont plus souvent au courant (76,2%) que celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement suivant leur identité de genre (65,6%) ($p = 0,024$). Les connaissances sur l'existence de la Loi-Genre augmentent sensiblement avec l'âge ($p = 0,020$). Il n'y a pas de différence entre les régions.

Nous ne savons pas clairement si ces chiffres concernant les connaissances relatives à la Loi-Genre et au rôle de l'Institut doivent être qualifiés d'élevés ou de faibles, car nous manquons de points de comparaison avec les connaissances dans d'autres groupes cibles.

5.8 Facteurs de protection

À la fin du questionnaire, les répondant-e-s ont répondu à une question sur les facteurs qui leur ont permis au cours de leur vie de se sentir bien dans leur peau. Ils/elles pouvaient cocher plusieurs réponses. La plupart d'entre elles/eux a indiqué que le soutien des ami-e-s ou de la famille, l'auto-acceptation et leur propre résistance ont été des éléments très importants.

Il était déjà ressorti d'une autre étude que le soutien de la famille et des ami-e-s aidait à affronter les expériences négatives et les discriminations dans la société. Les capacités telles que l'auto-acceptation, le *coping* et la résistance, jouent aussi certainement un rôle.

Tableau 49. Facteurs qui contribuent au bien-être

	Nombre	Pourcentage de réponses	Pourcentage de répondant-e-s
Soutien des parents	164	9,7	39,5
Soutien des ami-e-s/des membres de la famille	309	18,2	74,5
Soutien des mouvements transgenres	160	9,4	38,6
Résilience personnelle	304	17,9	73,3
Auto-acceptation	302	17,8	72,8
Environnement scolaire ou professionnel positif	149	8,8	35,9
Climat politique positif	47	2,8	11,3
Aide psychique	185	10,9	44,6
Autre	78	4,6	18,8
Total	1698	100,0	409,2

Question : Q136 : Quels facteurs ont contribué, au cours de votre vie, à ce que vous vous sentiez bien dans votre peau ? Plusieurs réponses sont possibles. Veuillez formuler les éléments qui ont été importants pour vous.

Base : Répondant-e-s de l'Enquête Être transgenre en Belgique (n = 415).

Source : Enquête Être transgenre en Belgique, 2017.

Enfin, nous avons demandé aux répondant-e-s comment les autorités et les organisations transgenres pourraient selon elles/eux encore améliorer et protéger le bien-être des personnes transgenres. De nombreux répondant-e-s ont fait référence aux modifications annoncées dans la loi sur les personnes transgenres et à leur souhait que celle-ci soit organisée sur la base de l'auto-détermination. La réduction des délais d'attente dans les soins revenait aussi à plusieurs reprises. La sensibilisation sociale et le besoin de plus d'informations étaient aussi fréquemment cités.

Les répondant-e-s l'ont exprimé comme suit en ce qui concerne l'image et la représentation des personnes transgenres :

« Beaucoup plus d'informations publiques, surtout concernant les différentes formes que peut prendre la transidentité. Si un article paraît dans la presse, il traite généralement des transsexuel-le-s ; les personnes transgenres qui ont parfois besoin d'adopter une autre forme de genre, on n'en parle pas. Si l'on parle toutefois de ce groupe, c'est généralement dans un contexte négatif. La société a une image des personnes travesties qui n'est basée que sur le sexe. En tant qu'homme, je me sens parfois femme, les deux sont très représentés : je m'habille aussi bien en homme qu'en femme, sans ressentir la moindre excitation sexuelle. Je m'habille de manière très respectable et soignée, et on m'appelle madame lorsque je vais faire des courses. C'est toutefois difficile et cela demande beaucoup d'énergie de sortir en tant que femme, car la société se montre négative par rapport à cela, peut-être par ignorance. »

Les répondant-e-s établissent clairement le lien entre l'ignorance et le manque d'information dans la société au sens large, et les difficultés auxquelles les personnes transgenres sont confronté-e-s.

« Fournir autant d'informations que possible, organiser des campagnes pour les personnes qui rencontrent des difficultés, et tenter d'ouvrir l'esprit et de mieux faire comprendre la situation aux autres. »

« Continuer à informer au travers des médias, démystifier notre communauté, SUPPRIMER les clichés, mieux informer les personnes voulant devenir transgenres/transsexuelles sur les procédures, offrir davantage d'aide pour y parvenir, réduire les obstacles au changement de sexe... La liste est longue et même si je trouve que l'évolution est en route, elle reste insuffisante. »

Le besoin de soins spécifiques et d'informations pour les services de santé a également été cité, tout comme le remboursement des soins aux personnes transgenres :

« De meilleures informations ; également au niveau de l'éducation sexuelle. Plus de fonds pour les soins liés à la transition ; il y a actuellement de très longues listes d'attente. De meilleures informations générales pour le personnel soignant en général. »

« Aborder ce sujet dans l'enseignement afin que les prochaines générations aient moins de préjugés. »

« Faire en sorte que les remboursements médicaux soient obligatoires. »

« Obliger les assurances à rembourser TOUS les traitements, même s'ils sont fournis à l'étranger, et ce également pour les frais encourus par le passé (leur charge financière me suit toujours aujourd'hui, car mon épargne a disparu). »

La lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination a également été citée :

« Combattre davantage la pauvreté et le manque d'accès à l'emploi. »

« Indiquer plus clairement où l'on peut signaler la discrimination et faire plus de publicité à ce niveau. »

« En ne représentant plus un obstacle pour les personnes qui se sentent différentes de la majorité. L'enregistrement du sexe peut selon moi uniquement être utile à des fins médicales et ne doit pas figurer sur des documents officiels. »

Notes

- 16** Les personnes transgenres peuvent déposer plainte ou déclarer le fait auprès de plusieurs organisations (de coordination) comme Çavaria (Holebifoon), Genres Pluriels et le Transgender Infopunt (Point d'Information Transgenre). Ces organisations ont conclu un contrat de collaboration avec l'Institut en ce qui concerne le dépôt et le suivi des plaintes. Il n'est toutefois pas à exclure que les répondant-e-s aient aussi utilisé cette option de réponse pour « dénoncer les faits » auprès d'une organisation locale pour les personnes transgenres ne pouvant pas donner suite à une plainte.



Conclusion générale et recommandations

Les résultats de cette enquête nationale fournissent un aperçu détaillé et actuel de la situation des personnes transgenres en Belgique ainsi que de leurs expériences en matière de discrimination. Dans ce dernier chapitre, nous voulons étudier la mesure dans laquelle et les domaines dans lesquels une évolution a pu être observée au cours des dix dernières années. Nous formulons aussi quelques recommandations politiques.

6.1 Réponse et caractéristiques

En comparaison avec l'étude de 2007 (cf. tableau ci-dessous pour tous les détails), le nombre de participant-e-s a plus que doublé pour la présente étude. La répartition du questionnaire sur le plan des régions et de la langue est toutefois moins équilibrée qu'en 2007, avec cette fois plus de répondant-e-s de la Région flamande. Cela peut être lié aux méthodes de collecte de données et à la multitude d'organisations transspécifiques en Flandre ayant assuré un important recrutement.

Dans cette étude, nous observons qu'il y a plus de répondant-e-s peu diplômé-e-s en comparaison avec 2007, ainsi qu'un taux de chômage moins élevé. Pourtant, le pourcentage de chômage est très élevé lorsqu'on le compare avec les chiffres de la moyenne belge (8% en 2016). Le groupe de répondant-e-s est en moyenne un peu plus jeune et comprend proportionnellement plus d'hommes transgenres qu'en 2007.

Tableau 50. Aperçu du taux de réponse, comparaison entre 2007 et 2017

		2007		2017	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Taux de réponse		244	100%	534	100%
Région	Région flamande	134	56,1%	316	73,5%
	Région wallonne	56	23,4%	69	16%
	Région de Bruxelles-Capitale	39	16,3%	39	9,1%
	Pas en Belgique	10	4,2%	6	1,4%
Langue	Néerlandais	144	59%	385	72,1%
	Français	100	41%	135	25,2%
	Anglais			14	2,6%

		2007		2017	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Âge (moyenne, écart-type)		39,0 (12,1)		35,9 (14,3)	
Niveau de formation	Faible	120	49,4%	308	57,5%
	Élevé	123	50,6%	226	42,3%
Statut professionnel	Chômage		15,6%		11,2%
Catégories d'identité ¹⁷	Homme transgenre	40	16,9%	141	26,4%
	Femme transgenre	119	50,4%	256	47,9%
	Personne travestie	9	1,3%	20	3,7%
	Personne GNB	68	28,8%	117	21,9%

RECOMMANDATIONS

- PLUS D'UN QUART DES RÉPONDANT-E-S NE SE SENTENT PAS À LEUR PLACE DANS LA CATÉGORIE HOMME (TRANSGENRE) OU FEMME (TRANSGENRE). MALGRÉ LA NOUVELLE LOI-TRANSGENRE DE 2017, ILS/ELLES NE PEUVENT PAS FAIRE ENREGISTRER LEUR IDENTITÉ DE GENRE PARCE QU'AUCUNE TROISIÈME OPTION N'À ÉTÉ PRÉVUE. LES AUTORITÉS DOIVENT VÉRIFIER DANS QUELLE MESURE UNE TROISIÈME DÉSIGNATION DE SEXE DOIT ÊTRE CRÉÉE, OU QUELLE EST ENCORE LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ENREGISTREMENT DU SEXE.
- L'ÉVALUATION SUR LE PLAN JURIDIQUE ET JURIDICO-SOCIOLOGIQUE DU FONCTIONNEMENT DE LA LOI-GENRE EST NÉCESSAIRE AFIN DE VÉRIFIER SI LA LOI EST SUFFISAMMENT EFFICACE DANS LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION OU À QUEL NIVEAU L'EFFICACITÉ ET L'EFFECTIVITÉ DE LA LOI-GENRE POURRAIENT ÊTRE AMÉLIORÉES.

6.2 Obstacles inhérents à la vie en tant que personne transgenre

En 2007, 49,6% des répondant-e-s indiquaient qu'ils/elles vivaient toujours ou presque toujours suivant leur identité de genre. En 2017, ce chiffre a augmenté pour atteindre 70%. Les principaux obstacles rapportés par les répondant-e-s qui ne vivent jamais suivant leur identité de genre sont la famille (72,2%), les réactions des autres (66,7%) et le travail (50%). Ce sont exactement les mêmes raisons qui constituaient le top 3 en 2007 (travail : 56,1%, famille : 49,6%, opinion des autres : 43,1%). Dans la présente étude, l'importance de la famille a été citée par de plus nombreux répondant-e-s.

Un constat positif est en tout cas celui de l'âge du *coming out*, qui a fortement baissé dans la plus jeune génération, passant d'un âge moyen d'environ 30 ans pour les générations précédentes à 17,5 ans pour la plus jeune génération. Vu le constat que la prise de conscience se passe encore toujours vers l'âge de 12 ans, cela

signifie que la plus jeune génération attend moins longtemps pour informer au moins une personne de l'identité de genre ressentie. Nous observons donc une évolution positive à ce niveau.

Malheureusement, nous ne pouvons pas encore observer d'amélioration du bien-être mental. En 2007, 62,3% de l'ensemble des répondant-e-s indiquaient avoir déjà eu des pensées suicidaires, tandis que 38,6% avaient fait au moins une tentative de suicide. En 2017, nous constatons que les pensées suicidaires et les tentatives de suicide au sein de ce groupe cible ont encore augmenté puisque 77,1% des répondant-e-s rapportent avoir déjà eu des pensées suicidaires et que 33,5% ont déjà fait une tentative de suicide.

Il ressort des données que 45,1% des répondant-e-s rapportent avoir déjà eu des pensées suicidaires au cours de l'année écoulée et que parmi les 33,5% de répondant-e-s qui déclarent avoir déjà fait une tentative de suicide, 20,7% ont tenté de se suicider au cours des 12 derniers mois. Les données de 2007 ne permettent pas de subdiviser les pensées suicidaires et les tentatives de suicide pour l'année qui a précédé l'étude.

Il est frappant de constater que la moitié des répondant-e-s a indiqué ne pas avoir cherché d'aide ou s'être débrouillé-e seul-e (51,5%), tandis qu'un peu moins de la moitié a indiqué avoir cherché de l'aide professionnelle (44,6%). Étant donné la constatation que le soutien apporté par la famille n'a été qualifié que de « moyen » et que le soutien venait en outre surtout des ami-e-s et des « personnes proches » dans leur entourage, il semble qu'il soit très important de miser sur le renforcement des réseaux sociaux de personnes transgenres. C'est surtout chez les répondant-e-s plus âgé-e-s qu'il s'est avéré que le soutien était moins présent dans l'entourage social.

RECOMMANDATIONS

- LES PERSONNES TRANSGENRES SONT PLUS VISIBLES QU'IL Y A DIX ANS, MAIS IL Y A ENCORE UN LONG CHEMIN À PARCOURIR AU NIVEAU DE LA SENSIBILISATION DE LA SOCIÉTÉ AU SENS LARGE. L'INCOMPRÉHENSION EST ENCORE FORT PRÉSENTE. IL Y A CLAIEMENT BESOIN D'UNE IMAGE POSITIVE.
- LE SOUTIEN DE LA FAMILLE EST PRÉCAIRE, MAIS IL FAIT UNE GRANDE DIFFÉRENCE DANS LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES TRANSGENRES. TOUT LE MONDE NE PEUT TOUTEFOIS PAS COMPTER DESSUS. UNE CAMPAGNE SPÉCIFIQUE DESTINÉE AUX MEMBRES DE LA FAMILLE PEUT S'AVÉRER TRÈS UTILE.
- LES RÉSEAUX SOCIAUX DES PERSONNES TRANSGENRES SONT TRÈS IMPORTANTS POUR COMPENSER L'ÉVENTUELLE ABSENCE DE SOUTIEN DE LA FAMILLE. DES MOYENS FINANCIERS SUFFISANTS DOIVENT ÊTRE PRÉVUS POUR LE MONDE ASSOCIATIF AFIN DE POUVOIR TRAVAILLER À CE NIVEAU.

6.3 Soins transspécifiques

Trois quarts de l'ensemble des répondant-e-s ont cherché de l'aide auprès d'un-e professionnel-le (75,3%) ; il s'agit d'une augmentation par rapport au questionnaire soumis il y a dix ans (60,6% en 2007). Cela peut indiquer que l'accès à l'assistance s'est amélioré. Il y a aussi moins de répondant-e-s qui ne savent pas où s'adresser, et moins de répondant-e-s indiquent qu'ils/elles n'osent pas chercher de l'aide.

Les raisons pour lesquelles les répondant-e-s n'ont pas cherché d'aide étaient globalement similaires, bien que proportionnellement, de plus nombreux répondant-e-s indiquent ne pas trouver d'aide dans leur entourage et que les longues listes d'attente les rebutent par rapport à il y a dix ans.

Tableau 51. Raisons invoquées pour ne pas chercher de l'aide, comparaison entre 2007 et 2017 (en pourcents)

	2007	2017
Je ne le souhaite pas	17,9	15,9
Actuellement, je ne peux pas pour des raisons financières	17,9	18,2
Je n'en ai pas besoin	33,7	35,6
Je n'ose pas	30,5	25,8
Je n'ai pas confiance dans les services proposés	10,5	15,9
Je ne sais pas où m'adresser	29,5	21,2
Je n'ai pas trouvé d'aide professionnelle dans mon quartier	4,2	12,9
Le temps d'attente annoncé me semblait trop long	4,2	10,6
Je n'approuve pas les traitements proposés en Belgique	8,4	11,4
Je crains les préjugés des professionnel-le-s de l'assistance	21,1	24,2
Autres	3,2	14,4

Alors qu'en 2007, 34,0 % des répondant-e-s indiquaient avoir changé de professionnel-le suite à des réactions négatives, ce chiffre s'élevait à 21,4% en 2017. Concernant les expériences avec les médecins de famille, nous pouvons esquisser une ligne positive prudente. (Les résultats ne sont pas directement comparables, car les données de 2007 traitent de toute la vie, tandis que les données de 2017 font référence aux deux dernières années). Pourtant, nous observons de manière générale que les médecins de famille sont de plus en plus jugés comme « informatifs et utiles » par rapport à il y a dix ans. La part de réponses « ne semblait pas vouloir m'aider » et « a refusé de m'aider » a aussi baissé.

Tableau 52. Expériences avec les médecins de famille, comparaison entre 2007 et 2017 (en pourcents)

	2007	2017
M'a fourni des informations et apporté du soutien	39,7	56,8
Souhaitait m'aider, mais n'avait pas d'informations	42,3	35,1
Ne semblait pas prêt-e à m'apporter son aide	10,3	6,8
A refusé de m'aider	7,7	1,4

RECOMMANDATIONS

- LE REMBOURSEMENT DES SOINS AUX PERSONNES TRANSGENRES DOIT ÊTRE MIEUX ORGANISÉ ET PLUS TRANSPARENT.
- DES SOINS SPÉCIFIQUES ET SUFFISAMMENT ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES TRANSGENRES SONT NÉCESSAIRES (OFFRE SUFFISANTE, CHOIX SUFFISANT, MOYENS SUFFISANTS, SUFFISAMMENT D'INFORMATIONS À CE PROPOS).
- UNE ASSISTANCE SPÉCIFIQUE POUR LES MEMBRES DE LA FAMILLE N'EST SOUVENT PAS DISPONIBLE, ALORS QU'ELLE EST ESSENTIELLE.

6.4 Expériences négatives, discrimination et plaintes

Dans cette étude, des expériences négatives sont mentionnées dans de nombreux domaines de la vie.

6.4.1 Enseignement

Plus de la moitié des répondant-e-s qui ont été étudiant-e-s au cours des deux dernières années (n = 181) indiquent avoir été confronté-e-s à de la curiosité déplacée, à une atteinte à la vie privée, ou au fait de ne pas être abordé-e-s par le prénom et/ou les pronoms choisis. Celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre courent un plus grand risque d'être critiqué-e-s par rapport à leur apparence physique, leur comportement ou leurs idées. Celles et ceux qui vivent par contre ouvertement selon leur identité de genre courent un risque beaucoup plus grand d'atteinte à leur vie privée et de conflits afférents aux vestiaires et aux toilettes. Dans ce groupe ouvert, les hommes transgenres sont aussi plus vulnérables : ils courent encore plus de risques d'être appelés par le mauvais prénom à l'école et confrontés à une curiosité déplacée. Les personnes de genre non binaire rapportent un risque un peu moins accru, tandis que les femmes transgenres sont celles qui courent le moins de risque d'être confrontées à ces expériences.

Si nous additionnons toutes les expériences négatives à l'école au cours des 24 derniers mois pour les répondant-e-s qui étaient étudiant-e-s au cours des deux dernières années, nous constatons que :

- Les plus jeunes répondant-e-s rapportent davantage d'expériences négatives que les étudiant-e-s plus âgé-e-s. Les expériences négatives se présentent plus souvent dans l'enseignement primaire et secondaire que dans l'enseignement supérieur.
- Plus un-e répondant-e rapporte des expériences négatives, moins bonne est sa santé en général.
- Les répondant-e-s qui ont reçu des soins transspécifiques rapportent plus d'expériences négatives que celles et ceux qui n'ont pas reçu de tels soins. Il n'y a pas de différence concernant le fait de vivre ouvertement ou non selon son identité de genre.
- Les hommes transgenres rapportent clairement plus d'expériences négatives que les femmes transgenres. Il n'y a pas de différence significative avec les répondant-e-s de genre non binaire.

RECOMMANDATIONS

- L'UN DES RÉSULTATS FRAPPANTS DE L'ÉTUDE EST QUE LES JEUNES FONT LEUR *COMING OUT* DE PLUS EN PLUS TÔT, MAIS QU'ILS/ELLES SONT DONC ÉGALEMENT CONFRONTÉ-E-S PLUS JEUNES (ET SONT PLUS VULNÉRABLES) AUX RÉACTIONS NÉGATIVES Y AFFÉRENTES.
- IL CONVIENT D'ACCORDER UNE ATTENTION SUFFISANTE AUX JEUNES TRANSGENRES ET À LEUR ENVIRONNEMENT (PARENTS ET ÉCOLE). LES ADMINISTRATIONS SCOLAIRES DOIVENT DÉVELOPPER UNE POLITIQUE PROACTIVE À CE NIVEAU, SURTOUT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES.
- IL EST NÉCESSAIRE DE DÉVELOPPER UNE RÉGLEMENTATION CONCERNANT L'ADAPTATION DES DIPLOMES ET DES ATTESTATIONS (À L'INSTAR DE LA FLANDRE) DANS TOUTES LES RÉGIONS.

6.4.2 Travail

Parmi le groupe de répondant-e-s qui n'affichaient qu'un seul statut au cours des deux années précédant l'enquête, la majorité était des salarié-e-s ou des fonctionnaires (43,6%) ou des étudiant-e-s (27%). Plus d'une personne sur dix était sans emploi et 8,8% étaient en incapacité de travail.

Plus d'un tiers des répondant-e-s salarié-e-s et/ou indépendant-e-s au cours des deux dernières années (n = 288) rapportent des expériences fréquentes de curiosité déplacée, de cas où ils/elles ne sont pas abordé-e-s suivant le prénom et/ou les pronoms choisis, de critiques sur l'apparence, le comportement ou les idées. Les répondant-e-s qui ne vivent pas ouvertement selon leur identité de genre courent un plus grand risque d'être critiqué-e-s par rapport à leur apparence physique, leur comportement ou leurs idées. Les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre courent un plus grand risque d'atteinte fréquente à leur vie privée. Les femmes transgenres qui vivent ouvertement selon leur identité de genre rapportent beaucoup plus souvent n'avoir aucune chance de décrocher un poste pour lequel elles posent leur candidature, par rapport aux hommes transgenres qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre. Il ressort en outre des résultats que près d'un-e répondant-e sur dix a effectivement quitté son travail en raison des réactions à son identité de genre ressentie ou pour éviter les réactions, et que plus d'un quart ont été découragé-e-s à (continuer de) poser leur candidature.

Si nous additionnons toutes les expériences négatives au travail pour les répondant-e-s qui étaient salarié-e-s et/ou indépendant-e-s au cours des deux dernières années, nous observons plusieurs différences significatives :

- Les répondant-e-s qui rapportent de nombreuses expériences négatives font aussi plus souvent état d'une confrontation au stress économique.
- Les répondant-e-s peu diplômé-e-s rapportent significativement plus souvent des expériences négatives au travail que les personnes hautement diplômées.
- Les répondant-e-s ayant rencontré plus d'expériences négatives concernant le travail adoptent aussi plus fréquemment un comportement d'évitement (éviter certains endroits de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de l'identité ou de l'expression de genre).
- Tout comme pour les expériences à l'école, plus souvent un-e répondant-e a des expériences négatives au travail, moins bonne est sa santé en général.

RECOMMANDATIONS

- VU LES CHIFFRES EN MATIÈRE DE CHÔMAGE ET D'INCAPACITÉ DE TRAVAIL, L'EMPLOI RESTE UN POINT D'ATTENTION IMPORTANT POUR LES PERSONNES TRANSGENRES. DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET DES OUTILS DOIVENT ÊTRE DÉVELOPPÉS POUR LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION PENDANT LE PROCESSUS DE CANDIDATURE.
- LES FORMATIONS À L'EMBAUCHE PEUVENT AIDER LES PERSONNES TRANSGENRES DEMANDEUSES D'EMPLOI DANS LEUR PROCESSUS DE RECHERCHE.
- DE NOMBREUSES PERSONNES TRANSGENRES CHANGENT PAR LA FORCE DES CHOSSES DE TRAVAIL EN RAISON DES RÉACTIONS NÉGATIVES, CE QUI INDIQUE QU'UNE SENSIBILISATION ET DES CAMPAGNES D'INFORMATION SONT AUSSI NÉCESSAIRES SUR LE LIEU DE TRAVAIL. CONTRAIREMENT À LA SITUATION EN 2007, IL EXISTE AUJOURD'HUI UN CADRE LÉGAL CLAIR, MAIS IL S'AVÈRE INSUFFISANT.

6.4.3 Soins de santé

Les expériences dans les soins de santé sont très variées : quatre répondant-e-s sur dix affirment qu'ils/elles ne sont fréquemment pas abordé-e-s avec le prénom et/ou les pronoms choisis, tandis qu'un quart indique souvent être confronté à de la curiosité déplacée ou à une violation de la vie privée. Ces trois expériences sont plus fréquentes chez les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre. Ils/elles rapportent en outre beaucoup plus souvent des expériences où ils/elles ont été orienté-e-s vers un mauvais département à l'hôpital ainsi que des restrictions dans les contacts avec d'autres patients. Nous observons dans ce groupe ouvert qu'il arrive plus souvent aux hommes transgenres qu'aux autres répondant-e-s de ne pas être abordés avec le prénom et/ou les pronoms choisis.

Si nous additionnons toutes les expériences négatives rapportées dans les soins de santé au cours des 24 derniers mois, nous observons plusieurs différences significatives :

- Les plus jeunes répondant-e-s ont rencontré plus souvent que les répondant-e-s plus âgé-e-s des expériences négatives dans les soins de santé au cours des deux dernières années, bien qu'ils/elles aient aussi souvent cherché des soins de santé.
- Les expériences négatives dans les soins de santé sont significativement plus fréquentes chez les répondant-e-s qui ont déjà bénéficié de soins transspécifiques, les répondant-e-s qui vivent ouvertement selon leur identité de genre, les répondant-e-s à qui le sexe féminin a été assigné à la naissance, et les répondant-e-s peu diplômé-e-s.
- Tout comme c'est le cas pour les expériences négatives au travail, les répondant-e-s ayant rencontré plus d'expériences négatives concernant les soins de santé adoptent plus souvent un comportement d'évitement (éviter certains endroits de crainte d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de l'identité ou de l'expression de genre).

- Tout comme pour les expériences négatives à l'école ou au travail, nous constatons ici aussi que les expériences négatives coïncident très souvent avec un moins bon état de santé.
- Contrairement aux expériences vécues à l'école ou concernant le travail, les répondant-e-s de Wallonie font beaucoup plus souvent état d'expériences négatives dans les soins de santé que les répondant-e-s de Flandre. En Flandre, les répondant-e-s rapportent plus fréquemment des expériences négatives dans les soins de santé s'ils/elles vivent dans un centre-ville. En ce qui concerne la Wallonie, c'est l'inverse, bien que la différence ne soit pas significative.

RECOMMANDATIONS

- TOUT COMME DANS L'ÉTUDE DE 2007, LES SOINS DE SANTÉ SONT MIS EN AVANT COMME ÉTANT UN POINT FAIBLE. IL EST FRAPPANT DE CONSTATER QU'IL EXISTE UNE GRANDE DIFFÉRENCE ENTRE LA FLANDRE ET LA WALLONIE. CELA PEUT EN PARTIE S'EXPLIQUER PAR LES INITIATIVES PRISES DU CÔTÉ FLAMAND AU NIVEAU DES SOINS DE SANTÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, COMME LA CRÉATION DU POINT D'INFORMATION TRANSGENRE, LA CRÉATION DE LA CARTE DE SOINS, LE PARCOURS DE SOINS, OU ENCORE DES INITIATIVES AXÉES SUR LES SOINS DE PREMIÈRE LIGNE.
- LES HOMMES TRANSGENRES ET LES PERSONNES DE GENRE NON BINAIRE SEMBLENT PLUS SOUVENT ÊTRE CONFRONTÉ-E-S À UN MANQUE D'INFORMATIONS ET DE SOUTIEN AU NIVEAU DES SOINS. DANS LES FORMATIONS POUR LES PRESTATAIRES DE SOINS, UNE ATTENTION STRUCTURELLE DOIT ÊTRE ACCORDÉE À CE THÈME, AINSI QU'À LA DIVERSITÉ AU SEIN DU GROUPE CIBLE.
- LES CHIFFRES CONCERNANT LE SUICIDE SONT ALARMANTS À CE NIVEAU. LES PERSONNES TRANSGENRES DOIVENT FORMER UN GROUPE CIBLE POUR LA PRÉVENTION CONTRE LE SUICIDE. DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUEMENT AXÉS SUR LES PERSONNES TRANSGENRES SONT NÉCESSAIRES.
- IL RESSORT CLAIEMENT DE CETTE ENQUÊTE QUE LE MAL-ÊTRE MENTAL COÏNCIDE TRÈS FORTEMENT AVEC DES EXPÉRIENCES NÉGATIVES À L'ÉCOLE, AU TRAVAIL, DANS LES SOINS DE SANTÉ, ET AVEC TOUTES SORTES DE SERVICES ET D'ORGANISATIONS. IL FAUT SPÉCIFIQUEMENT MISER SUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES TRANSGENRES EN AMÉLIORANT L'ACCEPTATION SOCIALE ET LA SENSIBILISATION DANS LA POPULATION GÉNÉRALE AINSI QU'AU NIVEAU DE DIVERSES INSTANCES ET ORGANISATIONS.

6.4.4 Services et loisirs

Un dernier groupe d'expériences concernait toutes sortes d'organisations et d'instances. Nous avons observé à ce niveau que près d'un-e répondant-e sur trois a rapporté être « parfois » à « toujours » confronté-e à de la discrimination dans le cadre de sa vie numérique (réseaux sociaux, plateformes en ligne), les personnes peu diplômées faisant plus souvent état de tels faits que les personnes hautement diplômées. Au regard des autres domaines de vie interrogés, c'est beaucoup. À peine un peu plus de la moitié n'avait effectivement encore jamais été confronté à de la discrimination en ligne. Le questionnaire ne permettait malheureusement pas de poser d'autres questions à ce propos. Un-e répondant-e sur cinq a en outre rapporté être « parfois » à « toujours » confronté-e à de la discrimination dans le sport.

Les répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre ont indiqué beaucoup plus fréquemment rencontrer des problèmes avec l'ONEM et avec la banque. Dans le groupe vivant ouvertement selon son identité de genre, les hommes transgenres indiquent plus souvent que les femmes transgenres être confronté-e-s à la discrimination dans le sport, mais aussi au niveau de l'état civil.

Lorsque nous rassemblons toutes les expériences discriminatoires, nous observons que les répondant-e-s qui rapportent de nombreuses expériences discriminatoires sont confronté-e-s à plus de stress économique et rapportent un moins bon état de santé général. Ils /elles évitent aussi plus souvent certains endroits ou lieux de peur d'être agressé-e-s, menacé-e-s ou harcelé-e-s en raison de leur identité ou expression de genre.

RECOMMANDATIONS

- L'IDENTITÉ DE GENRE ET L'EXPRESSION DE GENRE SONT DES MOTIFS DE DISCRIMINATION PROTÉGÉS PAR LA LOI, MAIS UNE POLITIQUE PRÉVENTIVE EST ÉGALEMENT NÉCESSAIRE POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE CAS DE DISCRIMINATION.
- LES AUTORITÉS DOIVENT INFORMER, ELLES DOIVENT INDIQUER AUX EMPLOYEURS ET AUX DIVERS SERVICES QUELLES SONT LEURS OBLIGATIONS. UNE POLITIQUE CIBLÉE ET PROACTIVE EST NÉCESSAIRE À CE NIVEAU.
- C'EST SURTOUT DANS LES DOMAINES DES MÉDIAS NUMÉRIQUES ET DU SPORT QU'UNE ACTION ET DE LA SENSIBILISATION SONT NÉCESSAIRES. MAIS IL Y A AUSSI UNE GRANDE MARGE D'AMÉLIORATION POSSIBLE AU NIVEAU DE L'ONEM ET DU SECTEUR BANCAIRE.

6.4.5 Plaintes

Vu la fréquence mentionnée ci-dessus à propos des problèmes rencontrés dans différents domaines de la vie, le nombre de plaintes est relativement réduit : à peine un-e répondant-e sur dix (10,6%) a déjà déposé une plainte contre un comportement discriminatoire auquel il/elle a été confronté-e, ce qui est bien inférieur au pourcentage de plaintes enregistré en 2007 (17,3%)¹⁸. Ces plaintes traitaient surtout de comportements discriminatoires au travail. Les répondant-e-s qui vivent ouvertement suivant leur identité de genre introduisent plus fréquemment une plainte que celles et ceux qui ne vivent pas ouvertement suivant leur identité de genre, ce qui semble aussi logique vu qu'ils/elles sont plus souvent confronté-e-s à des expériences négatives.

En comparaison avec les chiffres de 2007, nous observons une augmentation du nombre de contacts avec la police (de 34,2% à 43,2%) et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (de 23,7% à 36,8%), bien qu'il s'agisse de chiffres relativement faibles.

Il ressort des résultats de cette étude que 83,7% des répondant-e-s sont au courant qu'il existe une loi contre la discrimination fondée sur le sexe, le changement de sexe, l'identité de genre et l'expression de genre, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux résultats de 2007, où 44,7% indiquaient être au courant de l'existence de cette loi.¹⁹ Par ailleurs, 73% affirment savoir qu'ils/elles peuvent introduire une plainte pour

discrimination fondée sur le sexe, le changement de sexe, l'identité de genre et l'expression de genre auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, ce qui représente un pourcentage équivalent à celui enregistré en 2007 (73,0%). La catégorie d'identité qui s'est vue attribuer le sexe féminin à la naissance est moins informée, tout comme les répondant-e-s moins diplômé-e-s ou plus jeunes.

RECOMMANDATIONS

- LA PROPENSION À INTRODUIRE UN SIGNALEMENT EST ASSEZ ÉLEVÉE DANS CE GROUPE CIBLE PAR RAPPORT AUX AUTRES GROUPE CIBLES. IL N'EMPÊCHE QUE LES CHIFFRES RELATIFS À LA PRÉVALENCE (LA PRÉSENCE DE DISCRIMINATION) SONT ASSEZ ÉLEVÉS. UN BON TRAITEMENT DES PLAINTES RESTE ESSENTIEL.
- IL EST NÉCESSAIRE D'APPORTER UN SOUTIEN FINANCIER SUFFISANT À L'INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, AU SECTEUR DE L'ASSISTANCE ET AU MONDE ASSOCIATIF POUR ASSURER CETTE MISSION.
- LA CONNAISSANCE DE L'INSTITUT DOIT ÊTRE AMÉLIORÉE AUPRÈS DE CERTAINS GROUPE CIBLES (JEUNES, PERSONNES PEU DIPLÔMÉES ET HOMMES TRANSGENRES).

Notes

- 17** Les catégories d'identité étaient composées en 2007 sur la base des questions relatives au sexe attribué à la naissance et aux dénominations d'identité (où un seul choix était possible). Cette fois, nous avons opté pour une autre répartition (cf. Tableau 3).
- 18** En comparaison avec le nombre de plaintes déposées par exemple sur la base du sexe, ce chiffre est très élevé.
- 19** En 2007, cette loi était nouvelle et offrait encore moins de protection qu'actuellement. Elle ne portait alors que sur le « changement de sexe ». Les éléments « identité de genre » et « expression de genre » n'ont été ajoutés qu'en 2014.



Bibliographie

Anderson, R., Mikulić, B., Vermeulen, G., Lyly-Yrjanainen, M., & Zigante, V. (2009). *Second European Quality of Life Survey: Overview*. Dublin: European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions.

de Bruin, A., Picavet, H. S., & Nossikov, A. (1996). Health interview surveys. Towards international harmonization of methods and instruments. *WHO Reg Publ Eur Ser*, 58, i-xiii, 1-161.

Dierckx, M., Meier, P., & Motmans, J. (2017). Beyond the Box: A Comprehensive Study of Sexist, Homophobic, and Transphobic Attitudes Among the Belgian Population. *DiGeSt, Journal of Diversity and Gender Studies*, 4(2), 5-34.

Eurofound. (2014). *Quality of life in urban and rural Europe*. Luxembourg : Publications Office of the European Union.

European Union Agency for Fundamental Rights. (2014). *Being trans in the European Union. Comparative analysis of EU LGBT survey data*. Luxembourg : Publications Office of the European Union.

Gisle, L. (2014). Geestelijke gezondheid. Dans J. Van Der Heyden & R. Charafeddine (Eds.), *Gezondheidsenquête 2013. Rapport 1: Gezondheid en welzijn* (pp. 791-956). Bruxelles : WIV-ISP.

IBM Corp. (2016). IBM SPSS Statistics for Windows (Version 22.0). Armonk, NY: IBM Corp.

Meyer, I. H. (2003). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychological bulletin*, 129(5), 674-697.

Motmans, J. (2009). *Être transgenre en Belgique. Un aperçu de la situation sociale et juridique des personnes transgenres*. Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Motmans, J. (2017). Gender dysphoria: social factors. Dans A. E. Wenzel (Ed.), *The SAGE Encyclopedia of Abnormal and Clinical Psychology* (Vol. 7, pp. 1545-1546). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications Ltd.

Motmans, J., Meier, P., & T'Sjoen, G. (2011). *De levenskwaliteit van transgender personen in Vlaanderen*. Anvers : Steunpunt Gelijkekansenbeleid.

Motmans, J., T'Sjoen, G., & Meier, P. (2015). *Geweldervaringen van transgender personen in België*. Anvers : Steunpunt Gelijkekansenbeleid.

Seynaeve, H., Missiaen, J., Portzky, G., Dumon, E., & Motmans, J. (2016). *Onderzoek naar het psychisch welzijn van Vlaamse holebi's en/of transgenderpersonen*. UGent.



Smiley, A., Burgwal, A., Orre, C., Summanen, E., Nieto, I. G., Vidic, J., . . . Köhler, R. (2017). *Overdiagnosed but Underserved. Trans Healthcare in Georgia, Poland, Serbia, Spain, and Sweden: Trans Health Survey*. Berlin.

Tafforeau, J. (2014). Subjectieve gezondheid. Dans J. Van Der Heyden & R. Charafeddine (Eds.), *Gezondheidsenquête 2013. Rapport 1: Gezondheid en welzijn* (pp. 25- 57). Bruxelles : WIV-ISP.

Testa, R. J., Habarth, J., Peta, J., Balsam, K., & Bockting, W. (2015). Development of the Gender Minority Stress and Resilience Measure. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 2(1), 65-77.

Van Schuylenbergh, J., Motmans, J., & Coene, G. (2018). Transgender and non-binary persons and sexual risk. A critical review of 10 years of research from a feminist intersectional perspective. *Journal of Critical Social Policy*, 38(1), in press.

Zimet, G. D., Dahlem, N. W., Zimet, S. G., & Farley, G. K. (1988). The Multidimensional Scale of Perceived Social Support. *Journal of Personality Assessment*, 52(1), 30-41. doi:10.1207/s15327752jpa5201_2



Annexe 1.

Réencodage identité de genre

Si le/la répondant-e a indiqué à la question Q8 « Je ne sais pas / Je n'ai pas de préférence », il/elle a été réencodé-e vers une autre option à la question Q8 sur la base de la réponse, comme décrit à la question Q9 (cf. Tableau 2).

Les répondant-e-s ayant fourni la réponse ou la combinaison de réponses suivante(s) ont été réencodé-e-s en tant que « femme transgenre » :

1. Femme transgenre : une personne née de sexe masculin
2. Femme avec un passé transgenre
3. Femme
4. Femme + Femme transgenre : une personne née de sexe masculin
5. Femme
6. Femme + Femme qui se travestit + Femme transgenre : une personne née de sexe masculin
7. Femme transgenre : une personne née de sexe masculin

Les répondant-e-s ayant fourni la réponse ou la combinaison de réponses suivante(s) ont été réencodé-e-s en tant que « personne de genre non binaire » :

1. Homme + Femme
2. Homme + Autre (précisez)
3. Homme + Femme
4. Non binaire
5. Femme + *Genderqueer*+ Non binaire
6. Homme + Homme transgenre : une personne née de sexe féminin + *Genderqueer* + Non binaire
7. Homme avec un passé transgenre + Non binaire + Genre fluide
8. Genre fluide + Autre (précisez)



Annexe 2. Questionnaire

Questionnaire relatif aux personnes transgenres en Belgique

Bienvenue sur le site Internet consacré à la recherche sur les personnes transgenres en Belgique menée par Point d'information transgenre et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

En répondant à ce questionnaire, vous apportez une contribution importante à cette étude qui a pour objet d'améliorer la situation des personnes transgenres à l'avenir.

Vous pouvez inviter des connaissances à participer également en cliquant sur ... ou aimer et partager l'étude sur Facebook.

Objectif de la recherche

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes souhaite un aperçu actualisé et actuel de la situation des personnes transgenres en Belgique et des discriminations et inégalités auxquelles elles sont confrontées dans leur vie quotidienne.

Ce questionnaire est uniquement destiné aux personnes qui ont une identité de genre fluide, qui se travestissent, qui sont transgenres (au sens le plus large du terme) ou transsexuelles.¹ Même si vous ne vous identifiez pas strictement à ces dénominations mais que vous vous en sentez proche, nous vous invitons tout de même à remplir ce questionnaire.

Sur base des résultats de la recherche, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes pourra traiter les plaintes de façon efficace, développer une politique effective pour les personnes transgenres et transsexuelles et formuler des recommandations efficaces destinées aux autorités, aux personnes et aux institutions privées.

Le questionnaire a été élaboré par le Centre pour la Sexologie et le Genre (UZGent) en collaboration avec le centre de recherche pour la Culture et le Genre (UGent) et le groupe de recherche « Citoyenneté, Égalité et Diversité » (UANvers). Les résultats de la recherche seront comparés avec ceux de la première étude menée en 2007, publiés sous le titre « Être transgenre en Belgique ». Les résultats de la présente étude seront publiés en 2018.

Version imprimée du questionnaire

Si vous souhaitez une version imprimée de ce questionnaire, vous pouvez en télécharger la version pdf ou demander une version papier, ainsi qu'une enveloppe affranchie, auprès des chercheurs, par téléphone, courriel ou courrier postal.

Tél. Information Transgenre : 0800 96 316

Des questions ?

Vous pouvez poser vos questions sur la recherche ou le questionnaire à :

Information Transgenre au 0800 96 316 (du mardi au vendredi de 9 h à 16 h)

Si vous recherchez une aide ou une assistance :

Télé-Accueil au 106 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, service d'aide gratuit et anonyme)

Prévention suicide au 1813 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, service d'aide gratuit et anonyme)

Genres Pluriels : contact@genrespluriels.be ou 0487 63 23 43

Comment compléter le questionnaire ?

Quarante minutes environ sont nécessaires pour répondre à ce questionnaire, qui est entièrement anonyme. Toutes vos réponses resteront strictement confidentielles et nous ne publierons aucun détail (tel que votre lieu de travail, par exemple) permettant de vous identifier.

Répondez à chaque question de façon aussi correcte et complète que possible, en fonction de votre situation actuelle, donc telle qu'elle est d'application pour vous aujourd'hui. La barre de progression vous indique où vous en êtes dans le questionnaire.

De nombreuses questions portent sur vos expériences au cours des 2 dernières années (ou 24 mois).

Ce questionnaire est également disponible en néerlandais et en anglais.

- [*Naar de vragenlijst in het Nederlands*](#)
- [*Link to the English version of the questionnaire*](#)

D'avance un grand merci pour votre collaboration !

Note

- 1 Dans ce questionnaire, le terme générique « transgenre » est utilisé afin de couvrir tout le spectre des identités ou pratiques suivantes : personnes transgenres/transsexuelles/ travesties/... L'objectif poursuivi est de rendre les questions plus concises, de pouvoir s'adresser à tout le monde avec un seul terme et de n'exclure personne.

Consentement éclairé

Afin de pouvoir participer à cette étude, vous devez d'abord déclarer que vous avez lu et approuvé le formulaire de consentement.

Q1. J'accepte de participer à l'étude scientifique.

D'accord

Par la présente, je déclare avoir été informé-e par écrit et de manière compréhensible sur la nature, la méthodologie et l'objectif de cette étude.

Je suis informé-e que ce projet a été évalué et contrôlé par le Comité d'éthique de l'UZ Gent et que je ne dois pas considérer cette approbation comme une motivation à la participation à cette étude.

Je suis informé-e que la participation à cette étude n'engendre aucun coût supplémentaire ni aucun avantage financier.

Je peux me retirer de l'étude à tout moment jusqu'à ce que les données soient enregistrées dans la base de données, sans devoir me justifier à cet égard.

Pas d'accord

Votre situation

Dans cette première partie de l'enquête, nous vous interrogeons sur votre situation. Ces questions sont très personnelles. Nous espérons malgré tout que vous y répondrez en toute sincérité. Ces réponses nous permettront de cadrer les réponses que vous nous fournirez dans la suite du questionnaire.

Q2. En quelle année êtes-vous né-e (indiquer l'année) ?

Q3. Quel est votre plus haut niveau de formation (ou équivalent) ?

- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire inférieur
- Enseignement secondaire supérieur
- Enseignement supérieur non-universitaire
- Enseignement universitaire
- Enseignement post-universitaire

Q4. Quelle a été votre situation professionnelle au cours des 24 derniers mois ? Précisez clairement quelle est/était votre situation (par ex., étudiant-e + travailleur/-euse).

- Je suis/j'étais étudiant-e ou apprenti-e
- Je suis/j'étais indépendant-e ou conjoint-e-aidant-e
- Je suis/j'étais travailleur/-euse ou fonctionnaire
- Je suis/j'étais sans emploi
- Je suis/j'étais (pré)pensionné
- Je suis/j'étais malade/en incapacité de travail
- Je reste à mon domicile pour des motifs familiaux (par ex., homme/femme au foyer, congé palliatif, crédit-temps)

Q5. Quel type de contrat avez-vous actuellement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Un contrat à durée déterminée ou d'intérim ou de job d'étudiant-e
- Un contrat à durée indéterminée ou je suis nommé-e
- Autre : ...

Q6. Travaillez-vous :

- À temps plein
- À temps partiel ?

Identité et Mode de vie

Q7. Comment décririez-vous votre identité de genre ? Dans vos sentiments et pensées, vous êtes (plusieurs réponses possibles) :

1. Un homme
2. Une femme
3. Un homme avec un passé transgenre
4. Une femme avec un passé transgenre
5. Un homme qui se travestit
6. Une femme qui se travestit
7. Homme transgenre : une personne assignée femme à la naissance, mais avec une identité de genre masculine.

8. Femme transgenre : une personne assignée homme à la naissance, mais avec une identité de genre féminine.
9. Une personne *genderqueer*
10. Une personne de genre non binaire
11. Une personne polygenre
12. Une personne de genre fluide
13. Autre, précisez : ...

Q8. Seul un nombre limité de catégories pourra être utilisé afin de pouvoir analyser les données de cette enquête. Dès lors, nous vous invitons à préciser le groupe qui vous caractérise le plus actuellement ? Cochez uniquement la réponse qui vous correspond actuellement le mieux. Je préfère être catégorisé-e dans le groupe :

- Homme transgenre
- Femme transgenre
- Personne travestie
- Genderqueer* / de genre non binaire / de genre fluide / agenre
- Je ne sais pas, je n'ai pas de préférence

Q9. Sous quel sexe avez-vous été enregistré-e à votre naissance ? (sexe tel que renseigné sur l'acte de naissance)

- M
- F

Q10. Quel âge aviez-vous quand vous avez ressenti pour la première fois que le genre qui vous a été attribué à la naissance ne correspondait pas (totalement) à votre identité de genre ?

- ... ans (exprimé en années)
- Sans objet
- Je ne sais pas

Q11. Avez-vous déjà dit à une personne au moins que votre identité de genre était différente du sexe qui vous a été assigné à votre naissance ?

- Oui
- Non
- Sans objet

Q12. Dans le cas contraire, pourquoi ?

...

Q13. Quel âge aviez-vous quand vous l'avez dit pour la première fois à quelqu'un ?

- ... ans (exprimé en années) ?
- Sans objet
- Je ne sais pas

Q14. Vivez-vous actuellement selon votre identité de genre ?

- Jamais
- De temps en temps
- Presque toujours
- Toujours

Q15. Avez-vous l'intention de le faire à l'avenir ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas encore

Q16. Qu'est-ce qui vous en empêche ? (plusieurs réponses possibles)

- Mon emploi
- Un/e partenaire
- Mes enfants
- Ma famille
- L'avis des autres personnes
- Autre :

Q17. Avec qui vivez-vous selon votre identité de genre vécue ? Cochez la durée par ligne.

	Non	Moins de 2 années	De 2 à 5 années	De 5 à 10 années	Plus de 10 années
À la maison, dans l'intimité					
Avec les bon-ne-s ami-e-s					
Auprès de personnes transgenres/ au sein d'associations transgenres					
Avec mes collègues et/ou camarades					
Dans des lieux publics					
Au sein des services d'aide (ex. psychothérapeute)					
Partout					

Q18. Dans quelle mesure des inconnus vous abordent-ils et vous traitent-ils (actuellement) dans votre vie quotidienne selon l'identité de genre que vous avez choisie ?

Jamais	Rarement	Parfois	Fréquemment	Toujours	Sans objet
1	2	3	4	5	

Les questions suivantes portent sur votre prénom et votre sexe officiels.

Q19. Avez-vous demandé l'inscription de votre prénom d'usage sur votre acte de naissance ?

- Oui
- Non

Q20. Quand était-ce (en quelle année) ?

- En ... (année)

Q21. Quelle procédure avez-vous privilégiée ?

- La modification du prénom dans le cadre de la « transsexualité » (cette procédure coûte 49 € et une déclaration d'un psychiatre et d'un endocrinologue sont nécessaires)
- Autorisation de changer de prénom (cette procédure coûte 490 € et une lettre de motivation doit être introduite)
- Autre : ...

Q22. Un motif justifie-t-il le fait que vous ne l'avez pas ou pas encore fait ? (plusieurs réponses possibles, veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant.)

- J'attends la promulgation de la nouvelle loi
- Je n'ai pas de nouveau nom
- Je ne le souhaite pas
- Ce n'est pas nécessaire
- Je désapprouve les conditions énoncées dans la loi
- Je souhaite le faire à l'avenir
- Je ne sais pas si c'est possible
- Je trouve cela trop difficile ou trop cher
- Ma demande a été refusée
- Pas d'application
- Autre : ...

Q23. Avez-vous fait modifier la mention de votre sexe sur votre acte de naissance ?

- Oui
- Non

Q24. Quand était-ce (en quelle année) ?

- En ... (année)

Q25. Quelle procédure avez-vous privilégiée ?

- Procédure judiciaire via le tribunal (avant la loi de 2007)
- Procédure administrative via l'état civil (la loi de 2007 relative à la transsexualité)
- Autre : ...

Q26. Un motif justifie-t-il le fait que vous ne l'avez pas ou pas encore fait ? (plusieurs réponses possibles, veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant.)

- Je ne le souhaite pas
- Ce n'est pas nécessaire
- Je désapprouve les conditions énoncées dans la loi
- Je ne remplis pas les conditions imposées dans la loi

- Je souhaite le faire à l'avenir
- Je ne sais pas si c'est possible
- Je trouve cela trop difficile
- Je trouve cela trop cher
- Ma demande a été refusée
- Pas d'application
- Autre : . . .

Q27. Globalement, que vous a coûté la modification juridique de votre nom et/ou la modification de l'enregistrement de votre sexe ?

- Moins de 100 euros
- Entre 100 et 250 euros
- Entre 250 et 500 euros
- Plus de 500 euros
- Sans objet

Services de soins pour personnes transgenres

ASSISTANCE ET TRAITEMENT

Les questions suivantes portent sur vos expériences relatives aux prestations de soins.

Q28. Avez-vous, en raison de votre identité de genre, recherché de l'aide auprès d'une structure d'assistance professionnelle ?

- Oui
- Non

Q29. Si vous n'avez recherché aucune aide, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Je ne veux pas
- Actuellement, je ne peux pas, pour des raisons financières
- Je n'en ai pas besoin
- Je n'ose pas
- Je n'ai pas confiance dans les services proposés
- Je ne sais pas où m'adresser

- Je n'ai pas trouvé d'aide professionnelle dans mon quartier
- Le temps d'attente annoncé me semblait trop long
- Je n'approuve pas les traitements proposés en Belgique
- Je crains les préjugés des professionnel-le-s de l'assistance
- Autre : ...

Q30. Quel âge aviez-vous lors de ce premier entretien ?

... (âge exprimé en années)

Q31. Qui avez-vous contacté pour obtenir de l'aide concernant votre identité de genre au cours des 2 dernières années et quelle réaction avez-vous obtenue ? Cochez par personne la réaction qui correspond le mieux à votre vécu.

	M'a fourni des informations et apporté du soutien	Souhaitait donner du soutien mais n'avait pas d'information	Ne semblait pas prêt-e à m'apporter son soutien	A refusé de m'aider	A porté atteinte à mon intégrité (par ex., a formulé des remarques blessantes)	Sans objet
Médecin de famille						
Psychologue ou psychiatre ou autre assistant-e psychosocial-e, pas spécifiquement actif-ve dans le domaine des soins aux personnes transgenres						
Psychologue ou psychiatre ou autre assistant-e psychosocial-e, avec expérience dans le domaine des soins aux personnes transgenres						

Q32. Cette première réaction a-t-elle ensuite évolué positivement ?

- Oui
- Non

Q33. Avez-vous changé de médecin de famille, de psychiatre, de psychologue, ou d'autre professionnel-e de la santé suite à sa réaction par rapport à votre demande d'aide ?

Oui

Non

Q34. Envisagez-vous de modifier votre corps (avec une aide médicale) ou avez-vous modifié votre corps (avec une aide médicale) afin d'être davantage en harmonie avec votre identité de genre ?

Certainement pas	Plutôt pas	Neutre	Plutôt oui	Certainement	Je ne sais pas
1	2	3	4	5	

Q35. (Si sexe assigné à la naissance = F) Pouvez-vous nous préciser le type de soins de santé spécifiques aux personnes transgenres que vous avez déjà reçu et à quelle date? N'oubliez pas que les soins spécifiques aux personnes transgenres englobent tout ce qui concerne votre transition sociale ou médicale. (Source : TGEU survey)

1. J'ai reçu ce traitement voici plus de 2 ans
2. J'ai reçu ce traitement voici plus d'un an, mais moins de deux ans
3. J'ai reçu ce traitement au cours des 12 derniers mois
4. J'ai prévu ce traitement à court terme ou j'envisagerais ce traitement
5. Je souhaiterais/souhaite recevoir ce traitement, mais c'est/était impossible
6. Ce traitement ne m'intéresse pas
7. Je ne sais pas (encore)

	1	2	3	4	5	6	7
Évaluation et/ou entretien avec un-e professionnel-le des soins de santé mentale (psychologue / psychiatre)							
Inhibiteurs hormonaux / inhibiteurs de puberté							
Traitement hormonal (tel que la testostérone)							
Chirurgie mammaire : réduction ou mastectomie (appelé aussi torsoplastie)							
Hystérectomie / ovariectomie ou orchidectomie							
Chirurgie génitale (métoïdioplastie, phalloplastie)							
Chirurgie vocale							
Autre traitement relatif à votre transition							

Q36. *(Si sexe assigné à la naissance = M)* **Pouvez-vous nous préciser le type de soins de santé spécifiques aux personnes transgenres que vous avez déjà subi et à quelle date ? N'oubliez pas que les soins spécifiques aux personnes transgenres englobent tout ce qui est afférent à votre transition sociale et/ou médicale.**

- 1) J'ai reçu ce traitement voici plus de 2 ans
- 2) J'ai reçu ce traitement voici plus d'un an, mais moins de deux ans
- 3) J'ai reçu ce traitement au cours des 12 derniers mois
- 4) J'ai prévu ce traitement à court terme ou j'envisagerais ce traitement
- 5) Je souhaiterais/souhaite recevoir ce traitement, mais c'est/était impossible
- 6) Ce traitement ne m'intéresse pas
- 7) Je ne sais pas (encore)

	1	2	3	4	5	6	7
Évaluation et/ou entretien avec un-e professionnel-le des soins de santé mentale (psychologue / psychiatre)							
Inhibiteurs hormonaux / inhibiteurs de puberté							
Traitement hormonal (tel que les œstrogènes)							
Chirurgie mammaire : augmentation mammaire							
Orchidectomie							
Chirurgie génitale (métoïdioplastie, phalloplastie)							
Chirurgie vocale							
Chirurgies de féminisation du visage							
Épilation au laser ou par électrolyse							
Remodélisation ou ablation de la pomme d'Adam (rasage trachéal ou ablation)							
Autre traitement relatif à votre transition							

Q37. **Si vous avez coché « autre traitement relatif à votre transition », veuillez préciser le(s) type(s) de procédure.**

...

Q38. **Avez-vous recherché les soins souhaités à l'étranger ? (alors que vous viviez en Belgique)**

- Oui
- Non
- Non, pas encore, mais je l'envisage

Q39. Pouvez-vous nous en expliquer la raison ?

...

Q40. Les délais d'attente ont-ils été problématiques pour vous ?

- Oui
- Non

Bien-être social

SOUTIEN SOCIAL

Les questions suivantes portent sur votre interaction avec votre environnement proche et sur la mesure dans laquelle vous pouvez compter sur un soutien.

Q41. Nous souhaiterions connaître votre avis sur les affirmations suivantes. Lisez attentivement chacune d'entre elles. Précisez votre sentiment par rapport à chaque affirmation (Source : MSPSS).

Entourez le « 1 » si vous désapprouvez très fortement

Entourez le « 2 » si vous désapprouvez fortement

Entourez le « 3 » si vous désapprouvez moyennement

Entourez le « 4 » si vous n'avez aucun avis

Entourez le « 5 » si vous approuvez moyennement

Entourez le « 6 » si vous approuvez fortement

Entourez le « 7 » si vous approuvez très fortement

	1	2	3	4	5	6	7
Une personne qui m'est très proche est présente quand j'en ai besoin							
Je peux partager mes joies et mes peines avec une personne qui m'est très proche							
Ma famille essaie réellement de m'aider							
Ma famille m'apporte l'aide et le support émotionnels dont j'ai besoin							
Une personne qui m'est très proche me soutient véritablement							
Mes ami-e-s essaient vraiment de m'aider							
Je peux compter sur mes ami-e-s quand je me sens mal							
Je peux parler de mes problèmes avec ma famille							
J'ai des ami-e-s avec lequel-le-s je peux partager mes joies et mes peines							
Une personne qui m'est très proche se soucie de mes sentiments							
Ma famille est disposée à m'aider dans mes prises de décision							
Je peux parler de mes problèmes avec mes ami-e-s							

Q42. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous recherché ou avez-vous participé à des activités d'une organisation transgenre ou LGBT ou d'un groupe de soutien ?

Oui

Non

Q43. Dans quelle mesure vous sentez-vous lié-e aux personnes ou groupes de personnes ci-dessous ?

	Pas lié-e	Peu lié-e	Sans avis	Lié-e	Très lié-e	Sans objet
Les personnes avec lesquelles vous cohabitez						
Vos ami-e-s non transgenres						
Vos ami-e-s transgenres						
Les membres de votre famille						
Vos collègues ou ami-e-s étudiant-e-s						
Les associations de personnes transgenres						
Les associations LGBT						
Autres personnes ou groupes importants						

Q44. Dans quelle mesure vous sentez-vous soutenu-e par les personnes ou groupes de personnes ci-dessous ?

	Pas soutenu-e	Peu soutenu-e	Sans avis	Soutenu-e	Très soutenu-e	Sans objet
Les personnes avec lesquelles vous cohabitez						
Vos ami-e-s non transgenres						
Vos ami-e-s transgenres						
Les membres de votre famille						
Vos collègues ou ami-e-s étudiant-e-s						
L'employeur ou la direction						
Les associations de personnes transgenres						
Les associations LGBT						
Autres personnes ou groupes importants						

SANTÉ

Q45. Ci-dessous, nous aimerions vous poser quelques questions sur votre santé. Comment est votre état de santé en général? (Source : Enquête de santé)

Très bon	Bon	Ni bon, ni mauvais	Mauvais	Très mauvais

Pour chaque rubrique, veuillez cocher UNE case, celle qui décrit le mieux votre santé AUJOURD'HUI. (Source : Enquête de santé)

Q46. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre situation aujourd'hui en ce qui concerne la mobilité ? Cochez uniquement la réponse qui vous correspond actuellement le mieux.

- Je n'ai aucun problème pour me déplacer à pied
- J'ai des problèmes légers pour me déplacer à pied
- J'ai des problèmes modérés pour me déplacer à pied
- J'ai des problèmes sévères pour me déplacer à pied
- Je suis incapable de me déplacer à pied

Q47. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre situation aujourd'hui en ce qui concerne votre autonomie ? Cochez uniquement la réponse qui vous correspond actuellement le mieux.

- Je n'ai aucun problème pour me laver ou m'habiller tout-e seul-e
- J'ai des problèmes légers pour me laver ou m'habiller tout-e seul-e
- J'ai des problèmes modérés pour me laver ou m'habiller tout-e seul-e
- J'ai des problèmes sévères pour me laver ou m'habiller tout-e seul-e
- Je suis incapable de me laver ou de m'habiller tout-e seul-e

Q48. Qu'est ce que décrit le mieux votre situation aujourd'hui en ce qui concerne les activités courantes (exemples : travail, études, travaux ménagers, activités familiales ou loisirs) ? Cochez uniquement la réponse qui vous correspond actuellement le mieux.

- Je n'ai aucun problème pour accomplir mes activités courantes
- J'ai des problèmes légers pour accomplir mes activités courantes
- J'ai des problèmes modérés pour accomplir mes activités courantes
- J'ai des problèmes sévères pour accomplir mes activités courantes
- Je suis incapable d'accomplir mes activités courantes

Q49. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre situation aujourd'hui en ce qui concerne les douleurs/la gêne ? Cochez uniquement la réponse qui vous correspond actuellement le mieux.

- Je n'ai ni douleur ni gêne
- J'ai des douleurs ou une gêne légère(s)
- J'ai des douleurs ou une gêne modérée(s)
- J'ai des douleurs ou une gêne sévère(s)
- J'ai des douleurs ou une gêne extrême(s)

Q50. Qu'est-ce qui décrit le mieux votre situation aujourd'hui en ce qui concerne l'anxiété / la dépression ? Cochez uniquement la réponse qui vous correspond actuellement le mieux.

- Je ne suis ni anxieux/-se, ni déprimé-e
- Je suis légèrement anxieux/-se ou déprimé-e
- Je suis modérément anxieux/-se ou déprimé-e
- Je suis sévèrement anxieux/-se ou déprimé-e
- Je suis extrêmement anxieux/-se ou déprimé-e

Q51. Nous aimerions savoir dans quelle mesure votre santé est bonne ou mauvaise AUJOURD'HUI. (Source : Enquête de santé)

Cette échelle est numérotée de 0 à 100.

100 correspond à la meilleure santé que vous puissiez imaginer. 0 correspond à la pire santé que vous puissiez imaginer.

Déplacez la petite boule afin d'indiquer votre état de santé AUJOURD'HUI.



Q52. Avez-vous déjà songé au suicide ? (Source : Enquête de santé)

- Oui, plusieurs fois
- Oui, une fois
- Non, jamais

Q53. Avez-vous eu de telles pensées au cours des 12 derniers mois ? (Source : Enquête de santé)

- Oui
- Non

Q54. Avez-vous déjà fait une tentative de suicide ?

- Oui, plusieurs fois
- Oui, une fois
- Non, jamais

Q55. Avez-vous fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois ?

- Oui
- Non

Q56. Si vous avez déjà pensé au suicide ou fait une tentative de suicide, dans quelle mesure résultait-elle de votre identité de genre/identité transgenre ?

Pas du tout lié	Lié dans une mesure limitée	Sans avis/je ne sais pas	Lié dans une grande mesure	Tout à fait lié
1	2	3	4	5

Q57. Si vous le souhaitez, vous pouvez l'expliquer brièvement ici.

...

Q58. À qui vous êtes-vous adressé-e quand vous avez pensé au suicide / quand vous avez tenté de vous suicider ? Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant.

- J'ai recherché de l'aide parmi mes pairs, mes ami-e-s ou au sein de ma famille
- J'ai recherché une aide professionnelle (soins de santé mentale)
- J'ai recherché une aide anonyme (numéro d'appel de service d'aide, etc.)
- J'ai recherché des services d'aide, des services ou des organismes réservés aux personnes transgenres
- Je n'ai recherché aucune aide / je me suis débrouillé-e seul-e
- Autre, veuillez préciser : ...

FACTEURS DE STRESS ET RÉSILIENCE

Dans cette partie, nous vous interrogeons sur vos expériences relatives à votre identité transgenre en Belgique, dans vos relations avec les autres.

Q59. Ci-dessous vous trouvez quelques affirmations. Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant. (Par exemple, vous pouvez cocher la réponse « après l'âge de 18 ans » et dans les colonnes « au cours des années passées » si les deux propositions s'appliquent à vous). (Source : GMSRM)

Dans cette enquête, l'expression de genre désigne la manière dont la masculinité/la féminité/l'androgynéité est perçue sur la base de nombreux facteurs tels que les manières, les vêtements, la personnalité, etc.

En raison de mon identité ou expression de genre, j'ai rencontré des difficultés pour :

D : DISCRIMINATION LIÉE AU GENRE

	Jamais	Oui, avant l'âge de 18 ans	Oui, après l'âge de 18 ans	Oui, au cours de la dernière année	Sans objet
Bénéficier d'un traitement médical ou psychologique (lié ou non à ma transition)					
Trouver des toilettes publiques convenables					
Obtenir des documents d'identité qui correspondent à mon identité de genre.					
Trouver un logement ou le conserver					
Trouver un emploi ou le conserver ou obtenir une promotion					

Q60. Ci-dessous, vous trouvez quelques affirmations. Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant. (Par exemple, vous pouvez cocher la réponse « après l'âge de 18 ans » et dans les colonnes « au cours des années passées » si les deux propositions s'appliquent à vous).

R : REJET LIÉ AU GENRE

	Jamais	Oui, avant l'âge de 18 ans	Oui, après l'âge de 18 ans	Oui, au cours de la dernière année	Sans objet
J'ai rencontré des difficultés pour trouver un-e partenaire, ou vécu une rupture, en raison de mon identité ou expression de genre					
Une communauté religieuse m'a rejeté-e ou fait sentir que je n'étais pas le/la bienvenu-e, en raison de mon identité ou expression de genre					
Ma communauté ethnique/raciale/culturelle m'a rejeté-e ou fait sentir que je n'étais pas le/la bienvenu-e, en raison de mon identité ou expression de genre					
Mes ami-e-s m'ont rejeté-e ou ont pris leurs distances en raison de mon identité ou expression de genre					
J'ai été rejeté-e à l'école ou au travail en raison de mon identité ou expression de genre					
Ma famille m'a rejeté-e ou a pris ses distances en raison de mon identité ou expression de genre					

Q61. Ci-dessous vous trouvez quelques affirmations. Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant. (Par exemple, vous pouvez cocher la réponse « après l'âge de 18 ans » et dans les colonnes « au cours des années passées » si les deux propositions s'appliquent à vous).

V : OPPRESSION LIÉE AU GENRE

	Jamais	Oui, avant l'âge de 18 ans	Oui, après l'âge de 18 ans	Oui, au cours de la dernière année
J'ai été harcelé-e ou importuné-e verbalement en raison de mon identité ou expression de genre (Par exemple, être désigné-e par le terme « ça »)				
On a menacé de révéler mon identité transgenre ou de me faire du chantage en raison de mon identité ou expression de genre				
Mes effets personnels ont été détériorés en raison de mon identité ou expression de genre				
On a menacé de me faire du mal physiquement en raison de mon identité ou expression de genre				
J'ai été poussé-e, bousculé-e, frappé-e ou on m'a jeté un objet dessus en raison de mon identité ou expression de genre				
J'ai subi des contacts sexuels indésirables en raison de mon identité ou expression de genre				
J'ai entendu des propos négatifs à propos des personnes transgenres et des personnes au genre non-conforme				

Q62. Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

NA : NON-AFFIRMATION

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je dois sans cesse expliquer mon identité de genre aux autres personnes, ou corriger les pronoms qu'elles utilisent					
J'ai des difficultés à être perçu-e conformément à mon genre					

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je dois employer de nombreuses stratégies pour que les autres personnes perçoivent mon genre avec exactitude					
Je dois être « ultra-masculin » ou « ultra-féminine » pour que les autres personnes acceptent mon genre					
Les autres personnes ne respectent pas mon identité de genre en raison de mon apparence ou de mon corps					
Les autres personnes ne me comprennent pas parce qu'elles ne voient pas mon genre de la même façon que moi					

Q63. Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

IT : TRANSPHOBIE INTÉRIORISÉE

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
J'éprouve du ressentiment à l'égard de mon identité ou expression de genre					
Je me sens anormal-e à cause de mon identité ou expression de genre					
Je me sens déprimé-e lorsque je pense à mon identité ou expression de genre					
Je me sens malheureux/-se lorsque je pense à mon identité ou expression de genre					
Je me sens exclu-e à cause de mon identité ou expression de genre					
Je me demande souvent : pourquoi mon identité ou expression de genre n'est-elle pas tout simplement normale ?					
Je sens que mon identité ou expression de genre est embarrassante					
J'envie les personnes qui n'ont pas une identité ou expression de genre semblable à la mienne					

Q64. Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

P : FIERTÉ

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je me sens spécial-e et unique en raison de mon identité ou expression de genre					
Ça ne me pose aucun problème que les autres personnes sachent que mon identité de genre est différente de celle qui m'a été assignée à la naissance					
Je n'ai aucun problème à parler de mon identité de genre et de mon passé de genre avec presque tout le monde					
Le fait que mon identité de genre soit différente de celle qui m'a été assignée à la naissance est un cadeau					
Je suis comme les autres personnes mais je suis aussi spécial-e parce que mon identité de genre est différente de celle qui m'a été assignée à la naissance					
Je suis fier/-ère d'être une personne dont l'identité de genre est différente de celle qui m'a été assignée à la naissance					
Je n'ai aucune difficulté à révéler aux autres que mon identité de genre est différente de celle qui m'a été assignée à la naissance					
Je préfère que les autres personnes soient au courant de tout et me respectent avec mon identité de genre et mon passé de genre					

Q65. *(Si vous ne vivez actuellement pas selon votre genre affirmé ou de temps en temps)* Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

NE : ATTENTES NÉGATIVES PAR RAPPORT À DES ÉVÈNEMENTS FUTURS

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Si j'exprime mon identité de genre, les autres ne me respecteront pas					
Si j'exprime mon identité de genre, les employeurs ne m'engageront pas					

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Si j'exprime mon identité de genre, les autres personnes penseront que je suis mentalement malade, « fou/folle »					
Si j'exprime mon identité de genre, les autres personnes penseront que je suis dégoûtant-e ou immoral-e					
Si j'exprime mon identité de genre, la plupart des personnes auront moins d'estime pour moi					
Si j'exprime mon identité de genre, la plupart des personnes me mépriseront					
Si j'exprime mon identité de genre, je pourrais être victime d'un crime ou de violence					
Si j'exprime mon identité de genre, je pourrais être arrêté-e ou harcelé-e par la police					
Si j'exprime mon identité de genre, on pourrait me refuser des soins médicaux de qualité					

Q66. *(Si vous vivez actuellement (presque) toujours conformément à votre genre affirmé)* Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Si j'exprime mon passé de genre, les autres ne me respecteront pas					
Si j'exprime mon passé de genre, les employeurs ne m'engageront pas					
Si j'exprime mon passé de genre, les autres personnes penseront que je suis mentalement malade, « fou/folle »					
Si j'exprime mon passé de genre, les autres personnes penseront que je suis dégoûtant-e ou immoral-e					
Si j'exprime mon passé de genre, la plupart des personnes auront moins d'estime pour moi					
Si j'exprime mon passé de genre, la plupart des personnes me mépriseront					
Si j'exprime mon passé de genre, je pourrais être victime d'un crime ou de violence					
Si j'exprime mon passé de genre, je pourrais être arrêté-e ou harcelé-e par la police					
Si j'exprime mon passé de genre, on pourrait me refuser des soins médicaux de qualité					

Q67. *(si vous ne vivez actuellement pas selon votre genre affirmé ou de temps en temps)* Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

ND : NON-RÉVÉLATION

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon identité de genre, je ne parle pas de certaines de mes expériences passées ou je modifie certaines parties de mon récit					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon identité de genre, je change ma façon de parler					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon identité de genre, je fais très attention à la façon dont je m'habille ou m'apprête					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon identité de genre, j'évite d'exposer mon corps (par exemple, porter un maillot de bain ou se dénuder dans les vestiaires)					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon identité de genre, je modifie ma démarche, mes gestes, la façon dont je m'assieds ou me tiens debout					

Q68. *(si vous vivez actuellement (presque) toujours conformément à votre genre affirmé)* Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon passé de genre, je ne parle pas de certaines de mes expériences passées ou je modifie certaines parties de mon récit					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon passé de genre, je change ma façon de parler					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon passé de genre, je fais très attention à la façon dont je m'habille ou m'apprête					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon passé de genre, j'évite d'exposer mon corps (par exemple, porter un maillot de bain ou se dénuder dans les vestiaires)					
Parce que je ne veux pas que les autres soient informés de mon passé de genre, je modifie ma démarche, mes gestes, la façon dont je m'assieds ou me tiens debout					

Q69. Veuillez préciser la mesure dans laquelle vous approuvez les affirmations suivantes.

CC : CONNEXION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Je sens que je fais partie d'une communauté de personnes qui partagent la même identité de genre que moi					
Je me sens proche des autres personnes qui partagent la même identité de genre que moi					
Je me sens à ma place lors de mes interactions avec les membres de la communauté qui partage la même identité de genre que moi					
Je suis différent-e des autres personnes qui partagent la même identité de genre que moi					
Je me sens isolé-e et différent-e des autres personnes qui partagent la même identité de genre que moi					

Droits et anti-discrimination

ÉVITER DES SITUATIONS

Q70. Évitez-vous d'exprimer votre identité de genre (ou l'identité de genre que vous désirez) à travers votre apparence physique et vos habits de peur d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e ?

(Source : étude FRA)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Q71. Évitez-vous certains endroits ou lieux de peur d'être agressé-e, menacé-e ou harcelé-e en raison de votre identité ou expression de genre ? (Source : étude FRA)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

DISCRIMINATION/ MAUVAISES EXPÉRIENCES À L'ÉCOLE

Ces questions portent sur vos expériences à l'école.

Q72. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vécu, en tant qu'élève ou étudiant-e, une des situations suivantes à l'école, dans une haute école, à l'université en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ? Si oui, cochez la réponse en indiquant la mesure. Cochez toutes les réponses vous correspondant.

	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Souvent	Toujours
Harcèlement (par ex., se faire ridiculiser, être insulté-e, ignoré-e)						
Ne pas être appelé-e par le prénom que vous avez choisi ou être désigné-e par un pronom personnel erroné (être désigné-e par un pronom d'un autre genre)						
Critiques sur votre apparence, votre comportement ou vos opinions						
Violence physique ou dégradation délibérée de vos biens ou vêtements						
Menaces						
Harcèlement sexuel						
Curiosité déplacée						
Violation de la vie privée (par ex., outing accidentel à cause de l'administration)						
Renvoi ou suspension de l'école						
Punitions de l'école						
Conflits afférents aux vestiaires et toilettes						
N'obtenir aucune opportunité de stage						
Restriction du contact avec d'autres élèves/étudiant-es						

Q73. Si vous avez vécu d'autres situations à l'école, pouvez-vous nous expliquer lesquelles et avec qui ? Vous pouvez aussi décrire ici des situations positives.

...

DISCRIMINATION/ MAUVAISES EXPÉRIENCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Ces questions portent sur vos expériences au travail ou sur le marché du travail.

Q74. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vécu une des situations suivantes au travail en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ? Cochez toutes les réponses vous correspondant.

	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Souvent	Toujours
Harcèlement (par ex., se faire ridiculiser, être insulté-e, ignoré-e, se voir attribuer des tâches ennuyeuses)						
Critiques sur votre apparence, votre comportement ou vos opinions						
Ne pas être appelé-e par le prénom que vous avez choisi ou être désigné-e par un pronom personnel erroné (être désigné-e par un pronom d'un autre genre)						
Violence physique ou dégradation délibérée de vos biens ou vêtements						
Menaces						
Curiosité déplacée						
Violation de la vie privée (par ex., outing accidentel à cause de l'administration)						
Harcèlement sexuel						
Conflits afférents aux vestiaires et/ou aux toilettes						
Pas l'occasion de poser sa candidature						
Être renvoyé-e suite à une réorganisation						
Aucune chance de formation						
Manquer de possibilités de promotion						
Être licencié-e						
Être privé-e de contact avec les client-e-s, patient-e-s, élèves						

Q75. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous quitté votre emploi en raison des réactions à votre identité transgenre/à l'identité de genre vécue, ou pour éviter les réactions ?

Oui

Non

Q76. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous été découragé-e de poser (ou de poursuivre) votre candidature par des expériences négatives (ou par une volonté de les éviter) ?

Oui

Non

Q77. Si vous avez vécu d'autres situations au travail, pouvez-vous nous expliquer lesquelles et avec qui ? Vous pouvez aussi décrire ici des situations positives.

...

Peu de recherches ont été menées sur les travailleurs/travailleuses du sexe transgenres, mais ils/elles composent une population devant faire face à de nombreux obstacles. Pourriez-vous nous aider en nous précisant si vous avez travaillé comme travailleur/-euse du sexe, afin que nous puissions nous focaliser spécifiquement sur les besoins des travailleurs/-euses du sexe.

Q78. Avez-vous travaillé comme travailleur/-euse du sexe ?

Oui

Non

Q79. Avez-vous travaillé comme travailleur/-euse du sexe au cours des 12 derniers mois ?

Oui

Non

Q80. Pouvez-vous nous préciser le motif pour lequel vous travaillez/avez travaillé comme travailleur/-euse du sexe ? Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant.

En raison de l'absence d'autres opportunités

Car je préfère travailler dans l'industrie du sexe que tous les autres métiers

Car je suis accepté-e pour ce que je suis dans le secteur du sexe

Car c'est comme cela que je gagne ma vie

Car c'est comme cela que je gagne un revenu complémentaire

Autre, veuillez préciser : ...

Q81. Pouvez-vous nous raconter si vous rencontrez des problèmes parce que vous êtes travailleur/-euse du sexe et si oui, lesquels?

...

DISCRIMINATIONS/ MAUVAISES EXPÉRIENCES DANS LES SOINS DE SANTÉ

Ces questions portent sur les soins de santé en général, et donc pas sur votre identité transgenre. Il s'agit par exemple d'une visite chez le dentiste ou d'une hospitalisation pour une jambe cassée.

Q82. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vécu une des situations suivantes dans les soins de santé en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ?

	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Souvent	Toujours
Accès difficile aux soins de santé						
Pas d'accès aux soins de santé						
Moins bonne qualité des soins						
Orienté-e vers le mauvais service dans un hôpital						
Ne pas être appelé-e par le prénom que vous avez choisi ou être désigné-e par un pronom personnel erroné (être désigné-e par un pronom d'un genre différent)						
Critiques sur votre apparence, votre comportement ou vos opinions						
Harcèlement (par ex., se faire ridiculiser, être insulté-e, ignoré-e), violence verbale						
Menaces						
Violence physique ou dégradation délibérée de vos biens ou vêtements						
Harcèlement sexuel						
Violation de la vie privée (par ex., outing accidentel à cause de l'administration)						
Curiosité déplacée						
Restriction des contacts avec les autres patient-e-s						
Autre						

DISCRIMINATIONS/ MAUVAISES EXPÉRIENCES AVEC LES ASSURANCES

Q83. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous rencontré un des problèmes suivants en raison de votre identité de genre ou de votre identité transgenre ? (plusieurs réponses possibles)

- Problèmes avec l'assurance maladie/la mutuelle obligatoires
- Problèmes lors de la souscription à une assurance hospitalisation
- Problèmes afférents au remboursement de frais médicaux par l'assurance hospitalisation
- Problèmes lors de la souscription d'une assurance sur le solde restant dû
- Problèmes avec l'assurance voiture
- Problèmes avec l'assurance vie
- Problèmes avec l'assurance familiale
- Aucune de ces propositions
- Problèmes avec une autre assurance, à savoir : ...

Q84. Quels problèmes afférents à la souscription d'une assurance hospitalisation avez-vous rencontrés ? Cochez toutes les réponses vous correspondant.

- Sans objet
- L'assureur ne souhaitait pas m'accorder le bénéfice de la couverture d'assurance
- L'assureur acceptait uniquement de souscrire une assurance si j'acquittais une prime supplémentaire
- L'assureur acceptait uniquement de souscrire une assurance si un délai d'attente supplémentaire était incorporé dans la police
- L'assureur acceptait uniquement de souscrire une assurance si des exclusions supplémentaires étaient énoncées dans la police (« dysphorie de genre », interventions esthétiques, reconstruction mammaire, ...)
- Je ne sais pas
- Autre : ...

Q85. Quels problèmes afférents au remboursement de frais médicaux par l'assureur hospitalisation avez-vous rencontrés ? Cochez toutes les réponses vous correspondant.

- Sans objet
- L'assureur refuse d'intervenir dans les frais, car, selon lui, il ne s'agit pas d'une maladie et il intervient uniquement pour les maladies

- L'assureur refuse d'intervenir dans les frais, car, selon lui, il s'agit d'une maladie psychologique et que cette dernière est exclue
- L'assureur refuse d'intervenir dans les frais, car, selon lui, il s'agit d'une intervention esthétique et que cette dernière est exclue
- Autre : ...

Q86. Pouvez-vous nous préciser les problèmes que vous avez rencontrés avec votre mutuelle obligatoire, l'assurance voiture, l'assurance vie, l'assurance familiale, l'assurance sur le solde restant dû, ou autre ? (complétez en fonction de la réponse à la question précédente)

...

Q87. *(Uniquement si transition médicale)* Avez/aviez-vous une assurance hospitalisation lors de vos interventions ?

- Oui
- Non
- Sans objet

Q88. *(Uniquement si transition médicale)* Dans quelle mesure votre assurance hospitalisation a-t-elle contribué à vos frais médicaux ?

- Remboursement complet
- Remboursés en grande partie
- Intervention limitée
- Aucun remboursement
- Je ne sais plus

Q89. *(Uniquement si transition médicale)* Quelle a été votre contribution personnelle à vos frais médicaux? (Pensez aux hormones, aux consultations, aux hospitalisations, aux interventions chirurgicales, au suivi, ...)

- Moins de 1000 euros
- 1000 à 2500 euros
- 2500 à 5000 euros
- 5000 à 7500 euros
- 7500 à 10000 euros
- Plus de 10000 euros

AUTRES DOMAINES DE VIE

Q90. Dans quels autres domaines avez-vous éventuellement subi des discriminations au cours des 24 derniers mois ?

	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Souvent	Toujours	Sans objet
Logement							
Tourisme							
Sport							
Services sociaux (ex. CPAS)							
Allocations familiales							
État civil							
Mutuelle							
Syndicat							
VDAB / BGTA/ Actiris/ FOREM							
ONEM							
Fonds de pension							
Banque							
Compagnies d'assurance							
Garderie/crèche pour les enfants							
Vie numérique (réseaux sociaux, plateformes en ligne)							
Justice							
Fournisseurs de services (par ex., entreprise de télécoms)							
Autre							

PLAINTES

Q91. Avez-vous déjà introduit une plainte pour traitement discriminatoire (par exemple : violence, licenciement, refus d'accorder des services, etc.) ?

Oui

Non

Q92. Si oui, dans lequel des domaines ci-dessous ? (plusieurs réponses possibles)

École

Travail

- Soins de santé
- Logement
- Tourisme
- Sport
- Services sociaux
- Allocations familiales
- État civil
- Mutuelle
- Syndicat
- VDAB / BGTA / Actiris / FOREM
- ONEM
- ONP (Fonds de pensions)
- Banque
- Compagnie(s) d'assurance
- Garderie/crèche pour les enfants
- Vie numérique (réseaux sociaux, plateformes en ligne)
- Justice
- Fournisseurs de services (par ex., entreprise de télécoms)
- Autre : . . .

Q93. Si oui, auprès de qui avez-vous introduit votre plainte ? (plusieurs réponses possibles)

- Auprès de la police
- Auprès des syndicats
- Auprès du tribunal de travail
- Auprès du tribunal correctionnel
- Auprès du juge de paix
- Auprès d'une organisation de personnes travesties/transgenres/transsexuelles
- Auprès de Point d'Information Transgenre
- Auprès de la Chambre pour le genre du médiateur flamand

- Auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
- Auprès d'UNIA (auparavant, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme)
- Auprès d'un point de contact local de lutte contre les discriminations
- Auprès d'autres services : ...

Q94. Quel était l'objet de votre/vos plainte(s) la/les plus récente(s)?

...

Q95. Quel était le résultat de votre plainte la plus récente ?

- Mon problème a bénéficié d'un traitement de fond
- Ma plainte a été enregistrée, mais rien ne s'est (encore) passé
- Ma plainte n'a pas été enregistrée
- J'ai été transféré-e d'une instance à l'autre.
- Autre : ...

Q96. Saviez-vous qu'il existe une loi luttant contre la discrimination fondée sur le sexe, le changement de sexe, l'identité de genre et l'expression du genre ?

- Oui
- Non

Q97. Saviez-vous qu'une plainte peut être déposée à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en cas de discrimination fondée sur le sexe, le changement de sexe, l'identité de genre et l'expression de genre ?

- Oui
- Non

Votre situation

Afin de cerner correctement vos expériences relatives à la discrimination, nous devons tenir compte de votre situation.

Les questions suivantes ont pour objet de mieux la connaître. Les questions sont personnelles, mais elles seront traitées dans le respect de la confidentialité la plus stricte.

Q98. Quelle est votre nationalité ?

- Belge
- Double nationalité

Autre : ...

Q99. Quelle était la nationalité de vos parents à leur naissance ?

Belges

Un des parents belge, l'autre pas

Autre : ...

Q100. Quelle est votre langue maternelle ?

Néerlandais

Français

Allemand

Anglais

Turc

Arabe

Autre : ...

Q101. Une procédure de demande d'asile est-elle en cours ou l'a-t-elle été ?

Oui

Non

Q102. Si oui, résulte-t-elle des problèmes que vous aviez dans votre pays d'origine à cause de votre identité ou expression de genre ?

Oui

Non

Q103. Dans quelle région de la Belgique habitez-vous actuellement ?

Région de Bruxelles-Capitale

Région flamande

Région wallonne

Je n'habite pas en Belgique

Q104. Dans quel pays habitez-vous actuellement ?

Pays-Bas

France

- Allemagne
- Angleterre
- Autre : . . .

Q105. Avez-vous habité en Belgique au cours des 24 derniers mois ?

- Oui
- Non

Q106. Habitez-vous dans une des villes suivantes ?

- Alost
- Anvers
- Bruges
- Genk
- Gand
- Hasselt
- Courtrai
- Malines
- Louvain
- Ostende
- Roulers
- Sint-Niklaas
- Turnhout
- Non, je n'habite pas dans une de ces villes

Q107. Habitez-vous dans une des villes suivantes ?

- Arlon
- Charleroi
- Eupen
- La Louvière
- Liège
- Mons

- Nivelles
- Namur
- Seraing
- Tournai
- Verviers
- Non, je n'habite pas dans une de ces villes

Q108. Un ménage peut avoir différentes sources de revenus et plus d'un membre du ménage peut contribuer à ces revenus. En pensant aux revenus mensuels de votre ménage, diriez-vous que votre ménage arrive à boucler ses fins de mois ...? (Source : EUROFOUND EQLS)

Très aisément	Aisément	Relativement aisément	Avec quelques difficultés	Avec difficulté	Avec beaucoup de difficultés
1	2	3	4	5	6

Q109. Pouvez-vous, s'il vous plaît, nous préciser qui vit avec vous (toujours ou la plupart du temps) ? Veuillez cocher toutes les réponses vous correspondant.

- Personne
- Mon/mes partenaire(s)
- Mon/mes enfant(s)
- Un de mes/mes parent(s)
- Un/d'autres membre(s) de ma famille
- Un/des ami-e-(s)
- Autre, veuillez préciser :

Q110. Dans quelle mesure les éléments suivants sont-ils importants dans votre vie ?

	Aucune importance	Plutôt pas d'importance	Sans avis/je ne sais pas	Plutôt important	Grande importance	Sans objet
	1	2	3	4	5	
Mon passé ethnique et culturel						
Mon passé religieux						
Mon orientation sexuelle (homosexuel-le, lesbienne, bisexuel-le ou asexuel-le)						
Mon handicap Ma maladie chronique						
Autre: ...						

Q111. Comment décrivez-vous votre orientation sexuelle actuelle ? (plusieurs réponses possibles)

- Je me sens attiré-e par des hommes
- Je me sens attiré-e par des femmes
- Je me sens attiré-e par des hommes et par des femmes
- Je me sens attiré-e par des personnes transgenres
- Personne ne m'attire
- Je trouve que la sexualité n'a aucune importance
- Je ne sais pas
- Autre : ...

SANTÉ SEXUELLE

Q112. Avez-vous été informé au sujet des MST et du SIDA ? (plusieurs réponses possibles) (Source : Trans Europe Questionnaire)

- Oui, par les prestataires de soins
- Oui, par une organisation LGBT (holebi et/ou transgenre)
- Oui, j'ai personnellement recherché ces informations ou interrogé des ami-e-s/connaissances
- Non, je n'en ai pas besoin
- Non, mais je le souhaiterais

Q113. Connaissez-vous votre statut VIH ? (Source : Trans Europe Questionnaire)

- Oui, je suis positif/-ve au VIH (je vis avec le VIH)
- Oui, je suis négatif/-ve au VIH (je ne vis pas avec le VIH)
- Non, je ne connais pas mon statut VIH actuel

Q114. Quand avez-vous réalisé votre dernier dépistage VIH ? (Source : Trans Europe Questionnaire)

- Je n'ai jamais réalisé un dépistage
- Voici plus de 5 ans
- Voici entre 1 à 5 ans
- Voici 6 à 12 mois
- Il y a moins de 6 mois

Les questions suivantes portent sur votre vie sexuelle au cours des 24 derniers mois.

Q115. Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre vie sexuelle au cours des 24 derniers mois (même si vous n'avez pas eu de relations sexuelles, quel est votre degré de satisfaction) ? Donnez une réponse de 1 à 10, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout satisfait-e et 10 signifie que vous êtes très satisfait-e (entourez le chiffre)

Pas du tout satisfait					Très satisfait-e				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Q116. Quelle a été la fréquence de vos relations sexuelles habituelles au cours des 24 derniers mois ?

Jamais	Exceptionnellement	Quelques fois	Environ une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Tous les jours	Plusieurs fois par jour
1	2	3	4	5	6	7

FERTILITÉ ET PARENTALITÉ

Les questions suivantes portent sur vos expériences en matière de fertilité.

Q117. L'envie d'avoir un enfant vous tiraille-t-elle actuellement ?

- Oui, je suis dans une phase active de mon souhait d'enfant. Je souhaite avoir un enfant rapidement.
- Oui, je souhaite avoir des enfants dans le futur
- Oui, mais je ne peux assouvir cette envie / elle demeurera inassouvie
- J'y ai pensé, mais plus maintenant
- Je n'ai pas envie d'avoir un enfant

- Mon souhait d'enfant a déjà été exaucé
- J'ai déjà un ou plusieurs enfants, mais je souhaite encore en avoir
- Je ne sais pas
- Autre : . . .

Q118. *(sexe de naissance assigné F)* L'hystérectomie est encore imposée afin de pouvoir modifier la mention de son sexe à l'état civil. Feriez-vous pratiquer cette intervention si elle n'était/n'avait pas été nécessaire pour modifier la mention de son sexe à l'état civil ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je ne possédais pas d'utérus à la naissance / ce cas ne s'applique pas à moi

Q119. *(sexe de naissance assigné F)* Quels motifs vous poussent/pousseraient-ils à refuser cette intervention ? (plusieurs réponses possibles)

- L'hystérectomie n'est pas importante pour mon sentiment relatif à mon identité de genre
- Je ne souhaite subir aucune intervention chirurgicale inutile
- Je ne veux pas perdre ma fécondité
- Autre : . . .

Q120. *(sexe de naissance assigné M)* L'orchidectomie est encore imposée afin de pouvoir changer juridiquement de sexe. Feriez-vous pratiquer cette intervention si elle n'était/n'avait pas été nécessaire pour changer juridiquement de sexe ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Sans objet

Q121. *(sexe de naissance assigné M)* Quels motifs vous poussent/ pousserai-ils à refuser cette intervention ? (plusieurs réponses possibles)

- L'orchidectomie n'est pas importante pour mon sentiment relatif à mon identité de genre
- Je ne souhaite subir aucune intervention chirurgicale inutile
- Je ne veux pas perdre ma fertilité
- Autre : . . .

Q122. Avez-vous reçu des informations sur vos options de reproduction en tant que personne transgenre ?

- Oui, par les prestataires de soins
- Oui, par une organisation LGBT (holebi et/ou transgenre)
- Oui, j'ai personnellement recherché ces informations ou interrogé des ami-e-s/connaissances
- Non
- Non, je n'en ai pas besoin
- Non, mais je le souhaiterais

Q123. La perte de la fertilité à la suite de certaines interventions médicales (hystérectomie et ovariectomie / orchidectomie) est-elle à éviter à vos yeux ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Ne s'applique pas à moi

Q124. Pourquoi pensez-vous que la perte de fertilité à la suite d'interventions médicales n'est pas souhaitable ? (plusieurs réponses possibles)

- J'estime que cela revêt un caractère émotionnel et que c'est difficile à supporter
- Mon partenaire veut/voudrait des enfants
- Je veux/voudrais des enfants qui soient génétiquement les miens
- Autre : . . .

Q125. (*sexe de naissance assigné F*) Avez-vous fait congeler des cellules germinales ?

- J'ai fait congeler des ovules
- J'ai fait congeler un ovaire
- Non
- Je l'envisage à l'avenir
- Sans objet

Q126. *(sexe de naissance assigné F)* Quels sont les motifs vous ayant incité à ne pas faire congeler de cellules germinales ? (plusieurs réponses possibles)

- Je ne savais pas que l'on pouvait le faire
- Je n'en ai pas besoin
- Mon médecin m'a dit que c'était impossible
- J'estime qu'un lien génétique avec mon/mes prochain(s) enfant(s) est sans importance
- J'y ai pensé, mais je n'en ai jamais discuté avec un médecin
- Je ne voulais pas retarder ou interrompre la prise des inhibiteurs de puberté ou du traitement hormonal (testostérone)
- Je ne voulais pas prendre de fortes doses d'œstrogène (hormone femelle) afin de produire un nombre suffisant d'ovules
- Je ne voulais pas subir plusieurs échographies vaginales
- J'estime que le coût afférent à la conservation des ovules ou d'un ovaire est trop élevé
- J'estime que la probabilité d'une fécondation fructueuse d'un ovule congelé/d'un ovule provenant d'un ovaire congelé, est trop faible
- Autre : . . .

Q127. *(sexe de naissance assigné F)* Quel élément, énoncé ci-dessous, vous dissuaderait de prendre la décision de faire congeler et conserver du matériel génétique (ovules, ovaire) ? (plusieurs réponses possibles)

- Devoir retarder ou interrompre la prise des inhibiteurs de puberté ou d'un traitement hormonal (testostérone)
- Devoir prendre de fortes doses d'œstrogène (hormone féminine) afin de produire un nombre suffisant d'ovules
- La nécessité d'exécuter plusieurs échographies vaginales
- Le coût afférent à la conservation des ovules (prix conseillés en 2016 : 150 € pour la congélation, 900 € pour les hormones, 100 € pour la conservation)
- Le coût afférent à la conservation d'un ovaire (prix conseillés en 2016 : 150 € pour la congélation, 100 € pour la conservation)
- La probabilité d'une fécondation fructueuse d'un ovule congelé (5%)
- La probabilité d'une fécondation fructueuse d'un ovule provenant d'un ovaire congelé (probabilité de réussite encore inconnue)
- Aucune de ces propositions
- Autre : . . .

Q128. *(sexe de naissance assigné F)* Si vous souhaitiez utiliser votre propre matériel génétique (ovules, ovaire) pour concevoir des enfants, comment procéderiez-vous ?

- Être enceinte avec du sperme d'un donneur
- Demander à ma (prochaine) partenaire (éventuelle) d'être enceinte d'un enfant issu d'un de mes ovules fécondé avec du sperme d'un donneur
- Être enceinte avec du sperme de mon partenaire
- Je ne sais pas
- Autre : . . .

Q129. *(sexe de naissance assigné F)* Quelle affirmation ci-dessous constitue pour vous un obstacle vous interdisant d'exaucer votre souhait d'avoir un enfant ? (plusieurs réponses possibles)

- J'estime que le coût afférent à l'utilisation de mon propre matériel génétique (ovules ou ovaire) est trop élevé
- J'estime que l'absence de lien génétique avec mon prochain enfant est un obstacle
- J'estime que le coût afférent à l'utilisation du matériel du donneur (ovules ou spermatozoïdes) est trop élevé
- Je crains d'être discriminé-e en ma qualité de parent transgenre
- Je crains que mon enfant soit discriminé en sa qualité d'enfant d'un parent transgenre
- J'estime que la procédure d'adoption (par ex., le prix, les délais d'attente, la décision de me présenter en ma qualité de transgenre) est un obstacle
- J'estime que la procédure relative à la mère porteuse (par ex., le prix, l'insécurité juridique) constitue un obstacle
- J'estime que mener la grossesse à son terme en ma qualité d'homme transgenre est un obstacle
- J'estime que l'absence d'un-e partenaire approprié-e constitue un obstacle
- Aucune de ces propositions
- Autre : . . .

Q130. *(sexe de naissance assigné M)* Avez-vous fait congeler des spermatozoïdes ?

- Oui
- Non
- Je l'envisage à l'avenir
- Pas d'application

Q131. *(sexe de naissance assigné M)* Quels sont les motifs vous ayant incité à ne pas faire congeler de spermatozoïdes ? (plusieurs réponses possibles)

- Je ne savais pas que l'on pouvait le faire
- Je n'en ai pas besoin
- Mon médecin m'a dit que c'était impossible
- J'estime qu'un lien génétique avec mon/mes prochain(s) enfant(s) est sans importance
- J'y ai pensé, mais je n'en ai jamais discuté avec un médecin
- Je ne voulais pas retarder ou interrompre la prise des inhibiteurs de puberté ou d'un traitement hormonal
- Je ne voulais pas me masturber afin d'obtenir un échantillon de sperme
- J'estime que le coût afférent à la conservation des spermatozoïdes est trop élevé
- Autre : . . .

Q132. *(sexe de naissance assigné M)* Quel élément, énoncé ci-dessous, vous dissuaderait de prendre la décision de faire congeler et conserver des spermatozoïdes ? (plusieurs réponses possibles)

- Devoir retarder ou interrompre la prise des inhibiteurs de puberté ou d'un traitement hormonal
- Le prix afférent à la conservation des spermatozoïdes (prix conseillés en 2016 : 100 € par an pour la conservation des spermatozoïdes)
- Devoir se masturber afin d'obtenir un échantillon de sperme
- Aucune de ces propositions
- Autre : . . .

Q133. *(sexe de naissance assigné M)* Si vous souhaitiez utiliser votre propre matériau héréditaire (spermatozoïdes) pour concevoir des enfants, comment procéderiez-vous ?

- Féconder ma partenaire avec mon sperme
- Féconder une mère porteuse avec mon sperme
- Féconder l'ovule d'une donneuse avec mon sperme ; une mère porteuse mène la grossesse à son terme
- Je ne sais pas
- Autre : . . .

Q134. *(sexe de naissance assigné M)* Quelle affirmation ci-dessous constitue pour vous un obstacle vous interdisant d'exaucer votre souhait d'avoir un enfant ? (plusieurs réponses possibles)

- J'estime que le coût afférent à l'utilisation de mon propre matériel génétique (spermatozoïdes) est trop élevé
- J'estime que l'absence de lien génétique avec mon prochain enfant est un obstacle
- J'estime que le coût afférent à l'utilisation du matériel génétique du donneur (ovules ou spermatozoïdes) est trop élevé
- Je crains d'être discriminé-e en ma qualité de parent transgenre
- Je crains que mon enfant soit discriminé en sa qualité d'enfant d'un parent transgenre
- J'estime que la procédure d'adoption (par ex., le prix, les délais d'attente, la décision de me présenter en ma qualité de transgenre) est un obstacle
- J'estime que la procédure relative à la mère porteuse (par ex., le prix, l'insécurité juridique) constitue un obstacle
- J'estime que l'absence d'un-e partenaire approprié-e constitue un obstacle
- Aucune de ces propositions
- Autre : ...

En conclusion

Q135. Globalement, quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre vie ? Donnez une réponse de 1 à 10, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout satisfait-e et 10 signifie que vous êtes très satisfait-e. Déplacez la petite boule afin d'indiquer votre satisfaction.

Pas du tout satisfait-e					Très satisfait-e				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Q136. Quels facteurs ont contribué, au cours de votre vie, à ce que vous vous sentiez bien dans votre peau ? Plusieurs réponses sont possibles. Veuillez indiquer les éléments qui ont été importants pour vous.

- Soutien des parents
- Soutien des ami-e-s/des membres de la famille
- Soutien des mouvements transgenres
- Résilience personnelle
- Auto-acceptation
- Environnement scolaire ou professionnel positif
- Climat politique positif
- Aide psychique

Autres éléments : ...

Q137. En conclusion, selon vous, comment les autorités et les organisations de transgenres pourraient-elles encore améliorer et protéger davantage le bien-être des personnes transgenres ?

...

Merci pour votre collaboration !

S'il vous plaît, appuyez sur le bouton « prêt »

Si vous avez besoin d'aide ou de précisions verbales pendant que vous complétez le questionnaire, veuillez contacter :

Information Transgenre au 0800 96 316 (du mardi au vendredi de 9 h à 16 h, service d'aide gratuit et anonyme)

Télé-Accueil au 106 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, service d'aide gratuit et anonyme)

Prévention suicide au 1813 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, service d'aide gratuit et anonyme)

Avez-vous des questions au sujet de la discrimination ? Vous pouvez contacter :

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, au numéro gratuit 0800/12 800

